LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI

PARTICIPEZ A LA PROMOTION A BAS LE COUT DE LA VIE AVEC PEPSI

1 ère année No 187 | Lundi, le 13 mai 1974 | 24 pages 20 cents

Comité sur les priorités routières du Lac-St-Jean

Alma — Un comité de la Chambre de commerce régionale Lac-St-Jean-Chibougamau, formé samedi au congrès annuel de l'organisme, devra préparer pour le plus tôt possible un mémoire, à présenter au Conseil régional de développement, sur les priorités routières du Lac-St-Jean.

S'inspirant d'un mémoire de 1968, revisé et soumis samedi pour étude par la Chambre de commerce d'Alma, le comité devra établir, en collaboration avec les fonctionnaires du ministère de la Voirie, quelles sont les priorités à promouvoir, et la Chambre régionale verra ensuite à suivre le dossier de près.

Les membres du comité sont MM. Maurice Villeneuve pour le secteur Roberval-St-Félicien; André Tremblay pour le secteur d'Alma; André Perron pour le secteur Dolbeau, et un délégué à déterminer pour représenter le secteur de Chibougamau. On prévoit que ce comité pourra remettre un dossier préliminaire à la Chambre régionale d'ici l'automne, au plus tard.

(Autre nouvelle en page 3)

La région a du succès à Calgary

CHICOUTIMI — Les représentants du Saguenay-Lac-St-Jean, à l'Expo-science pan-canadienne de Calgary, ont connu de remarquables succès, participant tous aux finales, pour ainsi mériter plusieurs prix de groupe.

Un groupe de quatre jeunes de Dolbeau, composé de Ghislain Hébert, de Louise Soucy, de Claudette Drapeau et de Denis Bussière, dans un travail en collaboration sur "l'influence de la lune sur le comportement humain" a mérité le deuxième prix de la Fondation des sciences du Canada, et une bourse de $50 pour sa participation dans la catégorie intermédiaire, section la science de la vie.

Le même groupe a aussi remporté le premier prix de l'Association médicale canadienne, qui consiste en une bourse de $100.

Un deuxième groupe composé de Jean-Robert Claveau et de Yvon Lessard, deux étudiants de Chicoutimi, a mérité le troisième prix de l'ingénierie, catégorie intermédiaire, de même que le premier prix pour la province de Québec. Ce groupe se mérite une bourse de $200 et un voyage de deux jours à Ottawa pour visiter les laboratoires de la compagnie Northern Electric.

En plus, il a mérité une mention honorable pour la qualité de son travail dans une catégorie que nous ne pouvons préciser.

Bref, sur trois groupes qui ont représenté la région, au pan-canadien, de Calgary, deux ont mérité les grands honneurs. Précisons que l'exposition pan-américaine, en 1975, aura lieu à Jonquière.

L'exécutif du CRD compte être réélu

DOLBEAU — Non seulement le président actuel du Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-St-Jean sera de la lutte à la présidence de l'organisme, au prochain congrès du 23 mai, mais les quatre vice-présidents envisagent de se représenter aux mêmes postes pour un autre mandat.

Les membres de l'exécutif du CRD ont profité de la réunion à huis clos, samedi, à Dolbeau, pour faire le point sur le rôle du comité du Moyen-Nord et pour préparer leurs élections respectives au prochain congrès.

Ainsi, M. Jean Lavoie a semblé créer une certaine unanimité autour de sa candidature à la présidence; par la même occasion, MM. Paul Tremblay, Gaston Perron, Gérard Claveau et Marius Larouche, qui oeuvrent respectivement aux affaires économiques, au tourisme, aux affaires sociales et au plan agro-forestier, ont dévoilé leurs intentions de se représenter aux mêmes fonctions, soutenant qu'il leur faudrait un autre mandat pour mener à terme les travaux entrepris.

Toutefois, aucune décision officielle n'a encore été prise.

Ménard voulait se suicider

Par Réjean TREMBLAY et Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Quelques heures avant de se livrer à la police, Robert Lavallée, connu dans la région sous le nom de Robert Ménard, animateur-vedette à la radio locale, avait décidé de se suicider et avait préparé un court testament qu'il avait remis à M. Gilles Lortie, directeur de l'information à la station CJMT.

C'est vers 19h30, vendredi soir, que Ménard, passablement secoué et dépressif, avait remis à M. Lortie, un court texte dans lequel il affirmait qu'il se suicidait en toute connaissance de cause et qu'il léguait ses biens à la Société Saint-Vincent-de-Paul. Il concluait par "Le monde est d'une beauté incroyable" et il signait "Robert Ménard".

M. Lortie a alors consacré quelques heures à dissuader Robert Ménard et à lui remonter le moral.

Dans la nuit, il se livrait à la police.

ENTREVUE EXCLUSIVE AU QUOTIDIEN

Hier après-midi, le journaliste Guy Bergeron réussissait à obtenir une entrevue, directement du Parthenais, avec Lavallée, alias Ménard. Dans cette entrevue que M. Bergeron a enregistrée, Ménard affirme qu'il s'était enfui et qu'il avait vécu honnêtement depuis un an afin de prouver qu'il était réhabilité. Entretemps, il était tombé amoureux d'une jeune fille de Chicoutimi à qui il a avoué la vérité. "Lorsque je sortirai de prison, a-t-il confié à Guy Bergeron, je retournerai au Saguenay pour y vivre; c'est là que j'ai rencontré des gens sympathiques comme nulle part ailleurs" a-t-il confié.

(Autre nouvelle en page 6)



ANIMATEUR-VEDETTE — Recherché depuis un an par la police qui le considérait comme un criminel dangereux, Robert Lavallée, alias Robert Ménard, était employé, depuis octobre dernier, à la station radiophonique CJMT de Chicoutimi, où il était rapidement devenu une vedette comme animateur de "les fantaisies d'un téléphone"

Le premier ministre de l'Ontario donne son appui à Robert Stanfield

SAULT STE-MARIE (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a donné officiellement son appui au chef du Parti conservateur progressiste, M. Robert Stanfield, dans la campagne qui débute pour les élections fédérales du 8 juillet, et M. Stanfield a déclaré qu'il remportera de 12 à 15 sièges au Québec et qu'il a bon espoir de former un gouvernement majoritaire.

Le premier ministre Davis et M. Stanfield ont parlé samedi soir à Sault-Ste-Marie à un dîner qui groupait quelque 350 militants conservateurs progressistes. M. Davis était accompagné d'un grand nombre de membres de son cabinet.

Le premier ministre de l'Ontario a dit que, toujours dans le passé, il avait appuyé le leader national du Parti conservateur progressiste et qu'il n'hésitait pas à le faire de nouveau cette fois-ci, notamment parce que "les prochaines élections fédérales sont d'une importance capitale pour tout le peuple canadien" et parce que M. Robert Stanfield est "un homme capable, intelligent, intègre" et qu'il "a vraiment tout ce qu'il faut pour faire un grand premier ministre".

Aux dernières élections fédérales, les Tories ont porté de 17 à 40 le nombre de leurs sièges en Ontario et toutes ces victoires, ils les ont remportées aux dépens des Libéraux.

M. Stanfield a commenté des propos que le premier ministre Trudeau avait tenus peu de temps avant le renversement du gouvernement aux Communes, propos où M. Trudeau disait que les Canadiens ne voulaient pas d'une élection.

"Je n'ai jamais vu quelqu'un gagner une élection, a dit M. Stanfield, parce qu'il avait tenté de persuader les gens qu'ils ne voulaient pas de cette élection. Car, la plupart des gens concluent, de telles paroles, que celui qui les prononce a peur de l'élection."

Le chef du NPD s'en est pris aux sociétés "profiteuses et rapaces"

OSHAWA, Ont. (PC) - Le chef du NPD, M. David Lewis, s'en est pris dimanche aux sociétés "profiteuses et rapaces" et il a soutenu qu'elles portent une grande part de la responsabilité dans la flambée des prix.

Il a présenté des chiffres qui, a-t-il dit, montrent que les hausses des prix depuis 16 mois sont étroitement reliées aux énormes hausses des bénéfices des sociétés.

Puis, dans une sorte d'avant-première du programme électoral du NPD, il a réclamé la mise sur pied d'un bureau des prix alimentaires qui pourra non seulement enquêter sur les hausses des prix, mais encore abolir certaines de ces augmentations, et il a réclamé de plus la mise en place d'un système de deux prix différents pour des denrées essentielles produites au Canada et vendues au Canada ainsi qu'à l'étranger. Il a expliqué qu'ainsi les Canadiens pourraient se procurer des produits canadiens à des prix moindres que ceux de produits semblables à l'étranger.

Le Canada, a-t-il expliqué, produit presque toutes les denrées de base dont il a besoin et il n'y a vraiment aucune raison pour que les Canadiens paient ces denrées de chez eux aux prix élevés qui sont réclamés à l'étranger pour les mêmes denrées.

M. Lewis parlait dimanche à Oshawa à une réunion où Ed Broadbent a été choisi candidat NPD dans Oshawa-Whitby. M. Broadbent est le député sortant de ce comté.

M. Lewis a déclaré qu'il n'est pas entièrement vrai, comme, dit-il, le soutient le premier ministre Trudeau, que l'inflation provient de pressions mondiales.

Certes, a-t-il noté, il y a des pressions mondiales, mais il est également sur et certain que le gouvernement peut et doit faire quelque chose pour diminuer l'inflation.



MISSION ACCOMPLIE — Bob Turner, l'instructeur des Pats de Régina, est porté en triomphe par ses joueurs, après la conquête de la Coupe Memorial, hier soir, à Calgary, devant les Remparts de Québec. Les Remparts avaient pourtant réussi à prendre une avance de 3-0 au cours du premier engagement, mais ils ont dû finalement s'avouer vaincus 7-4 devant les Pats.

La Coupe Memorial échappe aux Remparts

(Lire en page 13)

La CC d'Alma remporte un premier prix à Halifax

HALIFAX — La Chambre de commerce d'Alma a mérité le prix pour la meilleure promotion saisonnière ou la promotion d'événements spéciaux aujourd'hui à Halifax, au concours d'iniatives touristiques régionales organisé par l'association de l'Industrie touristique du Canada.

Toronto et Cariboo ont décroché des prix pour les meilleures campagnes de promotion.

Des mentions honorables ont été décernées au comité bavarois de Kimberley, à l'Office des visiteurs et des congrès de Thunder Baym services des visiteurs et congrès du grand London. L'association des visiteurs du Klondike, au Canadian Turtle Derby de Boissevain, Manitoba, au Festival Joseph Hoee de Halifax et à l'Exposition nationale du Canada.

EN BREF

ABSENTEISME

Grâce à la procédure du vote enregistré, les citoyens peuvent savoir si leur député assiste aux délibérations de l'Assemblée nationale.

Page 18

JOURNALISME

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec a tenu son congrès, en fin de semaine.

Page 18

PIRATERIE AERIENNE

Une tentative de détournement d'avion, survenue à l'aéroport "El Dorado" de Bogota, samedi, s'est terminée par la mort d'un pirate de l'air, tandis que 10 personnes étaient blessées.

Page 22

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	20
— Bridge	23
— Cinéma	8
— Décès	23
— Entrecroisés	16
— Finance	19
— Famille	9
— Horoscope	17
— Mots croisés	21
— Mot mystère	18
— Sport	13 à 17
— Télévision	8

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le bureau météorologique de Montréal pour lundi avec un aperçu pour mardi.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques averses. Minimum de 40 à 45 (4 à 7). Maximum près de 50 (10).
Aperçu pour mardi: généralement nuageux.

Région de Chibougamau: nuageux avec pluie passagère. Minimum de 40 à 45 (4 à 7). Maximum près de 50 (10).
Mardi: nuageux avec quelques averses.

Régions d'Ottawa, de Montréal, des Cantons de l'Est et des Laurentides: nuageux avec averses. Minimum près de 45 (7). Maximum de 50 à 55 (10 à 13).
Mardi: périodes ensoleillées.

Régions de Québec, de Trois-Rivières, de la Haute-Mauricie, du Lac-St-Jean et du Saguenay: nuageux avec pluie passagère. Minimum de 40 à 45 (4 à 7). Maximum 50 à 55 (10 à 13).
Mardi: quelques éclaircies.

Régions de Rimouski, de Sept-Iles, de Gaspé et de Baie-Comeau: pluie. Minimum près de 32 (0) sur la rive nord et de 35 à 40 (2 à 4) sur la rive sud. Maximum de 45 à 50 (7 à 10).
Mardi: nuageux avec quelques averses.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du nord:

	Min	Max
Vancouver	42	54
Edmonton	36	52
Yellowknife	38	58
Régina	34	55
Winnipeg	34	53
Ottawa	49	59
Toronto	46	56
Montréal	50	54
Québec	44	52
Halifax	34	46
Charlottetown	39	57
Chicago	50	55
Détroit	55	66
Boston	45	—
New York	54	72
Washington	2	72
Miami	79	90
Los Angeles	59	—
San Francisco	50	60

LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 06h55 (7'7") et basse à 13h45 (2'9"). Elle sera à nouveau haute à 19h35 (6'1").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 01h40 (5'3") et haute à 08h10 (14'2"). Elle sera à nouveau basse à 14h30 (4'6") et haute à 20h55 (12'4").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 02h50 (5'5") et haute à 08h25 (13'9"). Elle sera à nouveau basse à 15h40 (5'4") et haute à 21h15 (11'7").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480.

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).

Le public réagit avec beaucoup d'enthousiasme au spectacle de l'Atelier de jazz saguenéen

par Denise PELLETIER-BOUCHARD

JONQUIERE — Du travail sérieux, une production honnête, des chorégraphies à la hauteur des possibilités des élèves, ainsi peut-on définir le spectacle présenté, hier soir, à la salle François-Brassard, par les élèves et les professeurs de l'Atelier de jazz saguenéen.

C'était la première production de cette école présentée au public. Aussi, un peu de trac gênait par moments les mouvements des danseurs, qui se sont soudain retrouvés devant une salle remplie à craquer. Mais, le public a réagi avec beaucoup d'enthousiasme, ne ménageant ni les cris, ni les applaudissements.

Une grande variété de danses, du jazz, du classique, du moderne, toutes très brèves, de façon à ce que les élèves donnent le meilleur d'eux-mêmes en un court laps de temps, nous ont permis de constater que toutes les formes d'expression corporelle sont étudiées à l'Atelier. Parmi les meilleures pièces, il faut signaler "Jazz et moi", et "Réaction". Les très jeunes élèves ont pu montrer ce qu'ils savaient faire dans quelques pièces charmantes.

Ce qui était remarquable dans ce spectacle, intitulé "Mai-Mouvement", c'était, justement, le mouvement. Rien de frénétique, pas de grandes courses, ni de tourbillonnements endiablés, mais plutôt une espèce de mouvement intérieur, traduit dans le jeu des muscles, dans la précision et la lenteur des gestes. Mis à part les éléments de trac, on pouvait sentir l'attention que chaque danseur portait à son corps, à l'expression du visage, entre autres, sentir aussi que chaque mouvement avait été étudié, décomposé en ses moindres éléments, avant d'être réorganisé pour faire partie d'un tout.

En somme, compte tenu du fait que l'Atelier de Jazz Saguenéen est de formation récente, et que c'était son premier spectacle, on peut dire qu'il se fait là du bon travail. De plus, le spectacle était sans prétention, il n'exigeait pas des élèves plus qu'ils ne pouvaient donner, et ces derniers ont fait preuve d'un bon sens du rythme et d'une excellent discipline.



UN BON SPECTACLE — Les jeunes danseurs de l'Atelier de Jazz Saguenéen ont pu montrer leurs talents lors du spectacle hier soir.



DANSES VARIEES — Ci-dessus, un moment de la première danse du spectacle, sur le thème de la série "Chapeau melon et bottes de cuir".

La route a fait 45 morts au Canada et le Québec est encore en tête avec 16 victimes

La fin de semaine a été marquée par 58 morts accidentelles dont 45 dans des accidents de la route.

Un relevé effectué par la Presse Canadienne pour la période allant de 18 heures vendredi jusque dans la nuit de dimanche à lundi (heures locales), indique de plus que 12 personnes se sont noyées et une a été happée par un train.

Les 45 victimes de la route de cette fin de semaine, avec 37 autres signalées de lundi à vendredi, portent à 1,065 le total non officiel des personnes qui ont perdu la vie accidentellement sur les routes, au Canada, depuis, le début de l'année.

Le Québec vient en tête du bilan tragique avec 17 morts accidentelles dont 16 sur ses routes. En outre, une personne a péri par noyade.

L'Ontario, de son côté, déplore 13 morts accidentelles: cinq sur ses routes, sept par noyade et une happée par un train.

L'Alberta signale onze morts accidentelles sur ses routes.

En Nouvelle-Ecosse, cinq personnes sont mortes accidentellement: trois sur les routes de la province et deux par noyade.

Les accidents de la route ont fait quatre victimes en Saskatchewan.

La Colombie-Britannique signale deux morts sur ses routes et une par noyade.

Deux personnes ont péri sur les routes à Terre-Neuve.

Au Manitoba, une personne a été victime d'un accident de la route et une autre a péri par noyade.

La route a fait une victime au Nouveau-Brunswick.

Seule l'Ile-du-Prince-Edouard n'a aucune mort accidentelle à signaler.

Ce relevé ne tient pas compte des accidents industriels, meurtres ou suicides connus.

Le commandant de l'escadrille 433 est sain et sauf

COLD LAKE, Alb. (PC) — Le lieutenant-colonel Yvon Sorel, commandant de l'escadrille 433 à Bagotville, s'est tiré indemne de l'écrasement en Alberta du jet de combat CF-5 qu'il pilotait, écrasement qui s'est produit dimanche à une trentaine de milles au nord de la base militaire de Cold Lake.

Il était seul dans l'avion et a sauté en parachute.

Cold Lake est à environ 150 milles au nord-est d'Edmonton.



TROPHEE BFC — Le colonel C. Tousignant (à l'extrême droite), commandant de la base de Bagotville, remettait, hier matin, au cours d'une cérémonie qui se déroulait à l'Ecole Lafontaine de Chicoutimi, le trophée BFC-Bagotville à l'Escadrille 799 Richelieu de Chicoutimi, laquelle s'est signalée par sa performance dans une démonstration d'exercices militaires. Ces cadets de l'air représenteront la région à un concours provincial.

ETES-VOUS TANNES?
• D'AVOIR VOS FENETRES EMBUEES PAR L'HUMIDITE.
• D'ESSUYER VOS MURS PARCE QUE L'EAU COULE A CAUSE DE L'HUMIDITE.
• DE VOIR POURRIR VOTRE MAISON DE JOUR EN JOUR.
• DE GASPILLER VOTRE CHALEUR.
Faites installer un ventilateur à gravité, sur le toit de votre maison.
Estimation gratuite - résultat garanti.

Le chauffage MODERNE D'ARVIDA Inc.
201 Lasalle Arvida 548-8275
POUR INFORMATION SANS OBLIGATION
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

27 UNITES
Motel Dequen
TELEVISION TELEPHONES ET DOUCHES
Votre clé de chambre vous donne droit d'assister au théâtre Canadien
GRATUITEMENT
Pour réservations: 662-6649
Jacques Bernier, propr. 933 boul. Dequen, Alma, P.Q.

Meilleur CHOIX DE VOITURES USAGEES au Lac St-Jean
DEPOSITAIRE MAZDA
A MOTEUR ROTATIF
LA SEULE VOITURE GARANTIE 3 ANS, 50,000 MILLES
1970 ACADIAN $1,350.
LES VOITURES R M LTEE
Dépositaire autorisé MAZDA & voitures usagées
3105 Dupont Sud, Alma Lac St-Jean Tél.: 662-6623

SPECIAL: PELLE MECANIQUE PINGON,
1,000 heures de travail, se déplace sur roues et fixe au besoin. Pivote sur elle-même, 360 degrés.
Prix à discuter.



OVATION DEBOUT — C'est une ovation debout qu'a reçue le président sortant de la régionale des Jeunes Chambres du Saguenay, M. Jean Simard. Les quelques 150 participants ont témoigné vivement leur appréciation à leur ancien président et ont également fort bien accueilli le nouveau président de la régionale, M. Roland Pedneault.



NOUVELLE PRESIDENTE — La nouvelle présidente régionale des Jeunes Chambres, Mlle Ginette Grenier, de St-Félicien, en compagnie de M. Serge Guy, président ex-officio.

Congrès des JC à Hébertville et à Port-Alfred

- Créer un esprit régional au sein des JC Lac- St-Jean-Chibougamau
- La JC du Saguenay brandit la menace du blocus, sur le boul. Talbot

par Réjean TREMBLAY

PORT-ALFRED — Si certains organismes de pression semblent se refroidir dans la question contreversée du Boul. Talbot, la régionale des Jeunes Chambres du Saguenay, est allée jusqu'à adopter une résolution brandissant la menace du blocus.

Cette résolution divisée en quatre parties et précédée de nombreux "considérants", souligne que la régionale des Jeunes Chambres appuie le CRD et la SNQ dans leur mouvement de pressions afin que le gouvernement débloque un budget pour la construction d'un boulevard à quatre voies reliant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean à Québec. La résolution mentionne également que la régionale désire, comme réponse du gouvernement, qu'il fasse connaître à la population, la planification qu'il entend suivre pour la réfection de ce boulevard à quatre voies avant 1980.

La résolution, précise qu'en cas d'absence de réponse du gouvernement d'ici un délai précis, la régionale prendra des mesures qui pourrait aller jusqu'au blocus du boulevard Talbot.

Et la régionale conclut sa résolution en rappelant qu'elle ne faillira pas à la tâche tant que qu'elle n'aura pas gain de cause.

LA POLYVALENTE ANGLAISE

L'autre résolution importante du congrès, qui a réuni près de 150 participants, concerne l'implantation de la polyvalente anglaise à Arvida.

Après de longues discussions, qui ont porté principalement sur des termes techniques, la régionale s'est prononcé contre l'implantation de la polyvalente anglaise.

Parmi les raisons qu'invoquent la résolution, on remarque: que la population régionale est à 97% francophone, que dans les écoles anglaises déjà en opération, la très forte minorité des étudiants est constituée par des enfants francophones: que la forme gouvernementale pour l'implantation d'une polyvalente est de 1,500 étudiants et que tel n'est pas le cas pour la polyvalente anglaise.

FORTE PARTICIPATION

Dans l'ensemble, le congrès fut un succès, tant du côté de l'organisation que du nombre des participants.

Hier soir, parmi les invités d'honneur on remarquait le député de Dubuc, à l'Assemblée nationale, M. Ghislain Harvey; le député de Chicoutimi aux Communes, M. Paul Langlois et le président du Conseil régional de Développement, M. Jean Lavoie.

M. Lavoie, dans un discours très bien accueilli, a critiqué sévèrement le chauvinisme qui selon lui, est le premier coupable, dans les difficultés rencontrées par la région à obtenir ce qu'elle a droit pour le développement régional.

M. Lavoie s'est servi du cas du boul. Talbot, de l'auto-route Alma-La Baie et des autres priorités régionales, pour bien montrer que l'on possède "l'esprit régional" seulement quand ça sert "sa cour".

M. Roland Pedneault, vice président régional, a été porté à la présidence, en remplacement de M. Jean Simard.

Dans sa brève allocution de circonstance, le nouveau président a insité sur l'engagement des membres Jeunes Chambres et a clairement indiqué que l'on ne faisait pas un cadeau à quelqu'un en l'élisant à un poste, mais qu'on lui confiait plutôt une lourde charge sur les épaules.

par Serge Cloutier

Hébertville-Station — "Créer un esprit régional au sein de la Régionale des Jeunes Chambres Lac-St-Jean-Chibougamau, pour transformer celle-ci en une force régionale." Telle est la principale préoccupation de la nouvelle présidente de cet organisme, Mlle Ginette Grenier, qui remplace M. Serge Guy, d'Alma, depuis hier après-midi n'ayant pas eu d'adversaire, Mlle Grenier, de St-Félicien, a tenu quand même à faire part de son programme pour le prochain mandat.

Ginette Grenier entend animer le plus possible les six commissions de la Régionale; assurer la plus forte présence possible du mouvement dans le milieu; promouvoir la qualité de l'environnement et mettre l'accent sur la préservation de la richesse du Lac-St-Jean, lui-même, à ce chapitre; favoriser les rencontres entre les Jeunes Chambres locales, pour cimenter cette unité régionale; faire connaître le mouvement pour augmenter encore le nombre de membres; reviser les règlements généraux de l'organisme; écouter les suggestions des locales sur les moyens les plus efficaces de financer les opérations de l'organisme.

Les Jeunes Chambres, réunies en congrès annuel, le 19 ième, à Hébertville-Station pendant deux jours de la fin de semaine, ont étudié une foule de résolutions, les unes visant à améliorer les positions du mouvement dans le milieu, les autres visant à faciliter le fonctionnement de l'organisme régional, qui connaît certaines difficultés de budget, ce dernier étant déficitaire pour 1973-74, et les activités étant parfois réduites à cause d'un manque de ressources financières.

FINANCEMENT

C'est pour une question d'argent par exemple que l'idée d'un kisque touristique au congrès national d'Ottawa a été abandonnée. Pour financer le mouvement, St-Félicien propose cependant que les Jeunes Chambres prennent sur elles de vendre du matériel publicitaire, comme un comité de la locale de St-Félicien le fait depuis un certain temps.

PREOCCUPATIONS

De nombreuses résolutions ont été étudiées en commissions, samedi et dimanche, et l'assemblée générale d'hier en a fait une revision globale.

La Régionale des Jeunes Chambres Lac-St-Jean-Chibougamau souhaite que la Semaine nationale de l'environnement tienne compte des températures des régions, pour éviter que le Lac-St-Jean ne tienne trop tôt un tel événement, le printemps étant tardif.

On espère que les locales où se trouvent des cimetières d'autos, feront des pressions pour que les règlements en vigueur à ce sujet soient respectés.

On souhaite que les policiers surveillent avec plus de diligence les automobilistes qui jettent des déchets sur les routes, et on demande que l'amende de $5.00 soit portée à $50.00 pour cette infraction.

Les membres se préoccupent aussi de la faiblesse de certaines Jeunes Chambres, surtout celles de Chapais et de Chibougamau, inopérantes, et de celles de Roberval et Mistook. Ils souhaitent aussi que l'âge limite reste forcément 40 ans pour adhérer au mouvement.

Dans le domaine touristique, les Jeunes Chambres dénoncent le mauvais état du boulevard Talbot, et critiquent fortement l'existence d'événements touristiques en double, comme pour ceux qui organisent après Dolbeau, une activité tournant autour de western.

Il fut également question de sénateurs régionaux, de cotisation à élever, et de l'animation régionale au sein des organismes membres de la réguonale.

ELECTIONS

Les élections n'ont pas été mouvementées, Mlle Ginette Grenier n'ayant pas eu d'adversaire, et trmis candidats seulement avant brigué les suffrages pour les cinq postes de vice-présidents vacants, ces trois derniers élus étant Jean Augers, d'Alma; André Côté, de Dolbeau, et Rolande Simard, d'Hébertville-Station. M. Serge Guy devient président ex-officio, et Adrien Grenier, président ex-officio sortant sera promu au poste de sénateur national, lors du prochain congrès.

La vingtième assemblée annuelle aura lieu l'an prochain à Normandin.

PRESIDENT SORTANT

Dans son rapport annuel, M. Serge Guy se réjouit du fait que les Jeunes Chambres deviennent de plus en plus des écoles de leadership pour les membres, raconte combien son expérience à lui a été enrichissante du point de vue humain, et souhaite qu'on se penche sur les moyens financiers, qui empêchent, parce que trop limités, des actions intéressantes d'être entreprises.

Dans les domaines où l'action est engagée depuis plusieurs années, comme les cours de pratique oratoire, les cours de conduite préventive maintenant dispensés par les commissions scolaires, les résultats sont intéressants, précise le président sortant. Il est question aussi qu'une Jeune Chambre soit fondée à St-Bruno.

LES TROPHES

Des trophés et des plaques ont été remis lors du banquet de clôture.

Pour le recrutement durant le dernier mois du mandat: la Jeune Chambre d'Alma.

Pour le plus fort pourcentage de recrutement: la locale de Normandin.

Au secrétaire par excellence: Mlle Carole Leclerc de St-Félicien. Au trésorier par excellence: Mlle Gisèle Ouellet, d'Hébertville-Station.

Pour la publicité et les relations publiques: la Jeune Chambre d'Alma. Pour la plus belle . .réalisation: la locale de Dolbeau pour son enquête sur le commerce.

Pour l'environnement: la locale de St-Félicien. Pour la plus grande assiduité aux conseils régionaux: Hébertville-Station. Pour la meilleure représentation au congrès: St-Félicien.

A la Jeune Chambre par excellence, de 75 membres et moins: Dolbeau.

Pour les 75 membres et plus: St-Félicien.

Le membre par excellence: Mlle Huguette Dion, de normandin, pour sa ténacité, sa constafce, son travail, et son influence.

Congrès de la CC Lac-St-Jean-Chibougamau

Le système routier, un facteur important de l'essor économique du Lac-St-Jean

PAR SERGE CLOUTIER

ALMA — Le congrès annuel de la Chambre de commerce régionale de Lac-Saint-Jean-Chibougamau, peu fréquenté, mais où toutes les chambres locales étaient représentées, sauf celle de Chibougamau, était divisé en deux parties, la première devant permettre aux participants de discuter des voies routières.

Le mémoire soumis par Alma se voulait une synthèse des recherches effectuées par la Chambre régionale depuis octobre 1968 sur le système routier. "Le système routier est un facteur important de l'essor économique du Lac-St-Jean".

Ce qui importe d'abord, rapporte-t-on dans le mémoire, c'est de publier un plan d'ensemble, pour discussions publiques, afin de rallier l'opinion générale à ce genre de besoins.

Il importe aussi, indique-t-on encore, de séparer le trafic provincial du trafic régional et local. Le principe voulant que des voies rapides soient juxtaposées aux voies locales devrait être respecté.

Pour éviter que tout soit toujours à recommencer, le mémoire recommande au gouvernement de légiférer en vue de contrôler la construction et l'utilisation des terrains en bordure des routes provinciales, pour éviter des dangers comme ceux de maisons construites tout près des grandes routes, où l'accès est difficile.

Le mémoire parle ensuite d'un tableau schématique suggérant une voie rapide à accès rapide partant de Larouche jusqu'à Mistassini, avec raccordements aux centres urbains et aux autres routes moins importantes. Pour le secteur nord du Lac, on recommande le maintien de la route 55.

RECOMMANDATIONS

Des recommandations diverses terminent le mémoire, qui servira maintenant d'outil de travail pour le comité mis en place samedi.

On y recommande l'aménagement d'une intersection répondant à des normes de sécurité plus grandes dans le parc des Laurentides, au croisement des routes 54 et 54-A.

On recommande le parachèvement de la route Chambord-Lac Bouchette. On souhaite que toutes les montées du parc des Laurentides soient complétées à trois voies le plus tôt possible. Que le dossier de la Trans-Québécoise soit étudié sans délai; que la route St-Félicien-Chibougamau soit complétée comme prévue; et d'ajouter le nom "Lac-St-Jean" sur les panneaux indicateurs du boulevard Talbot.

LE ROLE DES CHAMBRES

Les représentants des Chambres, avec comme invité M. Maurice Parent, du Saguenay et Bernard Dusseault, de la Chambre provinciale, ont ensuite discutés du rôle que les Chambres devraient jouer dans leur milieu. La fédération s'inquiétant du manque de dialogue et d'intérêt que semblent manifester certains membres individuels, tandis que les corporations-membres sont de plus en plus actives, des porte-paroles de la régionale Lac-St-Jean ont expliqué que les Chambres de la région sont très motivées, très actives, et tout aussi importantes dans leur milieu que dans le passé.

M. Dusseault, pour un, voit d'un bon oeil la création de secrétariats permanents dans les Chambres locales.

M. ROGER CARON

Dans son rapport aux membres, le président régional, M. Roger Caron, soulignait d'ailleurs que l'inexistence de local et de budget ne facilitaient pas les choses à la Chambre régionale et que cette situation devrait être corrigée.

M. Caron, qui a d'ailleurs été réélu pour un deuxième mandat à la présidence, entend poursuivre la représentation de la Chambre de commerce auprès des organismes régionaux et provinciaux qui intéressent les Chambres, comme le CRD, et la Commission touristique. "Ces organismes étant souvent nés de la Chambre de commerce, il appartient à cette dernière de voir au dynamisme et à la continuité".

Sur le plan touristique, affirme M. Caron, il appartient aux Chambres d'accueillir les touristes et de s'occuper des facilités d'accueil, tandis que la Commission devrait continuer son travail de promotion.

Le président promet également une plus grande unité régionale, et admet que la grandeur du territoire ne facilite pas les choses pour un organisme comme la Chambre régionale Lac-St-Jean-Chibougamau.

Le dossier de Proulx est rouvert

NORMANDIN — M. Louis-Ovide Bouchard a obtenu vendredi matin, à Québec, au cours d'une rencontre avec le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, que la demande de Saint-Elisabeth-de-Proulx, concernant la construction prochaine d'un réseau d'acqueduc et d'égouts, au coût de $220,000 soit revisée par le ministre des Affaires municipales, dans le plus bref délai possible.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, et à la suite d'expertises du ministère concerné, ce projet avait simplement été refusé. Le Canton Prouxl ne possédant pas de charte municipale, cette agglomération est administrée par le Conseil de comté, par l'entremise d'un comité de citoyens. L'agglomération ne compte que 60 familles, d'où semble-t-il, le refus du ministère d'investir la somme requise pour les services demandés.

Il n'en fallait d'ailleurs pas plus pour que le préfet, M. Louis-Ovide Bouchard, décide lui-même de s'occuper de ce cas avec des arguments reposant principalement sur les familles nombreuses et difficilement relocalisables dans les municipalités avoisinantes, et sur le fait aussi que plusieurs grosse compagnies forestières opèrent dans le secteur de Prouxl, y employant la main-d'oeuvre locale.

Le préfet de comté a mentionné au ministre que les soumissions avaient déjà été demandées et qu'elles devaient sortir dans une quinzaine de jours. Advenant une réponse après les soumissions, le Conseil de comté devrait abolir ces soumissions et faire de nouveaux appels d'offre. Ce qui signifierait, selon M. Bouchard, que les coûts pourraient fort bien augmenter d'une cinquantaine de milliers de dollars, ce qu'il a aussi fait remarquer au ministre.

LA CAGNOTTE D'OR
$1,000.00
PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUIN
r/r la rue racine CHICOUTIMI
RÉCLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION.

Maison de la semaine



169, des Saguenéens.
Bungalow, 29' x 39', près du Centre d'Achats Place du Saguenay, chauffage électrique et grand terrain de 12,500 pi. carrés.

REPRESENTANTS
ROGER CARDINAL: 549-7959
J.-MAURICE CORMIER: 677-5265
BASILE SAVARD: 549-5852
HIDOLA ROCHEFORT: 549-8659
CLAUDETTE BIBEAU: 677-2256
LAURENT LACROIX: 542-4715
GILLES LALONDE, directeur
SERVICE DE COURTAGE IMMOBILIER

TRUST GÉNÉRAL
courtier
494 Champs Elysées
Chicoutimi
549-6490

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Encore une fois... Les députés provinciaux se lanceront dans la campagne

Encore une fois, sans l'avouer publiquement, les députés provinciaux vont être catapultés dans une campagne électorale.

Bien sûr, comme c'est la tradition, le chef du gouvernement libéral, M. Robert Bourassa, a prétendu qu'il ne participerait pas à la prochaine campagne électorale fédérale. Cependant, il laisse à ses députés le soin de choisir si, oui ou non, ils vont aider leurs grands frères libéraux d'Ottawa.

Ce qui signifie donc, en terme concret, que la très grande majorité des députés libéraux provinciaux font faire la lutte d'une façon ou d'une autre.

D'ailleurs, ils leur doivent bien cela...

Pourquoi ce jeu de cache-cache de tous les débuts de campagne électorale? Il est tout à fait normal que tous les Québécois se préoccupent de ce qui se passe au gouvernement fédéral. Surtout en temps d'élection... et, les députés provinciaux sont des Québécois, que je sache.

Dans toute cette histoire de campagne électorale, ceux qui ont les coudées les plus franches sont les députés créditistes. Sans tamponnement ou cachette, ils se lancent dans la mêlée pour aider les créditistes d'Ottawa. Ceci est normal et personne ne peut leur en tenir rigueur.

C'est d'autant plus important au cours de cette campagne électorale fédérale qu'il se pourrait bien que le père du Crédit Social, M. Réal Caouette, ait besoin de tous ses fils, même ceux qui l'ont rejeté à un moment donné.

Les "vrais créditistes", MM. Camil Samson et Fabien Roy en tête, ont tôt fait d'offrir au grand chef fédéral qu'ils étaient, comme de bons scouts, toujours prêts.

Par contre, qu'est-ce qui va advenir des autres créditistes qui militent présentement dans le parti présidentiel? Vont-ils, eux aussi, travailler pour les créditistes fédéraux? Plusieurs, parmi eux, pourraient aider les caouettistes à se faire élire.

M. Caouette devra probablement choisir entre les créditistes provinciaux qui ont décidé de suivre son conseil et travailler avec M. Yvon Dupuis ou ceux qui sont restés avec Messieurs Samson et Roy dans le Ralliement créditiste.

Je vois mal Messieurs Samson et Dupuis sur une même scène pour parler du Crédit Social...

En se prononçant pour M. Dupuis lors de la "fameuse" course à la chefferie, objet de la scission des créditistes provinciaux, M. Caouette a commencé à creuser sa propre fosse. Si l'élection de M. Dupuis a été coûteuse au Ralliement créditiste, lors de la dernière campagne électorale; elle pourrait bien l'être aussi pour son artisan, M. Caouette.

La division des forces créditistes doit certainement affaiblir le Crédit Social qui a pourtant besoin de tous ses éléments, selon certains observateurs de la politique fédérale, qui prévoient une campagne difficile pour M. Caouette.

En voulant détruire les créditistes sur la scène provinciale, sans le savoir, M. Caouette aura détruit son parti au fédéral. Ce qu'on crache en l'air retombe sur le nez.

Pour l'Union nationale, la prochaine campagne électorale fédérale pourrait être son chant du cygne.

Il semble évident que tous les leaders parmi les anciens députés, qui n'ont pas été gratifiés de poste dans la fonction publique par le gouvernement libéral, vont tomber dans les bras des conservateurs. Ces mordus de la politique verront une chance de se faire élire, et le Parti conservateur en a besoin.

Pour ce qui est des péquistes, il serait surprenant qu'ils participent activement à la campagne électorale fédérale. Leur déboire de l'anti-campagne de 1972 ne les invitera certainement pas à sauter dans la bagarre.

Ils ont tout intérêt à rester en dehors de la lutte. Par contre, il ne fait aucun doute que les leaders péquistes font surveiller de près la campagne. Ils ne toléreront certainement pas qu'elle se fasse sur le dos du Parti québécois.

En résumé, tous les députés provinciaux ont, d'une façon ou d'une autre, intérêt à participer à cette campagne électorale ou du moins à la surveiller de près. C'est probablement ce qu'ils feront.

Bernard CLEARY

OPINION DES AUTRES

L'AFRIQUE DU SUD ET LA DISCRIMINATION RACIALE

Dans son orientation politique actuelle, l'Afrique du Sud se dirige vers la révolution et les effusions de sang raciales.

La rébellion violente n'est probablement pas encore imminente, mais chaque résultat d'élection, confirmant les rigueurs de la suppression des Noirs par la minorité blanche, rend encore plus lointaines les chances d'un virage vers une politique de réforme et d'évolution pacifique dans la société sud-africaine.

L'Afrique du Sud est un Etat policier et tout indique qu'il le deviendra plus encore. Son Bureau de la sécurité de l'Etat, avec le sigle qui convient: BOSS, envahit toutes les sphères de la société avec une force brutale et un mépris total de leurs libertés civiles. Pendant que les tribunaux tentent de maintenir leur intégrité, la législature sud-africaine renverse leurs décisions par de nouvelles lois.

On compte même que le premier ministre John Vorster profitera de son mandat nouveau pour imposer des restrictions à la presse, qui est encore relativement libre, et sur les organismes académiques et autres groupes activistes qui essaie de saper les doctrines de l'apartheid.

Pourtant le fait même que le gouvernement ait besoin d'annuler les décisions de ses tribunaux, et l'existence d'institutions et d'organismes qu'il doit supprimer, montre bien qu'il reste encore des fils d'espoir dans le sombre tissu de la société. . .

"The Toronto Star", le 26 avril.

ROBERVAL A BOUDE POINTE-BLEUE ET VAL-JALBERT...

Roberval, on l'a souvent dit, est une ville de services, une ville où sa population est fière d'y vivre, ça se comprend! Jusqu'ici rien d'anormal... Ce qui l'est, c'est que cette ville s'est souvent reposée uniquement sur son prestige, sur ses droits acquis pour assurer son développement... et on sait qu'en 1974, il faut faire davantage. Aussi, ne faut-il donc pas s'étonner de constater toute cette évolution à Dolbeau et à Alma, par exemple, où on a pris, depuis nombre d'années entre ses mains, le développement du milieu tant au niveau commercial qu'au niveau industriel.

Il ne faudrait pas penser qu'à Roberval, tout est à désespérer. Au contraire, à notre avis la Caisse d'Entraide économique, les coopératives, telle la Caisse Populaire et autres, sont en train d'éveiller l'attention de la population robervaloise sur la nécessité d'un développement plus communautaire et partant moins isolée. Sauf M. Armand Leclerc au niveau commercial et Gagnon & Frères au niveau industriel, les artisans d'un véritable déblocage économique à Roberval furent plutôt rares. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce point.

Ce que nous voulons surtout faire ressortir ici, c'est que Roberval a plus souvent manqué les occasions, que les occasions ont manqué. La présente semaine est marquée par cette offensive lancée par les Indiens du Québec pour faire reconnaître leur présence et surtout leurs droits sur le territoire québécois.

La déclaration de M. Harry Kurtness voulant que Roberval boude depuis longtemps les Indiens, même si cette population profite financièrement de leur présence tout près, cette déclaration étonne, mais elle est vraie. Qu'ont fait les robervalois pour permettre aux Indiens de Pointe-Bleue de développer beaucoup plus harmonieusement leur réserve, de l'exploiter davantage au point de vue touristique, car en fin de compte, Roberval étant située tout près, cette ville ne pouvait ainsi que profiter des retombées économiques de ce milieu indien? On est encore à Roberval à aménager un kiosque d'artisanat indien. On a aussi pratiquement ignoré Val-Jalbert alors que depuis belle lurette ce territoire aurait dû être annexé à Roberval-paroisse.

Val-Jalbert et Pointe-Bleue sont des outils touristiques de premier plan. C'est vraiment dommage qu'on n'ait pas su les utiliser à bon escient plutôt que de les bouder. Oui... il y a des vérités qu'il faut dire, et c'est pourquoi il importe de tenir compte davantage de ce qui nous entoure. Il est certain qu'Alma et Dolbeau l'auraient fait... mais n'oublions pas qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Jean-Claude St-Pierre, CHRL, Roberval.



PAROLE AUX LECTEURS

La qualité de l'enseignement public

Lors du congrès de la Chambre de Commerce régionale du Saguenay, j'ai fait part d'une inquiétude concernant la qualité de l'enseignement public.

Dans mon rapport de l'année, j'ai mentionné un certain nombre de thèmes auxquels la Chambre devrait s'attaquer, parmi lesquels se trouve la qualité de l'enseignement public qui, dans certains milieux, semble se détériorer.

Si vous vous souvenez, il y a six (6) ou sept (7) ans, des groupes avaient travaillé dans le but de rendre plus accessible l'enseignement à tous les niveaux et, avec l'instauration des CEGEP, une plus grande opportunité s'offrait à tous les étudiants, sans distinction, soit celle de poursuivre des études post-secondaires. Avec l'addition du réseau d'universités d'Etat, ces mêmes possibilités étaient permises à ce niveau supérieur. Il faut se rappeler qu'à cette époque l'enseignement privé, avec ses collèges et ses séminaires, avait fait une chute considérable.

Ceux qui avaient oeuvré pour que l'enseignement public devienne l'instrument privilégié des étudiants avaient la conviction que, quelle que soit la condition sociale, c'était par l'école publique que les chances pouvaient se niveller.

Certains témoignages nous indiquent qu'il existe des faiblesses dans cet enseignement, qui inquiètent des parents; et, probablement, qui sont hors du contrôle des administrateurs scolaires et du personnel enseignant. Cette inquiétude se traduit par une remontée spectaculaire de l'enseignement privé qui s'installe dans tous les milieux. Que faut-il comprendre devant une telle situation? Je n'en veux pas à l'enseignement privé. Mais est-ce que nous n'assistons pas à un retour de la situation d'autrefois, parce que l'enseignement public ne répond pas aux aspirations de toute la population. Déjà, on peut identifier les écoles publiques où l'enseignement est valable et celles qui laissent à désirer. Il existe certes un malaise qu'il faut identifier avant qu'il soit trop tard. Il serait à mon avis préférable et recommandable de faire une évaluation de la qualité de l'enseignement plutôt que du comportement des commissaires d'écoles! C'est en améliorant la qualité de l'enseignement que l'on rendra justice à toute la population étudiante sans exception.

La Chambre régionale devra donc se pencher sur ce problème; j'invite également les comités de parents et les professionnels de l'enseignement à collaborer avec la Chambre en ce sens, conscients que c'est aux parents seuls qu'il appartient de choisir les programmes et les matières y inclusent; j'ose croire qu'ils ne laisseront pas d'autres empiéter sur cette responsabilité.

Maurice Parent, président, La Chambre de Commerce régionale du Saguenay, 425, rue Fay, Arvida.
Le 4 mai.

On pourrait éliminer la lèpre

On parle beaucoup dans les journaux des famines qui dévastent les pays du Tiers-Monde, des cataclysmes qui ruinent certains autres; on fait bien, on n'alertera jamais assez l'opinion publique sur des fléaux semblables. Mais je ne sais si je suis le seul, ce n'est que tout dernièrement que j'ai su qu'il y avait encore tant de lépreux dans le monde: 15 millions en Inde, en Afrique et en Amérique du Sud. Et ce qui m'a étonné aussi, c'est que si ce n'était que de notre générosité, on pourrait presque tous les guérir.

Ainsi, il n'en coûte que $25 pour qu'un lépreux soit guéri et soigné pendant un an. C'est donc dire que si tout le monde faisait sa part, la lèpre serait un fléau pratiquement vaincu. Le remède à la lèpre est trouvé (le sulfone-mère DDS) et est ridiculement bon marché; il ne suffirait que d'un bon mouvement général de la population pour qu'elle disparaisse.

On pleure sur l'impossibilité de trouver la cause du cancer: eh bien, celle de la lèpre et son remède le sont! C'est comme si on possédait la solution au cancer et qu'on laissait pourrir le remède. Ce serait impensable, non? C'est le cas pour la maladie de la lèpre.

Je crois qu'il serait intéressant que chacun qui se sent touché par ce problème devienne une sorte d'animateur autour de lui; d'abord, 1e: en s'informant auprès de la fondation "Le Secours aux Lépreux", C.P. 1672, Succursale B, Montréal 110, P.Q., de quelle façon il peut faire ses dons (prêts à fonds perdus, legs testamentaires, etc.); 2e: en trouvant soi-même des façons d'amasser des sommes (quêtes, soirées ou autres). Ainsi, une fois informé, le travail de sensibilisation peut être entrepris et permettre que tous soient éclairés.

Je crois que chacun a maintenant un choix à faire: ou bien, il se referme sur lui-même et laisse souffrir son frère qu'il ne veut pas voir; ou bien, il veut faire sa part pour que tous les hommes soient heureux et se met du côté de ceux qui luttent pour venir en aide aux malheureux.

C'est tellement vrai qu'à deux, la peine se partage, et la joie, elle, se multiplie! Et si Dieu a besoin des hommes, c'est bien ici...

Serge Tremblay, 1431, rue des Cèdres, Rivière-du-Moulin.
Le 4 mai.

Monologue sur la sexualité

Le monologue sur la sexualité entendu à Radio-Canada dans la soirée du 10 avril m'a rendu songeur. Je ne mets pas en doute les bonnes intentions, la verve, le talent de M. Yvon Deschamps, mais je me demande d'où est venue l'idée saugrenue de lancer sur les ondes de la radio, au beau milieu de la Semaine Sainte et de l'Année Sainte, une facétie qui rabaisse l'amour conjugal au niveau de l'accouplement animal. On ne tolérerait pas cette plaisanterie derrière le rideau de fer où les chefs des pays socialistes savent que la sexualité n'est pas un objet de risée. Les citoyens d'un pays soi-disant chrétien devraient le comprendre et pour des raisons d'un ordre transcendant rappelées par Saint Paul à maintes reprises (Rom., 13,13;1 Cor, 6, 18). Il me paraît malséant et malsain de rire de la sexualité au moment où l'anarchie gronde aux portes d'un Québec désemparé, anglicisé et dépeuplé.

Dans son Décret "Inter Mirifica", Vatican II recommande à l'autorité civile de veiller à ce qu'un mauvais usage des techniques de diffusion "ne vienne causer de graves préjudices aux moeurs publiques". On ne me fera pas accroire que la déchristianisation ultra-rapide de la belle Province ait pour cause unique l'archaïsme de l'enseignement religieux au foyer, à l'église et à l'école. La chanson québécoise, la poésie québécoise, le théâtre, le roman, le cinéma québécois, épaulés d'une certaine presse et de certaines émissions radiophoniques, y ont leur part de responsabilité. En éducation, l'Eglise, gardienne des valeurs spirituelles, et l'Etat, responsable de l'ordre temporel, détiennent des droits inaliénables auxquels correspondent des devoirs impérieux. Il est souverainement téméraire que, dans l'usage de techniques audio-visuelles exerçant une influence prépondérante sur l'éducation des masses, l'Etat tolère des abus criants et que l'Eglise ne soit plus en mesure d'exercer un droit qui lui vient, non du bon plaisir de César, mais de la volonté expresse des Puissances d'en-haut. A moins d'un redressement inspiré d'un prompt retour au bon sens, nous pouvons nous attendre à des événements qui nous feront "tinter les deux oreilles" (1 Sam., 3, II).

Le privilège de vivre en démocratie impose un tantinet de discipline et crée des devoirs. Il ne confère pas le droit de lancer n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand. La contestation et les remises en question supposent une suffisante maturité d'esprit.

Jean Bousquet, O.P., Sackville, N.-B.
Le 8 mai

Liste électorale permanente

Le Parti Québécois, comme on le sait, a été celui qui a crié le plus fort contre la confection de la dernière liste électorale, signalant des omissions de noms et des inscriptions de personnes non admissibles à voter.

"Quossa donne" une liste permanente des électeurs, sinon de la paperasse; à moins que ce soit une façon détournée de faire un recensement tous les ans. Dans ce cas, le Parti Québécois s'est fait passer un Québec.

Le vin est tiré, il faut le boire. Ainsi, du 6 au 11 mai, des gens, payés à même nos taxes, visiteront toutes les maisons du Québec pour savoir quelles sont les personnes à inscrire sur des listes permanentes annuelles.

Dans trois ans, peut-être quatre ans, quand ce sera le temps des élections, ce sera la dernière énumération qui servira à fabriquer les listes des électeurs. Les deux ou trois autres listes permanentes seront tombées en désuétude.

Le Parti Québécois a réclamé la réforme de la carte électorale avec le résultat que 102 députés libéraux furent élus. Le Parti Québécois a aussi réclamé la liste permanente des électeurs avec le résultat que plusieurs péquistes furent défranchis de leur vote.

Qu'est-ce que le Parti Québécois va encore réclamer? Le vote à deux tours de scrutin? Il vient de goûter à sa propre médecine sur deux réformes. Voudra-t-il maintenant goûter à sa dernière médecine: l'extrême onction, pardon l'extrême défaite?

La carte électorale pourrait difficilement être retouchée aussi longtemps que les libéraux seront au pouvoir. Mais la liste permanente des électeurs pourrait être mise immédiatement de côté, en se limitant à une énumération à l'occasion d'une élection.

Le Parti Québécois aurait tout intérêt à condamner cette méthode d'énumération annuelle inutile et coûteuse. Les péquistes leur sauraient gré d'avoir reconnu l'erreur de cette réforme, à l'instar des deux députés créditistes à l'Assemblée Nationale.

Maurice Dussault,
26, boul. des Alliés,
Québec 3

Le 7 mai.

Semaine culturelle Louis-Hémon

Les étudiants ont su s'extérioriser et montrer leur savoir-faire *(A. Perron)*

ROBERVAL — "La Semaine culturelle Louis-Hémon a été réellement la semaine des étudiants" a déclaré, hier soir, M. André Perron, directeur de la CSRLH, lors de la soirée Méritas qui se tenait à la cité étudiante de Roberval.

M. Perron a ajouté que cette semaine qui se terminait, a permis de constater jusqu'à quel point les étudiants savaient s'extérioriser et démontrer leur savoir-faire. "Nous avons pu constater, a-t-il dit, lors de la présentation des spectacles, et de la visite des expositions dans les écoles".

Le directeur général a tenu à remercier les étudiants et le personnel enseignant pour leur compréhension et leur support.

M. ROSARIO RAINVILLE

Le président de la régionale Louis-Hémon a indiqué que la présence des parents à certains endroits aurait pu être plus nombreuse. Il a précisé que l'encouragement des parents était un élément de motivation à l'endroit des étudiants.

M. Rainville a souligné qu'il s'était fait un effort des plus méritoires chez les étudiants, et qu'à son avis, la réussite de cette semaine était complète. Il a souhaité que cette activité se continue l'an prochain, et que l'on déploie autant d'efforts pour amener non seulement les parents, mais le grand public à l'intérieur des écoles afin de démontrer comment l'instruction qui y est donnée est valable.

M. Julien Ruel qui agissait comme invité d'honneur, a qualifié la semaine culturelle comme une ouverture de l'école sur la vie, qui deviendra moins traditionnelle et plus formatrice pour l'étudiant. Il a mentionné en outre que les étudiants se sont surpassés pour produire de magnifiques travaux, qui permettront de développer des goûts que l'on conservera toute sa vie.

PRIX MERITAS

Les étudiants qui ont mérité des prix Méritas sont: Slogan: M. Alain Groleau, de Saint-Félicien; poster: Mlle Monique Boily de Roberval; méritas littéraire (nouvelles): 1er Mlle Rachelle Bouchard, de Dolbeau; 2e Mlle Sylvie Saint-Pierre, de Saint-Félicien; 3e Mlle Michelle Lavoie, de Dolbeau; Méritas littéraire (pièces dramatiques): 1ère Mlle Danielle Rochette, de Dolbeau; 2e Mlle Denise Tremblay de Dolbeau et M. Alain Lalancette de Dolbeau.

Me Lucien Larouche réélu président

NORMANDIN — L'Association libérale du comté Roberval division provinciale, tenait hier à Normandin son congrès annuel et Me Lucien Larouche a été réélu par acclamation à la présidence de cette même association. A la vice-présidence, Mme Suzanne Niquet, de Dolbeau succède à Mme Jean-Eudes Senneville, de Saint-Félicien.

Au poste de secrétaire, M. Herbert Boivin a été réélu. Quant aux deux représentants des moins de 25 ans, auprès de l'Association ce sont Mlle Marie Cauchon, de Roberval et M. Alain Savard, de Mistassini.

Quelque cent militants libéraux ont assisté à ces assises, qui se sont déroulées à l'école Sainte-Marie, de Normandin, et on notait la présence du président de la Fédération libéral provinciale, M. Pierre Lajoie pour qui c'était la première sortie officielle en tant que président provincial du Parti libéral provincial. Le député et vice-président de l'Assemblée nationale Me Robert Lamontagne était également présent à ce congrès de comté.

Wagon de papier incendié

KENOGAMI — Les pompiers de Kénogami ont dû combattre pendant plus de deux heures un incendie qui s'est déclaré dans un wagon de papier de la compagnie Price.

Une fois le toit du wagon complètement brûlé, les agents de sécurité de la compagnie ont tiré le char à l'extérieur de l'usine où leurs installations contre le feu sont entrées en action.

Vol d'une valeur de $1,200, à Kénogami

KENOGAMI — Il y a des voleurs qui se promènent aujourd'hui avec du linge neuf sur le dos.

Une valeur de $1,200 en marchandises a été volée hier avant-midi, au magasin de nouveautés Louis Hébert, sur la rue Sainte-Famille à Kénogami.

Les policiers de la Sûreté minicipale de Kénogami et de la Sûreté du Québec, sous la direction du sergent Anctil, de Kénogami, procèdent actuellement à l'enquête.

Le travail des policiers est compliqué par l'absence totale d'infraction. Les enquêteurs ont retrouvé la porte en parfaite condition même s'il est prouvé que les voleurs l'ont ouverte pour pénétrer à l'intérieur du magasin.



Rallye Tiers-Monde

Près de 4,000 personnes, dont plus de 3,200 marcheurs, ont participé samedi matin au Rallye Tiers-Monde Lac-St-Jean, et par un beau temps ensoleillé.

Les marcheurs étaient commandités pour environ une moyenne de $0.55 chacun du mille, ce qui permettrait d'atteindre les objectifs fixés. La participation a été beaucoup plus grande que lors du rallye de l'an dernier, et les objectifs moraux commencent à poindre chez les participants, remarquent les organisateurs. En calculant toutes les personnes s'occupant des dix relais du parcours de 11 milles, les ambulanciers, les policiers, les radio-amateurs, les cavaliers chevauchant devant les marcheurs, les autorités, et tous les autres, les promoteurs du rallye estiment que la journée de samedi a été une réussite totale. La marche a réellement pris une allure communautaire, et "cette solidarité qu'on démontre pourrait très bien se retrouver pour d'autres causes. On peut travailler tous ensemble, c'est prouvé," soutient Roger Leroy, le coordonnateur de l'événement.

CENTRES GO GOODYEAR

Alignement DES ROUES

En spécial cette semaine seulement!

7.88

POUR LA PLUPART DES VOITURES NORD-AMÉRICAINES

PRIX COURANT: $10.95

Les pneus et le millage des pneus, on connaît ça! Nous savons qu'un bon alignement des roues est de première importance pour obtenir sécurité et long millage. Voici ce que nos techniciens feront pour ce prix modique:

1. Réglage du cambrage, de la chasse et de la convergence selon les indications du constructeur
2. Ajustement des barres de torsion
3. Ajustement des roulements des roues avant
4. Inspection complète et minutieuse du train avant

NOTRE POLITIQUE D'ENTRETIEN DES VOITURES: "SERVICE PARFAIT OU TOUT EST REFAIT"

CENTRES GO GOODYEAR

UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

777, BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI — 549-4975

AUCUN COMPTANT REQUIS – UTILISEZ GOODYEAR CHARGEX master charge

Nous avons demandé à des pêcheurs ce qu'ils recherchent dans un hors-bord.

Et voici leur réponse

Nous savions qu'il nous serait très difficile de remplacer notre Sportwin Classic de 9½ cv. Alors, avant de mettre au point notre nouveau 9.9, nous avons demandé à des pêcheurs, à la fois sportifs et commerciaux, quels changements nous devions faire.

Nous avons fait ce qu'ils nous ont dit.

Nous avons gardé toutes les bonnes choses de notre Sportwin. Fiabilité. Economie de carburant. Puissance de déjaugeage. Puissance souple à des vitesses lentes pour pêche à la traîne. Et les 8 réglages rapides d'inclinaison.

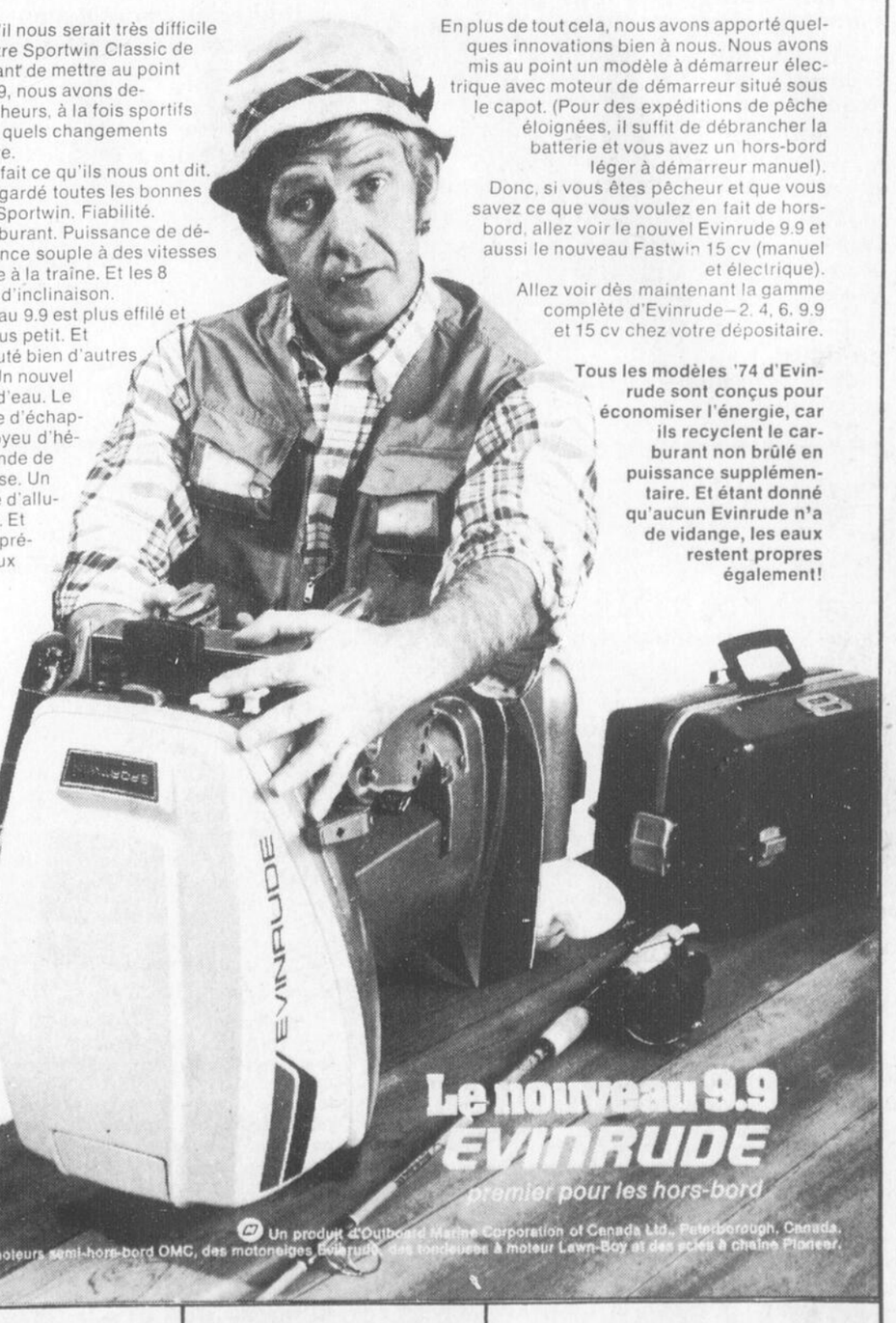
Notre nouveau 9.9 est plus effilé et plus propre, et plus petit. Et nous y avons ajouté bien d'autres choses encore. Un nouvel arbre à chemise d'eau. Le système Evinrude d'échappement par le moyeu d'hélice. Une commande de ralenti plus précise. Un nouveau système d'allumage Quick Rise. Et un entraînement préréglé pour les eaux peu profondes.

En plus de tout cela, nous avons apporté quelques innovations bien à nous. Nous avons mis au point un modèle à démarreur électrique avec moteur de démarreur situé sous le capot. (Pour des expéditions de pêche éloignées, il suffit de débrancher la batterie et vous avez un hors-bord léger à démarreur manuel).

Donc, si vous êtes pêcheur et que vous savez ce que vous voulez en fait de hors-bord, allez voir le nouvel Evinrude 9.9 et aussi le nouveau Fastwin 15 cv (manuel et électrique).

Allez voir dès maintenant la gamme complète d'Evinrude–2, 4, 6, 9.9 et 15 cv chez votre dépositaire.

Tous les modèles '74 d'Evinrude sont conçus pour économiser l'énergie, car ils recyclent le carburant non brûlé en puissance supplémentaire. Et étant donné qu'aucun Evinrude n'a de vidange, les eaux restent propres également!



Le nouveau 9.9 EVINRUDE

premier pour les hors-bord

Un produit d'Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada.
Fabricante des moteurs semi-hors-bord OMC, des motoneiges Evinrude, des tondeuses à moteur Lawn-Boy et des scies à chaîne Pioneer.

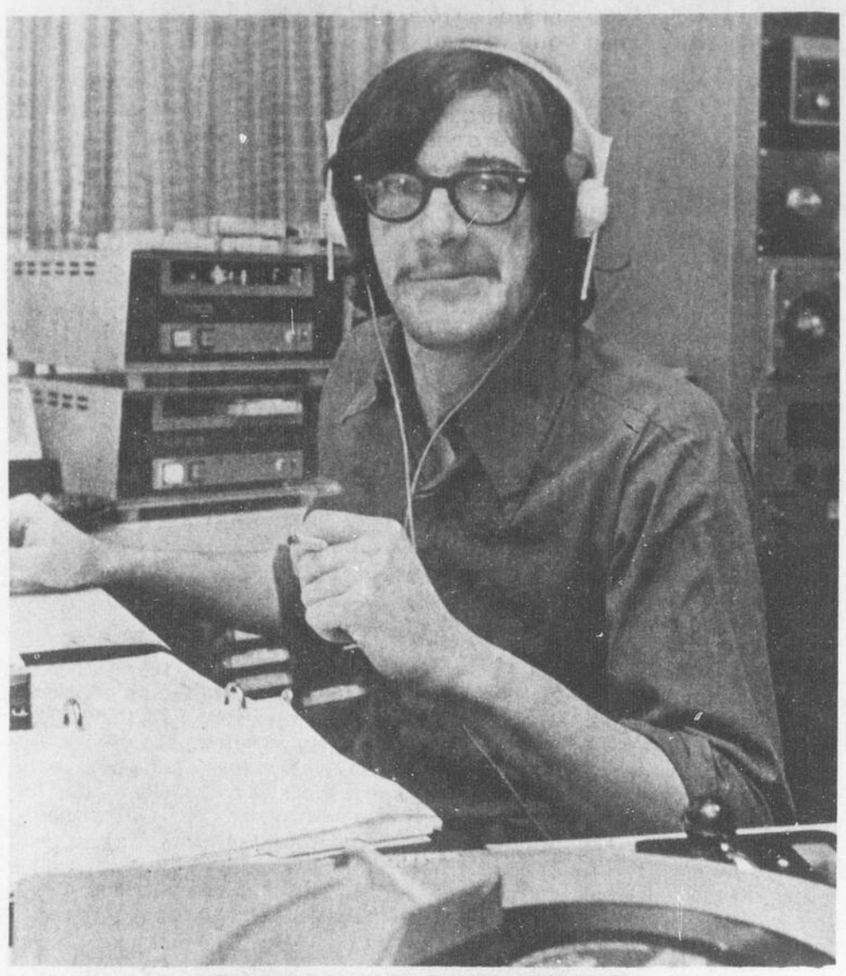
Bob R. Larouche Inc.,
350 rue Davis,
Arvida,
Tél.: 548-5451

gagnon FRERES
(Nouveauté) Chicoutimi Enrg.
406 E. Racine,
Chicoutimi
Tél.: 543-1501

Sears *Simpson Sears Ltd*
PLACE DU SAGUENAY,
CHICOUTIMI
Tél.: 549-8240



ROBERT MENARD, A SES HEURES DE GLOIRE



LE "FANTAISISTE DU TELEPHONE"

Robert-Guy Lavallée, alias Robert Ménard

"J'ai pleuré une partie de la nuit avant de me livrer"

PAR GUY BERGERON
"EXCLUSIF AU QUOTIDIEN"

Chicoutimi — "Lorsque je sortirai de prison, je retournerai au Saguenay pour y vivre. Est-ce que je ferai de la radio? Y aura-t-il des ouvertures pour moi? Je ne sais pas. Mais une chose que je puis dire, et cela je peux le jurer, je n'ai jamais rencontré un coin aussi intéressant que le Saguenay."

"J'avais prévu me livrer le 1er mai dernier. Je m'étais donné un an pour prouver quelque chose. A cette date, je me suis rendu compte que c'était plus difficile que je pensais. J'ai pleuré une partie de la nuit avant de me livrer. J'ai voulu être honnête envers une certaine société qui me donnait pas mal de bonnes choses. J'ai voulu me révéler à elle tel que j'étais."

"Et ensuite, il y avait une personne dans ma vie que j'aimais. Je ne pouvais me marier, lui donner un enfant dans les conditions actuelles."

Voilà ce que déclarait, dimanche après-midi, l'animateur des "Fantaisies d'un téléphone" du poste CJMT, Chicoutimi, Robert Ménard, sous son vrai nom, Robert - Guy - Joseph Lavallée, qui a maintenant une peine de dix années de pénitencier à purger, après s'être évadé de la prison de Cowansville, le premier mai 1973, lors de l'important e vague d'évasion à cette institution. Il a fait ces révélations à notre journaliste, du Centre Parthenais, à Montréal.

Pour situer nos lecteurs, disons que Robert Ménard s'est servi, pour la dernière fois du téléphone vendredi, pour communiquer avec la police de Montréal, leur demandant de venir l'arrêter, décidant ainsi de se livrer à la police, ne pouvant plus vivre comme un fugitif.

Voici d'ailleurs, "l'entrevue exclusive", que" Robert Ménard" a donnée, hier, au Quotidien, du Centre de détention Parthenais, de Montréal, quelques heures avant d'être reconduit au pénitencier de Cowansville, pour être jugé, à nouveau, pour son évasion.

"POURQUOI VOUS-ETES-VOUS LIVRE?"

Lavallée- "J'avais prévu un an pour prouver quelque chose. Maintenant rendu au premier mai, c'était plus difficile que je ne le pensais. Je réalisais que ce n'était pas de gaieté de coeur que je passerais quatre années de plus en prison, surtout avec la carrière que j'avais là."

HONNETETE

Et Lavallée, alias Robert Ménard, celui qui a fait rire toute la région, a ajouté: "c'était d'abord pour tenir ma promesse à moi-même. Parce que l'honnêteté c'est au fond de soi: l'honnêteté c'est dans le coeur des gens. Autrement, le reste est bien difficile à faire."

J'ai voulu être honnête aussi en face d'une certaine société qui commençait à me donner pas mal de bonnes choses. J'ai voulu me révéler à elle, tel que j'étais."

LE "ROBERT MENARD" QUI LES A FAIT RIRE

"Maintenant, ils connaissent le "Robert Ménard" qui les a fait rire le matin et le Guy-Robert Lavallée qui a été le "gros méchant" pendant quelques années, puis qui a quand même payé une partie de ses dettes et qui va continuer à les payer, qui va revenir un jour ou l'autre bien blanc devant eux autres."

Ensuite, le journaliste du Quotidien lui a lu l'hommage que le gérant du poste CJMT, M. Gaston Sénéchal, lui a rendu, de même que ses confrères de la station, affirmant qu'il était un employé-modèle et un gars correct.

Lavallée- "C'est pas mal gentil, je ne m'attendais pas à ce qu'ils réagissent aussi bien que ça. Je reste quand même que mon départ va causer pas mal de problèmes à la station, parce qu'il y a une série d'émissions qui va tomber à l'eau à la suite de mon départ. Mais tu sais, si je partais pas, à l'âge que j'ai peut-être qu'on m'aurait repris dans cinq ans, dans six ans. J'avais besoin d'une chose. C'est de faire vraiment tout ce qu'un homme peut faire, comme par exemple, me marier, et d'avoir un enfant, ce que je ne pouvais offrir à une femme, dans ma situation. Ca j'en étais conscient."

EN AMOUR

"J'étais amoureux de quelqu'un, à ce moment-ci, même très amoureux. Mais je suis conscient que cette relation là que j'avais va probablement péricliter."

HISTOIRE

Ménard a révélé qu'il était natif de Montréal, mais qu'il avait été élevé à Saint-Jean d'Iberville.

Ensuite, Robert-Guy Lavallée apporte la précision suivante quant à sa feuille de route: "Il y a une erreur. C'est une sentence de dix ans que je suis en train de purger."

Et il continue : "Je vais te raconter l'histoire. J'ai fait partie d'une grosse vague d'évasions de Cowansville, au mois de mai, l'année dernière. Presque tout le monde s'est évadé. Je pense qu'il y en a eu neuf ou dix de suite."

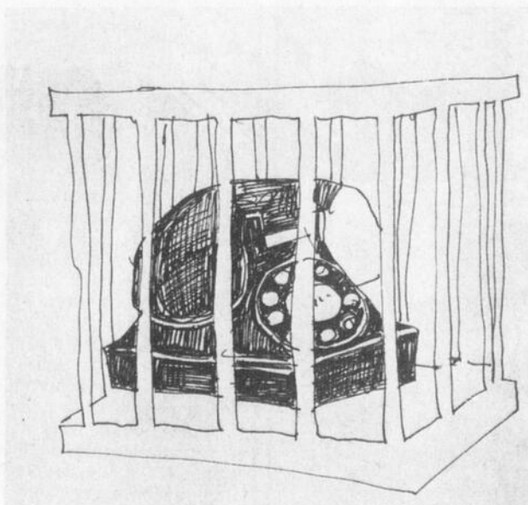
"A cause d'une erreur avec un autre détenu, on m'a appelé Jean-Robert Lavallée, alors que mon nom véritable est Robert-Guy Lavallée."

Avant de se rendre à Chicoutimi pour y travailler à CJMT, Lavallée a travaillé comme chauffeur de taxi et par la suite a été engagé comme annonceur au poste CJMT.

Lavallée aurait encore beaucoup de choses à dire, mais, à Parthenais, on ne lui permet plus de poursuivre la conversation.

Ce sont les agents Marc Gilbert et Pierre Rouleau qui ont arrêté Lavallée dans un appartement au 107, rue Racine, à Chicoutimi, vers 3 h 10 du matin, dans la nuit de vendredi à samedi.

La justice suivra son cours et Lavallée devra maintenant purger sa peine à la société tout en espérant lui-même que la loi de libération conditionnelle considérera qu'il s'est réhabilité dans une société de qui il veut être un actif, plutôt qu'un passif.



UN TELEPHONE . . . DERRIERE LES BARREAUX

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

Club Optimiste — Le souper hebdomadaire du Club Optimiste d'Arvida aura lieu lundi, à 6.30 p.m., à l'Hôtel Jean-Dequen.

Dames auxiliaires de l'hôpital — L'assemblée régulière des dames auxiliaires de l'hôpital d'Arvida aura lieu mardi, le 14 mai, à 8 heures p.m., à la cafétéria de l'hôpital. Il y aura un invité spécial et un goûter sera servi à la fin de la soirée. Toutes sont priées d'être présentes.

CHICOUTIMI

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis de Chicoutimi aura lieu lundi, à 18.30 heures, à l'Hôtel Chicoutimi.

Club Optimiste — Le souper hebdomadaire du Club Optimiste de Chicoutimi aura lieu lundi, à 18.30 heures, Hôtel Chicoutimi

AFEAS Ste-Anne — Les membres de l'AFEAS Ste-Anne sont priés de se rendre mardi, le 14 mai, à 7.30 heures p.m., au local habituel afin d'assister à une messe, à l'occasion de la fête des mères.

JONQUIERE

Chevaliers de Colomb — L'assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb de Jonquière, Conseil 2756 aura lieu mardi, le 14 mai, à 20 heures, au local habituel, rue Pelletier. Attention à tous nos membres, ne pas oublier la fête du 40ième anniversaire de fondation.

KENOGAMI

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du Club Richelieu de Kénogami aura lieu mardi, le 14 mai, à 6.15 heures p.m., au Motel Richelieu, Route 170.

AFEAS — L'assemblée mensuelle de l'AFEAS de Kénogami aura lieu mardi, le 14 mai, à 8 heures p.m., au local habituel. Il y aura exposition, des diapositives et ensuite la fête des mères. Bienvenue à toutes.

POINTE-BLEUE

CLSC Lavallière — Citoyens de Pointe-Bleue, vous êtes invités à venir vous exprimer sur vos besoins en matière de santé et services sociaux. Pour ce, il y aura une réunion publique qui se tiendra le 14 mai, à 7.30 heures p.m., à la résidence des étudiants.

RIVIERE-DU-MOULIN

Fête des Mères — Mardi soir, le 14 mai, à 8 heures p.m., aura lieu au sous-sol de l'église St-Isidore, une soirée spéciale à laquelle sont invitées les mères. Il sera question à cette occasion du rôle que la mère joue dans l'éclosion et la poursuite des vocations religieuses et sacerdotales. L'abbé Yvan Tremblay, directeur de la Pastorale diocésaine des vocations, s'adressera aux participantes qui auront également l'opportunité de visionner un document audio-visuel qui amorcera un échange. Cette soirée est organisée conjointement par l'équipe de pastorale des vocations et le mouvement des femmes chrétiennes de la paroisse St-Isidore.

CLINIQUE DU 14 MAI

Boileau, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole chez Mme Réal Côté à 1.30 heures p.m..

Chambord, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à la salle paroissiale, à 15 heures.

Chicoutimi, clinique de radiographies pulmonaires à l'Unité Sanitaire de 9 heures à midi et de 1.30 à 4 heures.

Ferland, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au couvent de 2.15 à 3.15 heures p.m..

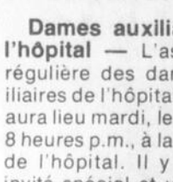
St-André, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au couvent, à 14 heures p.m..

St-Honoré, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au sous-sol de l'église de 2 à 3 heures p.m..

N.B., clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité Sanitaire de Chicoutimi tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 heures a.m..

N.B., clinique antivénérienne à l'hôpital de Chicoutimi Inc. le mardi et le jeudi de 9 heures à 11 heures a.m.. Entrée: portes des cliniques externes. Tél.: 549-2195, local 316.

Coupon de participation
A L'EMISSION
BONNE JOURNEE



CO-ANIMEE PAR
YVES JOBIN
ET
JEAN DUCHARME
A L'ORGUE YVAN LACASSE



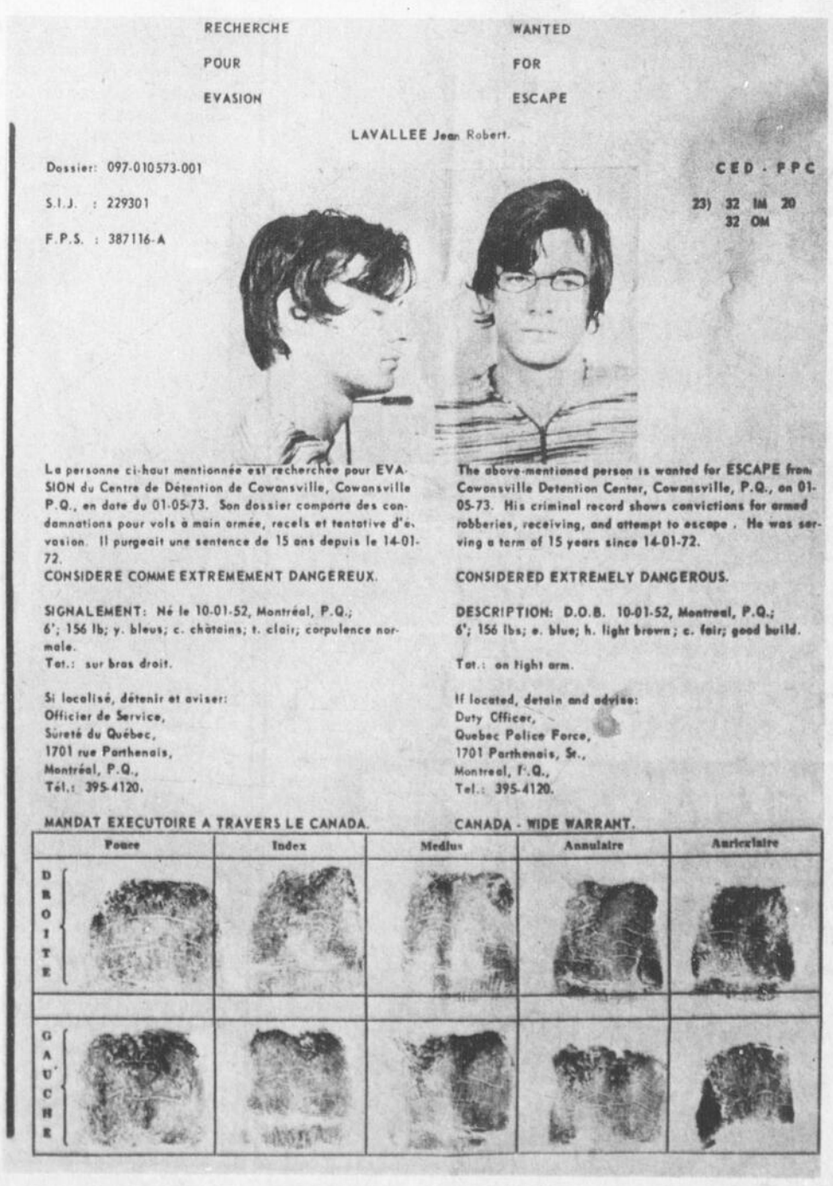
Les mardi, mercredi et jeudi de 8 h. a.m. à 9 h. a.m., sur les ondes de CKRS-TV.
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....
C.K.R.S. TELEVISION

DECOUPEZ ET APPORTEZ A
PLACE du SAGUENAY



CONDITIONS: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série televisée Bonne Journee. Les prix seront acceptés tels quels. Les employés (es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

VALIDE SEULEMENT: Si déposé dans le mall central de Place du Saguenay. Valide pour toute la série.



PLACE du SAGUENAY

Vous offre l'opportunité de
GAGNER
UN VOYAGE A
PARIS
POUR DEUX (2) PERSONNES
AVEC EXCURSION DE 8 JOURS EN AUTOCAR OFFERTE PAR
LE TOURISME FRANÇAIS
EN ITALIE ET EN SUISSE OU AU CHOIX SUR LA COTE D'AZUR. TOUS FRAIS COMPRIS
(transport hôtels repas)



Plus $400
OFFERT PAR
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

VOUS VOYAGEREZ PAR
PARCE QUE C'EST FRANÇAIS.



AIR FRANCE
EN COLLABORATION AVEC
VOYAGES MICHEL INC. IATA
363 RACINE
CHICOUTIMI 549-8874

DECOUPER
ce coupon et déposer à PLACE SAGUENAY
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL.: .....



TIRAGE LE 29 MAI
DANS LE MAIL DE PLACE DU SAGUENAY A 2 HEURES P.M.

"Viens pour la tarte, viens pour le vin, mais viens!"

Un thème qui "éveille en chacun de nous", une signification économique *(J.-N. Lalancette)*

Par Laurent TREMBLAY

MISTASSINI — "VIENS POUR LA TARTE, VIENS POUR LE VIN, MAIS VIENS!" Ce thème du 14e festival a été dévoilé, samedi soir, lors du Bal du Festival du bleuet qui se tenait au Motel Chute des Pères, de Mistassini.

S'adressant à quelque 300 personnes, dont les membres de l'exécutif du CRD, et des représentants de manifestations touristiques du Saguenay-Lac-St-Jean, le président du festival M. Jean-Noël Lalancette a indiqué que ce thème devait animer les fêtes populaires a août prochain et donner toute la signification économique qu'il "éveille en chacun de nous".

Rappelant que depuis 14 ans tous ceux qui travaillent pour le Festival du bleuet se rendent compte que les gens de Mistassini et de partout ailleurs prennent conscience que le bleuet est pour la région une source de revenu facilement comparable à bien des industries, le président a déclaré que son organisation allait accentuer encore le travail de sensibilisation auprès de la population ainsi qu'auprès du gouvernement. "Dans le même optique que les fondateurs du Festival, a fait remarquer M. Lalancette, nous voulons faire connaître et consommer davantage le bleuet chez nous, ensuite partout au Québec et au Canada".

Me ROBERT LAMONTAGNE

Le président d'honneur de ce bal, Me Robert Lamontagne, s'est dit très optimisme sur le projet de placement étudiants à la cueillette des bleuets présentement à l'étude au ministère de l'Agriculture.

Considérant que cette soirée marquait le début de la saison touristique au Saguenay-Lac St-Jean, le vice-président à l'Assemblée nationale s'est particulièrement attardé au rôle important que devait jouer la Commission touristique du Lac-Saint-Jean. Il a déclaré que ce qui s'était passé dans la région n'avait pas sa raison d'être et que les objectifs devaient dépasser les opinions des particuliers. "Tous tant que nous sommes, a-t-il préconisé, nous devons avoir comme mandat de vendre le Saguenay-Lac-Saint-Jean".

Dr PAUL-EMILE BERARD

Le maire de Mistassini a fait ressortir les effets bénéfiques du congrès de l'an dernier. Il espère que le congrès de 1974 apportera des solutions aux nombreuses questions que l'on s'est posées notamment sur le souci d'utiliser le bleuet et ses sous-produits dans le milieu, sur l'inventaire des endroits où le touriste et le cueilleur pourront facilement se retrouver.



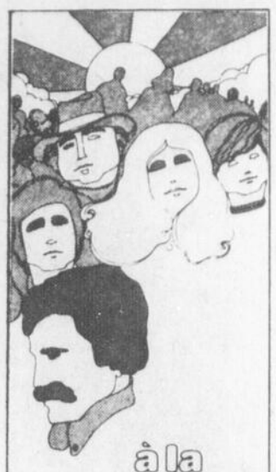
DENISE PREMIERE — La reine du bleuet, Denise 1ère, en compagnie de Mme Robert Lamontagne et de M. Antonin Dufour, coordonnateur du Festival du bleuet.



BLEUET — Le président du Festival du bleuet, M. Jean-Noël Lalancette, montre à ses invités qu'au Lac-St-Jean on peut avoir des grappes de bleuets de cette dimension. Il est accompagné du Dr Paul-Emile Bérard et du député de Roberval, Me Robert Lamontagne.



ON PARLE WESTERN — Un enthousiasme débordant régnait à ce bal Western, qui se tenait vendredi soir, à la salle de l'O.T.J. où l'on comptait plus de 500 personnes. Le shérif André Perron s'entretient avec le président Claude St-Arnaud, de ce "10 jours" qui approche à grands pas.



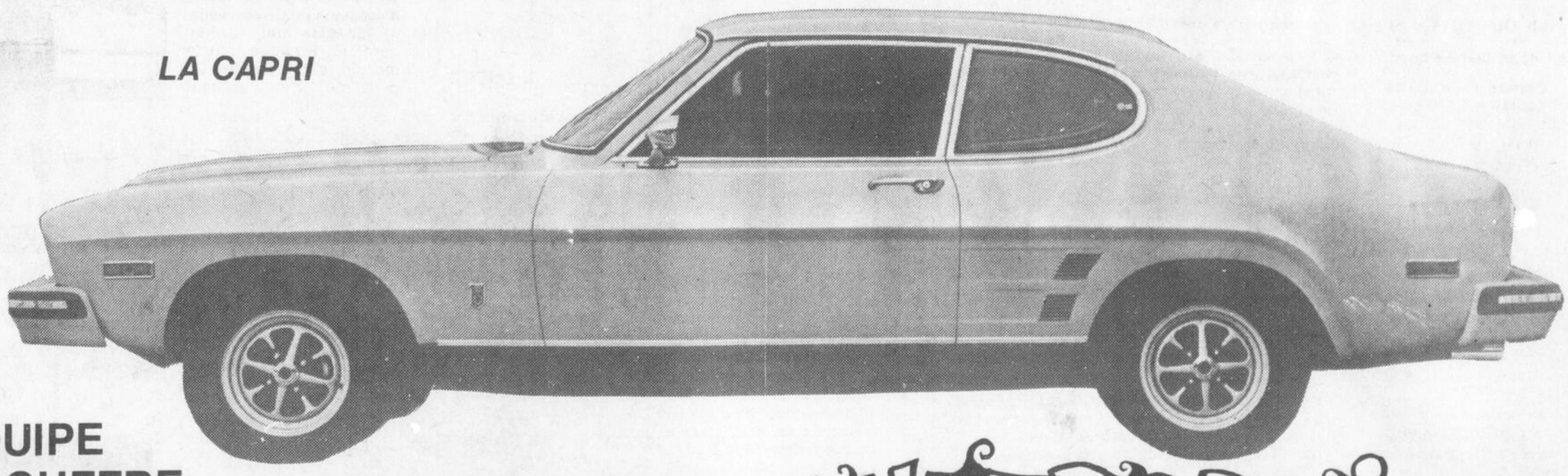
L'épargne à terme, ça rapporte en grand!

La Caisse populaire Desjardins, c'est nous autres!



JEAN-EUDES PELLETIER PROPRIETAIRE

LA CAPRI



MON EQUIPE DE VENTE SOUFFRE DE

MAIRMETE COU MONTE BOPRI?

ET VOUS POUVEZ PAR UNE VISITE LES EN GUERIR!

A NOTRE DEPARTEMENT DES VENTES



Yves Garant
vendeur



Maurice Desbiens
vendeur



Maurice Gendron
vendeur



Robert Blackburn
vendeur



Yves Tremblay
vendeur



LA COUGAR

PELLETIER AUTO INC.

LA OU LE SERVICE EST DE MISE!

Route 16 A, Chicoutimi Tél.: 549-5021

Ford MERCURY

DÉMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

LUNDI, 13 MAI

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Le brigand"
10.30 Pour vous mesdames (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma (C)
"La gamberge"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Flipper (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Les Berger (C)
20.00 Médecin d'aujourd'hui (C)
21.00 A la canadienne (C)
21.30 Le justicier (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"Le cri de la victoire"

MARDI, 14 MAI

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Ring enchanté"
10.30 Pour vous mesdames (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Bonjour été
14.00 Cinéma
"Aventurier de la jungle"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 La soeur volante (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Hawaii 5-0 (C)
20.30 Symphorien (C)
21.00 Les protecteurs (C)
21.30 Que reste-t-il (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"Touchez pas aux blondes"

HOTEL LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi Tel: 543-4980
Chambres et pensions
SPECTACLE CONTINU
de 3 hres p.m. à 3 hres a.m. tous les jours.
Saloon
543-0456
8 DANSEUSES POUR VOUS SERVIR

C.K.R.S.-T.V. Canaux 12-2-4-8-9

LUNDI, 13 MAI

8.45 Bagatelle (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Monsieur Pipo
10.00 Les Chiboukis (C)
10.15 Du soleil à 5 cents (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Ciné-matin chez-vous
"La loi du silence"
16.00 Bobino (C)
16.30 Les Egregores (C)
17.00 Daktari (C)
18.00 Cher oncle Bill (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.39 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 Soirée canadienne (C)
20.00 Les forges de St-Maurice (C)
20.30 Mont-Joye (C)
21.00 Destination Canada (C)
21.31 Marcus Welby (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 122489 Enquête (C)
"Un amour sauvage"

MARDI, 14 MAI

8.00 Bonne journée
8.45 Dessins animés (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Monsieur Pipo
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Les contes de la rive
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"La maudite ou Marguerite de Cortone"
16.00 Bobino (C)
16.30 Nic et Pic (C)
17.00 Daniel Boone (C)
18.00 Bunny et ses amis (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.39 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 7 Extra (C)
19.30 La p'tite semaine (C)
20.01 La soirée du hockey (C)
22.31 Téléjournal national et international (C)
22.54 Nouvelles du sport et météo (C)
23.01 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Art (C)
"Nathalie Granger"

FUTURS MARIES
Voyez notre
CHOIX DE FAIRE-PART
Librairie Régionale
461, Racine Est
CHICOUTIMI
Tél.: 549-7135

L'Académie de ballet de Chicoutimi en beauté

par Christiane LAFORGE

CHICOUTIMI — L'évolution des élèves de l'Académie de ballet de Chicoutimi est de plus en plus marquante. Au cours de leur spectacle annuel, samedi et dimanche dernier, ils semblaient danser avec plaisir, on les sentait vivre et vibrer à cette musique très belle qui a été servie pour chaque chorégraphie.

Conçu en trois parties, le spectacle a débuté par "Coccinelle' cette ravissante chorégraphie de Milenka Niederlova, dont "Arc-en-ciel" et "mélancolie" ont été particulièrement réussis.

Coccinelle est une histoire d'amour qui finit bien, prétexte à de très jolis pas de danses. Déjà interprétée au cours de l'année dans le cadre de "Rythmes en liberté", tournée des ballets du Saguenay, cette chorégraphie exhalte la féminité et la grâce de ces jeunes danseuses dont plus d'une promettent beaucoup.

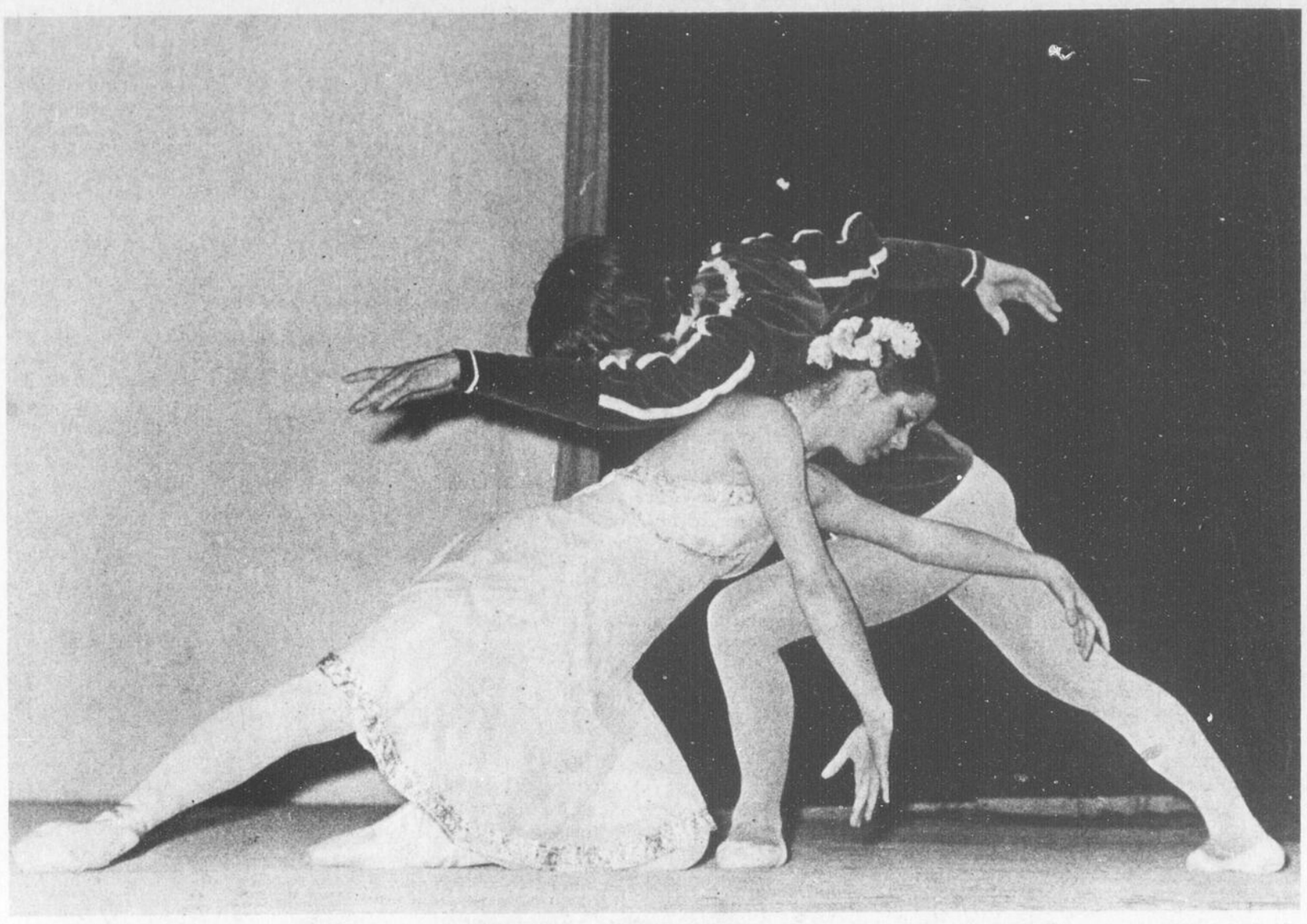
"Divertissement" a permis de bons moments comme le pas de deux sur une musique de Tachïkovski, "La belle au bois dormant" avec Marie Beaulieu et Michel Gagnon ainsi que le pas de deux s sur la musique de Chostakovicht avec Hélène Harvey et Jean-Guy Dufour. La difficulté de "divertissement" était apparente dans l'interprétation. Plus crispés les danseurs et danseuses ne se sont pas si pleinement abandonnée à la musique que lors de la troisième partie.

Plus rythmée, plus enlevante, les huit chorégraphies, partie jazz, ont été l'occasion de voir se révéler réellement ces jeunes danseuses plus à l'aise, semble-t-il, et pleinement données.

A souligner Michel Gagnon, très beau à voir dans ses mouvements souples et Marie Beaulieu qui paraissait appartenir totalement à la musique. "Modhina" et "Une journée dans la vie de deux amants" avec Marceline Néron et Jean-Guy Dufour sont à souligner... et à revoir.

Le travail et la progression effectués par l'Académie de Ballet sont étonnants. Quel en serait la qualité si l'Académie ne devait pas se buter à des problèmes de locaux inadéquats pour les répétitions et au temps, trop restreint des pratiques? D'année en année une amélioration est marquante dans la formation des élèves qui s'exécutent avec maturité et sérieux.

Les chorégraphies étaient de Milenka Niederlova, directrice artistique, de Michel Martin, professeur de jazz, et de Michel Gagnon. Les costumes, très jolis étaient réalisés par Mme Paul-Emile Gagné et Mme Jacqueline Bergeron. La musique était un montage de Claude Simard. L'éclairage était la responsabilité de Luc Monette.



Pas de politiciens au Festival de Cannes

Cette semaine, en raison de la période électorale, aucune personnalité officielle ne représentait le Gouvernement français à Cannes.

C'est le président du Conseil d'administration du festival, Monsieur Robert Favre-Lebret, qui a proclamé hier soir l'ouverture de la compétition annuelle.

La foule se pressait aux alentours du théâtre pour apercevoir les vedettes de la soirée. Elles étaient surtout italiennes pour ce spectacle d'ouverture consacré au dernier film de Fédérico Fellini. Celui-ci fit une entrée remarquée, aux cotés de Magali Giuletta Massina. Jean-Claude Brialy accompagnait Monica Vitti, membre du jury.

Josephine Baker, dans une élégante robe de lamé, rappelait les grands jours des folies bergères. Il y avait aussi la traditionnelle pléiade de jeunes acteurs découverts durant l'année.

La soirée a débuté par la projection d'"entracte", de rêne clair, président du jury de Cannes pour 1974.

Jean-Claude Braly, dans sa présentation, a rendu hommage au célèbre metteur en scène qui réalisa ce court métrage il y a cinquante ans, avec la participation de ses amis surréalistes.

Puis ce fut l'évocation de l'enfance de Fellini a Rimini dans "Amarcord", un film tendre historique, qui fut longuement applaudi.

Les disciples de Massenet en tournée française

A l'invitation du Gouvernement français les disciples de Massenet donneront en France une série de douze concerts, du onze mai au quatre juin.

Organisée en collaboration avec Monsieur André Dassary, chanteur bien connu, la tournée débutera a Paris et se terminera à Biarritz, en passant par dix autres villes.

Cette chorale a été formée en 1928 par Charles Goulet, qui en fut le directeur musical durant trente-cinq ans.

Les disciples de Massenet ont effectué des tournées en Europe en 1950 et en 1960. Lors du festival de musique de Chicago 1951, ils avaient remporté le premier prix.

A maintes reprises les chanteurs ont eu l'occasion de se produire aux Etats-Unis et au Canada.

Le renouveau au sein du groupe s'est effectué par étapes et s'est accentué depuis 1967, sous la direction de René Lacourse.

La tournée qui commence samedi pour les 66 membres de la chorale a été rendue possible grâce à l'appui financier des amis des disciples de Massenet, et d'une subvention de 25 mille dollars du ministère des affaires culturelles du Québec.

CINÉMA

ALMA

Alma
Jusqu'au 16 mai incl.: "Le Flingueur" - "L'Hôpital" -

Canadien
Jusqu'au 16 mai incl.: "Monsieur Super Invisible" - "Ambassade" -

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 16 mai incl.: "La Bataille de la planète des Singes" - "Les quatre Malfrats" -

CHICOUTIMI

Capitol
Jusqu'au 16 mai incl.: "La dernière maison sur la gauche" - "Le sexe sauvage" -

Cartier
Jusqu'au 16 mai incl.: "Le Parrain" - "Love Story" -

Impérial
Jusqu'au 16 mai incl.: "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil" - "Le voleur qui vient dîner" -

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Dossier Erotique d'un notaire" - "Perfection de l'amour physique" -

Cinéma 2
"Le Filleul" - "Les enragés de la moto" -

Cinéma 3
"Homo Eroticus" - "Hom" -

CINE-PARC

Jusqu'au 16 mai incl.:

Saguenay 1
"Roméo et Juliette" - "Les Eperons noirs" -

Saguenay 2
"Torra Torra" - "L'homme le plus dangereux du monde" -

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 15 mai incl.: "Monsieur Super Invisible" "Ambassade" - "Virages" -

JONQUIERE

Bellevue
Jusqu'au 16 mai incl.: "La dernière maison sur la gauche" - "Le sexe sauvage" -

Centre
Jusqu'au 16 mai incl.: "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil" - "Le voleur qui vient dîner" -

Elysée
Jusqu'au 16 mai incl.: "Le Parrain" - "Love Story" -

MISTASSINI

Orphéon
Jusqu'au 16 mai incl.: "La grande bouffe" - "L'odeur des fauves" -

NORMANDIN

Le Foyer
Dernière représentation: "Alyse et Chloe" - "Photo interdite d'une bourgeoise" -

DANSE

Une production du Royal Ballet de Londres a été présentée cette semaine au Métropolitan Opera de New York, à cette première américaine de "Manon", qui s'inspire du roman "Manon Lescaut", assistait la princesse Margaret et son mari Lord Snowdon.

Margaret est la présidente du conseil d'administration de la célèbre troupe Royal Ballet.

STUDIOS

De nouveaux studios d'enregistrement, comprenant un équipement de télévision des plus perfectionnés, seront construits en remplacement des trois studios Samuel Goldwyn, qui ont été la proie des flammes lundi, à Hollywood.

Le gérant général de l'entreprise, Jack Foreman, a indiqué que les travaux de construction commenceraient bientôt et seront terminés d'ici un an.

Cette renovation sera réalisée au coût d'environ deux milliards de dollars.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE — CKRS

L'AMOUR SAUVAGE (5)

Lundi, minuit. Américain. 1961. Drame psychologique de P. Dunne avec Elvis Presley, Hope Lange et Tuesday Weld. Un jeune garçon de ferme révolté s'adoucit au contact d'une femme psychiatre. Intrigue chargée et peu vraisemblable. Mise en scène soignée. Interprétation valable. Situations délicates. Tentative de suicide.

LA MAUDITE (5)

Mardi, 14h.30. Italien. 1950. Drame de M. Bonnard avec Maria Frau, Mario Pisu et Aldo Nicodemi. La vie de sainte Marguerite de Cortone. Assez bien réalisé. Belle photographie. Interprétation valable. Positif. Passages délicats.

CHICOUTIMI — CJPM

LE CRI DE LA VICTOIRE (5)

Lundi, 23h. Américain. 1954. Drame de guerre de R. Walsh avec Van Heflin, Aldo Ray et Mona Freeman. L'entraînement au combat de jeunes soldats pendant la guerre. Assez bien réalisé. Un certain lyrisme. Des clichés. Interprétation de qualité. Eléments positifs. Moeurs faciles.

LE RING ENCHANTE (5)

Mardi, 09h. Italien. 1939. Mélodrame de M. Bonnard avec Erminio Spalla, Augusto Lanza et Mariella Lotti. Un champion de boxe abandonne son père et sa fiancée pour une riche désoeuvrée. Situations conventionnelles. Mise en scène de métier. Bonnes scènes de boxe. Interprétation pittoresque de Spalla. Moralité douteuse.

LES AVENTURIERS DE LA JUNGLE (6)

Mardi, 14h. 30. Américain. 1953. Film d'aventures de L. Sholem avec Johnny Weissmuller, Karin Booth et Richard Stapley. Jungle Jim se lance à la poursuite d'un trafiquant de diamants. Médiocre film de série. Jungle de studio. Interprétation faible.

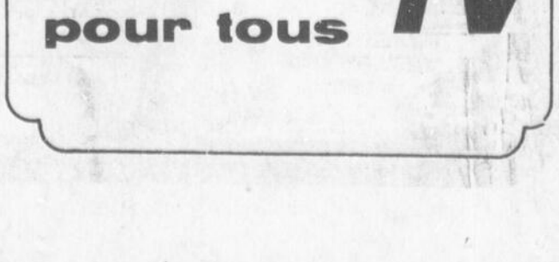
COMMANDEZ MAINTENANT
ARCHIPEL DU GOULAG
d'Alexandre Soljenitsyne
PRIX PROBABLE $8.95
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
PAYABLE SUR LIVRAISON (fin mai)
Librairie Régionale Inc.
461 Est, Racine
CHICOUTIMI — 549-7135.

Des records au cinéma

Le producteur du film "The poseidon adventure", relatant le naufrage d'un paquebot, a commencé son nouveau film "The towering inferno", illustrant un incendie dans le plus haut building du monde.

Irwin Allen a établi trois records au cinéma: une distribution la plus coûteuse de tous les temps; des décors les plus coûteux dans les annales de Hollywood; et la première co-production de deux grands studios, Warners Brothers et 20th century fox qui ont acheté les droits d'auteur pour les deux ouvrages littéraires qui ont respectivement été adaptés à l'écran. Il s'agit des romans "The tower" et "The glass inferno".

LUNDI 9 HEURES P.M.
À LA CANADIENNE



avec PIERRE DAIGNAULT et MARTHE FLEURANT
6
Des soirées du bon vieux temps où l'on écoute les airs folkloriques les plus populaires.
CJPM TV pour tous

FEMININ QUOTIDIEN

Actualité féminine

AVORTEMENT

"La société québécoise face à l'avortement", une étude faite par la ligue des droits de l'homme, vient d'être publiée chez Leméac à Montréal.

Dans un résumé du communiqué, "la ligue reconnaît l'avortement comme une mesure d'exception, légitimée par le droit à la santé et à la qualité humaine de la vie pour tous, ainsi que par le droit de la femme à décider de ses maternités et à se les voir faciliter par la société de l'Etat."

C'est la conclusion à laquelle en sont venus les auteurs de l'étude "La société québécoise face à l'avortement".

ARTISTE

L'artiste Marcella Maltais, une québécoise vivant actuellement à Paris, est l'un des peintres qui contribuent à la nouvelle collection de cartes lancée par Unicef Canada.

Des artistes et des musées de seize pays ont contribué à cette série de cartes pouvant être utilisées en toutes circonstances. Aucune inscription n'est imprimée sur les cartes, mais différentes formules de souhaits sont imprimées sur des feuilles que l'on peut insérer dans l'enveloppe avec la carte de son choix. Les bénéfices de la vente de ces cartes sont versés au fonds des Nations-Unies pour l'enfance.

SALON

Le programme d'aujourd'hui au Salon de la Femme, qui se tient Place Bonaventure à Montréal, comporte divers colloques portant sur une variété de sujets. Au nombre des sujets figurent la santé, l'alimentation, la femme au travail, les vacances familiales, les personnes âgées.

Au congrès du Barreau du Québec, il y aura discussion sur l'évolution du rôle de l'avocat dans la société.

MEDECINS

Les médecins généralistes ont la possibilité de renseigner les familles dont les habitudes alimentaires sont inadéquates, et ils devraient faire appel aux mères pour qu'elles surveillent la nutrition appropriée de leurs bébés.

C'est l'opinion du Docteur Paul Harding, du service d'obstétrique et gynécologie de l'Université Western en Ontario.

Le Docteur Harding était un conférencier invité au Congrès des généralistes tenu récemment à Victoria.

A son avis, pour établir de bonnes habitudes alimentaires dans une famille, il faut parfois compter trois générations.

Le poids fragile d'un bébé à la naissance ne résulte pas toujours de la malnutrition, a dit ce médecin, en ajoutant qu'il peut exister plusieurs autres causes.

Le Docteur Harding suggère aux femmes enceintes de prendre la moitié de leur ration alimentaire quotidienne vers l'heure du midi, car après la nuit de sommeil, l'organisme a davantage besoin de l'apport nutritif, surtout dans le cas d'une future mère.

BIJOUX

Un importante collection de bijoux ayant appartenu à Lady Patricia Ramsay, sera vendue à l'enchère le 15 mai, chez Christie de Londres. Les directeurs de cette salle de ventes prévoient que les 70 lots atteindront entre 230 mille et 460 mille dollars.

Lady Patricia, qui avait abandonné son titre de princesse en épousant l'Amiral Sir Alexander Ramsey en 1919, est décédée le 12 janvier dernier, à l'âge de 87 ans.

Elle a laissé une fortune évaluée à plus de deux millions de dollars.

Lady Patricia, dont le fils Alexander est capitaine dans le régiment des grenadiers de la Garde, avait donné son nom à un régiment canadien formé en 1914.

Son père, le prince Arthur, duc de Connaught, était gouverneur général du Canada à l'époque.

TRUDEAU

Interrogé à savoir si sa femme Margaret apportera sa contribution à la campagne en vue de l'élection du huit juillet, le premier ministre Trudeau a déclaré: "C'est Margaret qui en décidera". Il a exprimé l'espoir qu'elle y consacrera une partie de son temps, car il ne voudrait pas être éloigné d'elle durant six ou huit semaines.

Au cours de la campagne fédérale de 1972, Madame Trudeau n'avait assumé qu'un rôle plutôt effacé, ne retrouvant son mari qu'en de rares occasions. Le premier ministre n'était pas marié durant sa première campagne à titre de candidat au leadership du parti, en 1968.

Etre hôtesse de l'air à l'époque des pionniers

TORONTO (PC) — Annette Donovan, une hôtesse de l'air qui faisait partie du premier vol commercial d'Air Canada il y a 35 ans, se souvient que cet événement ne fut pas exactement un succès.

Le Lockheed à 10 passagers quitta Montréal à destination de Toronto, avec des escales à Ottawa et North Bay, Ontario. Quand l'avion atteignit Ottawa, la compagnie, qui s'appelait à l'époque Trans-Canada Air Lines TCA, dut mettre les passagers sur un train à cause d'une tempête qui rendait impraticables les pistes d'atterrissage d'Ottawa et de North Bay.

L'avion arriva ici 13 heures après avoir quitté Montréal. "Je n'ai pas été déçue, a déclaré Mme Donovan au cours d'une interview. C'était un début, une chose nouvelle pour nous tous. A cette époque, les gens ne pensaient pas beaucoup à voyager par avion. Quand ils devaient faire face à la réalité d'un voyage par air, ils étaient un peu effrayés, ce qui explique pourquoi certains hommes prenaient un bon coup avant de monter en avion."

TROP D'ALCOOL

Certains en prenaient un peu trop, et TCA établit un règlement voulant que les passagers trop ivres soient refusés à bord.

Le vol inaugural eut lieu le 1er avril 1939, et Mme Donovan, qui s'appelait alors Annette Brunelle et était montréalaise, avait tout juste réussi à se faire accepter comme hôtesse. Le médecin de la compagnie lui avait dit qu'il lui manquait un pouce pour avoir la taille réglementaire, quatre pieds 11 pouces.

"Quelle différence cela fait-il, dit-elle. Ils vont me prendre quand même.

C'est ce qu'ils firent deux jours plus tard, après avoir noté qu'elle répondait à toutes les autres exigences: elle était infirmière, célibataire, bilingue et ne pesait pas plus de 125 livres.

Plus tard, elle devait justifier le jugement de la compagnie, en étant la seule de 10 infirmières à n'être pas malade au cours d'un vol particulièrement pénible au-dessus des Rocheuses.

A cette époque, il n'y avait pas d'oxygène, et la cabine n'était pas pressurisée. Il y eut également des moments terrifiants pendant le vol, rappelle Mme Donovan. Une fois, l'avion tomba à des centaines de pieds dans une poche d'air, près de North Bay. Au cours d'un autre vol, un moteur tomba en panne juste au-dessus du lac Ontario. Une autre fois, l'avion fut pris dans un orage avant de pouvoir gagner de l'altitude au-dessus de New York.

"Nous avons failli être projetés sur les gratte-ciel, dit Mme Donovan. C'est à ce moment que j'ai décidé que ma carrière avait été intéressante, mais assez longue."

Des carottes pour dessert

La carotte... ce légume qui apporte couleur et fraîcheur à un plat, une salade ou un assortiment de hors-d'oeuvre. Elle est particulièrement appréciée pour sa vitamine A, élément nutritif nécessaire à une bonne vue et une saine formation des os. Mais pour dessert, pourquoi pas des carottes?

L'idée n'est ni nouvelle, ni étrange. Les poudings à la carotte cuits à la vapeur ont toujours été populaires au temps des Fêtes et, depuis quelque temps, l'on retrouve dans les livres de cuisine des recettes pour de savoureux biscuits, pains et gâteaux aux carottes. Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada ont découvert que les carottes se transforment en tartes délicieuses. Cette "tarte sucrée aux carottes" est un mélange de carottes cuites en purée légèrement assaisonnées d'épices et de citron.

TARTE SUCREE A LA CAROTTE

3/4 tasse de sucre
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de muscade
1 c. à thé de cannelle
1 c. à thé de gingembre
1/8 c. à thé de clou
1/2 c. à thé d'écorce de citron râpée
2 oeufs légèrement battus
2 tasses de carottes cuites, en purée
1 tasse de lait évaporé
1 abaisse de 9 pouces non cuite

Mélanger les six premiers ingrédients. Ajouter les autres ingrédients et brasser bien. Verser dans l'abaisse. Cuire à 400oF, 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce que la garniture soit ferme. 6 portions.



Pierres du Rhin

Des pierres du Rhin cousues à l'épaule et à la manche ont donné le cachet à cette robe de soirée présnetée par Hubert Latimer pour la maison Mollie Parnis à New York. On raconte bien innocemment, dans les milieux de la mode, que Latimer a utilisé pour sa collection, un nombre égal de pierres précieuses à celui que pourrait utiliser un régiment de "Rockettes pour ses parades".

(Téléphoto PC)

La femme dans le monde des lettres

C'est sous ce thème que se tiendra un pannel animé par l'Association des femmes de carrière sous la présidence de madame Emilia B. Dallaire, écrivain.

Après avoir connu une forte poussée dans le monde du travail, la femme ne va pas sans rencontrer des difficultés dans les différents domaines dont celui des lettres. Ce sont des problèmes que l'on abordera lors du colloque de l'Association des femmes de carrière.

Les participantes à ce colloque sont madame Jacqueline D. Rioux, éditeur, madame Monique Duval, journaliste, madame Odette Blouin-Cliche, bibliothécaire, madame Monique Corriveau, romancière, et madame Claire France-Doré, chansonnier poète. Ce colloque ne manquera pas de susciter de l'intérêt si l'on en juge la compétence des participantes.

A l'issue de ce colloque qui se tiendra mercredi le 22 mai, de 20 h. à 23 h. au Pavillon de Konninck, amphithéâtre 1-C, Marie-Claire France-Doré donnera un court récital.

Ce colloque est ouvert au grand public.





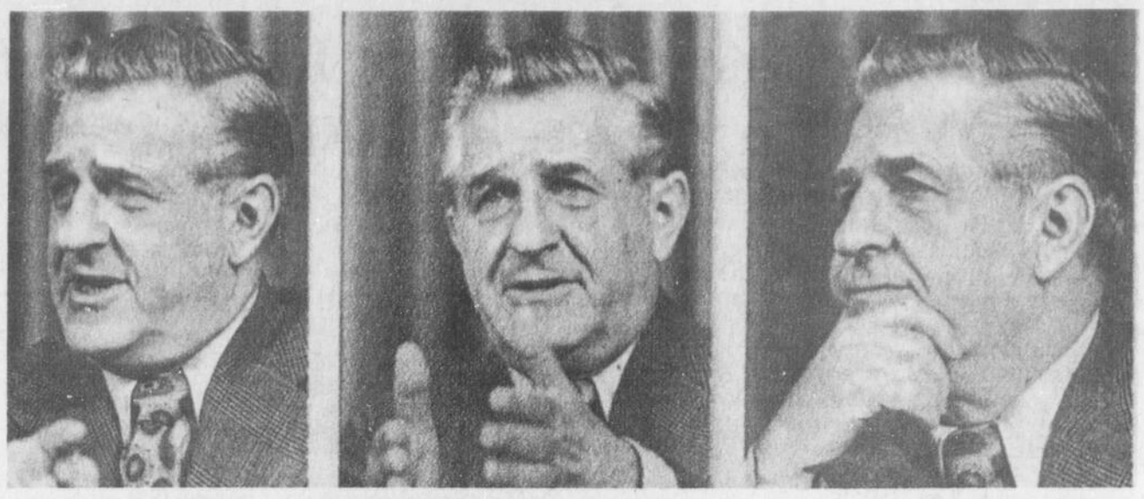




WEEK-END EN IMAGES



M. ROBERT STANDFIELD — Depuis deux ans, le chef de l'opposition aux Communes attendait le désavoeu néo-démocrate pour lancer ses troupes dans la bagarre. (PC Telephoto)



IL RETIRE SON APPUI — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, explique pourquoi il ne pouvait continuer de supporter le gouvernement Trudeau, après la présentation du budget Turner (PC Telephoto)



M. TURNER — Il arrivait tout souriant à la Chambre, espérant que son budget plairait à tout le monde. Tel ne fut pas le cas. (PC Téléphoto)



MON GOUVERNEMENT DEMISSIONNE — M. Trudeau, comme la tradition le veut, aussitôt défait en Chambre, a demandé au Gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, de dissoudre le Parlement. D'ici de nouvelles élections, les ministres continuent d'expédier les affaires courantes (PC Telephoto)



M. CAOUETTE, lui n'était pas d'accord avec l'idée de faire des élections, il aurait préféré que le Parlement passe à l'action (PC Telephoto)









DES FEMMES AU SOMMET — Trois japonaises ont grimpé jusqu'à la cîme du Mont Manaslu, dans les Himalayas, le plus haut pic jamais atteint par une équipe féminine d'alpinisme. Il s'agit de Masako Uchida, 33 ans, Naoko Kuribayashi, 24 ans, et de Miyeko Mori, 33 ans. La quatrième femme est le chef d'expédition, Tsune Kuroishi, mais elle n'a pas atteint le sommet de la montagne (PC Telephoto)



LA CIA AU VIETNAM — Cette semaine, des photographies ont démontré que les Etats-Unis violaient le cessez-le-feu au Vietnam, en transportant des prisionniers sud-vietnamiens. Les avions utilisés appartiennent à Air America, une compagnie qui appartient à la Central Intelligence Agency, une agence d'espionnage américaine (PC Telephoto)



LE DIVORCE — Hier et aujourd'hui votaient les Italiens pour maintenir ou retirer la loi autorisant le divorce, en vigueur depuis trois ans. Comme les banderoles le témoignent, cette question divise profondément la nation (PC Telephoto)

L'intérêt québécois

nos

Obligations d'épargne du Québec

MAINTENANT

9½%

les 2 premières années

Elles sont encaissables en tout temps, à leur pleine valeur.

Elles arrivent à échéance dans 5 ans, rapportent un intérêt de 9½% les 2 premières années si vous les conservez jusqu'à la date de paiement des intérêts et 8½% les 3 dernières années. Elles se vendent en coupures de $100, $500, $1,000 et $5,000 avec un maximum de $40,000 par personne ou succession. Pour les coupures de $5,000, vos intérêts peuvent vous être expédiés directement par chèque, chaque année.

Les Obligations d'épargne du Québec sont offertes à tous les Québécois. Achetez-les chez votre courtier en valeurs mobilières, à votre banque, caisse populaire ou société de fiducie.

Investissons dans le Québec, c'est un placement sûr.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

Les avocats de campagne contestent

MONTREAL (PC) — Le ministre des Institutions financières a prévenu les avocats québécois, samedi, que l'intérêt général devait primer sur leur opposition au projet de loi sur l'assurance-automobile sans responsabilité.

S'adressant à quelque 300 membres du barreau québécois, M. William Tetley, qui est lui-même avocat, a réfuté l'argument voulant que les avocats subissent une perte de revenu à cause de cette loi.

"Les avocats qui s'opposent à l'assurance sans responsabilité, a-t-il dit, sont des avocats de campagne qui tirent presque tous leurs revenus des procès pour accidents."

Un rapport du barreau a prétendu que l'assurance sans responsabilité allait supprimer le droit aux poursuites pour dommages, attaquant ainsi le principe voulant que les individus soient responsables de leurs mauvaises actions.

M. Tetley a exprimé l'espoir qu'un autre rapport, préparé celui-là par l'actuaire Jean-Louis Gauvin, serait prêt cette semaine, afin qu'il soit présenté à l'Assemblée nationale.

Ce dernier rapport, a précisé M. Tetley, va sûrement être plus important que celui du barreau.

Une assurance sans responsabilité assurerait aux victimes d'accidents une indemnisation directement de leur compagnie d'assurance. On n'aurait pas besoin de recourir aux tribunaux pour établir la responsabilité de chacun.

Un évadé se livre

MONTREAL (PC) - Absent du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul depuis une semaine, Albert Marinello y est retourné volontairement, samedi, en compagnie d'un journaliste.

Marinello, qui est âgé de 38 ans, avait été condamné à l'emprisonnement à perpétuité, en 1965, pour le meurtre de M. Roland Chrétien, dans un cabaret de l'est de la ville.

Il avait bénéficié, la semaine derniére, d'un congé de trois jours de l'institut Leclerc, mais il n'était pas retourné en geôle depuis ce temps.

Samedi, Marinello a téléphoné à un journaliste montréalais et il lui a dit qu'il voulait se rendre. Il a demandé à voir sa mère avant de retourner en prison.

Davis au Québec

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, effectuera aujourd'hui un court séjour dans la métropole où il aura des entretiens avec son homologue québecois, M. Robert Bourassa.

Les deux chefs de gouvernement se sont rencontrés de façon réguliére depuis que M. Davis est devenu premier ministre de sa province en 1971.

La loi devrait favoriser le français en affaires

MONTREAL (PC) — Selon certains journaux de Montréal, la politique linguistique du gouvernement Bourassa sera de faire du français la seule langue officielle dans la province, de diriger les enfants d'immigrants vers les écóles de langue française, et de mettre en vigueur un système préférentiel pour accorder les contrats du gouvernement aux compagnies qui favorisent l'usage du français.

Le Star de Montréal, en manchette samedi, a publié de Québec que les points principaux de cette politique linguistique ont été exposés au caucus libéral de vendredi, durant une réunion de trois heures à huis clos.

Les points majeurs de cette politique, selon ce journal, sont:

La création d'une Régie des langues formée de neuf membres, qui assumera plusieurs responsabiiités pour faire appliquer la politique nouvelle.

L'amendement de la Loi de l'éducation, pour obliger les enfants des futurs immigrants non-anglophones, à fréquenter les écoles de langue française.

Seules les compagnies accrétidées auprès de la Régie des langues seront éligibles à un traitement préférentiel dans l'adjudication des contrats du gouvernement et des agences paragouvernementales, par exemple les hôpitaux, les commissions scolaires, les municipalités, les sociétés de la Couronne et les institutions subventionnées par le gouvernement.

Tous les textes et documents officiels émanant du gouvernement et des organismes paragouvernementaux devront être en français. Une version en langue anglaise "pourra" les accompagner.

Une telle législation, selon le Star, amendera la loi actuelle qui garantit à tous les parents le droit de choisir la langue d'instruction pour leurs enfants.

Choquette remet des médailles

MONTREAL (PC) - Au cours d'une cérémonie qui a duré deux heures, le ministre québécois de la Justice a remis des médailles et des certificats de mérite, dimanche, à plusieurs policiers.

Cette cérémonie, qui marquait le début de la "semaine de la police", s'est tenue au quartier général de la Sûreté du Québec, à Montréal.

M. Jérôme Choquette a déclaré à cette occasion que les policiers jouaient un rôle important dans l'administration de la justice.

"Nous sommes chançeux au Québec et au Canada, a-t-il dit, d'avoir des policiers respectés de la société, et non des policiers soumis au politiciens."

L'occupation continue

SHEFFERVILLE (PC) - Un représentant du syndicat du Nordet, M. Michel Mailloux, a démenti dimanche soir la nouvelle voulant que l'occupation des locaux de la Commission scolaire de Shefferville se soit terminée vendredi.

"Au contraire, a-t-il déclaré, cette occupation se poursuivra cette semaine afin de faire pression sur les commissaires responsables de l'engagement d'un unilingue anglais au poste de directeur général".

M. Mailloux a précisé que cette décision de poursuivre la lutte avait été prise conjointement avec le comité des parents, avec le comité d'école et le Syndicat des enseignants du Nordet.

Rappelons que l'occupation des locaux de la Commission scolaire a été entreprise mardi dernier, mais le travail du personnel n'a pas été perturbé, puisque les occupants ne se présentaient que par groupes de trois, se relayant toutes les heures.

Grujot et Délicat ou les animaux aux enfants

Dans cette société d'anonymat, il est tout à fait naturel de rechercher des moyens de s'exprimer. Ainsi connaît-on Jean Besré en tant que comédien; mais il ne se passionne pas seulement pour l'art dramatique. Il adore écrire, surtout pour les enfants. A ce sujet, il nous confie: "Comme scripteur, j'ai la possibilité d'exprimer un tas de choses que mon métier de comédien ne peut pas toujours me permettre. D'ailleurs, parler aux enfants m'a toujours fasciné. Que voulez-vous, leur monde est tellement merveilleux. A la fois libres et spontanés, les enfants ont le jeu comme préoccupation première. On dirait que la joie de vivre est un phénomène naturel chez eux, et s'il y a un principe auquel je crois plus qu'en tout autre, c'est que dans cette vie, il faut s'amuser et ne pas avoir peur de prendre plaisir à vivre."

Ce qui est formidable, c'est que cette dernière maxime, Jean Besré s'efforce de la mettre en pratique et de la faire partager aux jeunes téléspectateurs de CKRS de Jonquière.

En effet, voilà maintenant neuf ans qu'il s'amuse à écrire les textes de **Grujot et Délicat,** une télésérie qui met en vedette deux inséparables petites bêtes avec qui les enfants ont rendez-vous, tous les jeudis à 16.30.

Grujot et Délicat, c'est l'histoire de deux petits chiens bâtards qui se sont aperçus que l'amitié est peut-être le trésor le plus précieux au monde. Cette réalisation de Jean-Pierre Sénécal se veut, avant tout, une image sympathique et amusante de l'amour que deux êtres peuvent avoir l'un pour l'autre.

A l'émission, tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Bien sûr, il arrive de petits incidents (je pense, entre autres, à ce pauvre Grujot qui reçoit une tarte à la crème, format géant, en plein visage) qui viennent ébranler la bonne humeur coutumière de tous les personnages, mais tout finit par s'arranger et le sourire réussit toujours à s'imposer. Voilà pourquoi, dans chacune des dramatiques, certains sentiments comme la rancune n'ont pas de place.

Faisons un retour en arrière. Grujot et Délicat se sont rencontrés au hasard de la vie; ils ont décidé de s'adopter mutuellement et depuis ce jour, ils vivent comme deux frères dans la même niche.

Grujot (Lise LaSalle), c'est un dalmatien, ou si vous préférez l'équivalent de ce dernier, il se rattache au type de l'intellectuel car il raisonne constamment; pour sa part Délicat (Gisèle Mauricet) a beaucoup de parenté avec les épagneuls et il possède toutes les caractéristiques de l'instinctif. Les deux sont entourés d'amis fort attachants. Il y a tout d'abord Tommie l'Ecossais (François Tassé), un vieux chien qui dit avoir connu toutes les expériences imaginables: il a tour à tour été boxeur, shérif au Texas, soldat durant la guerre de Corée... On retrouve aussi Chatonne (Monique Joly), une chatte dont le petit côté romantique l'amène à entretenir de douces pensées pour Délicat. Viennent s'ajouter Sourdine (Benoît Girard) et Sainte-Bénite (Clémence Desrochers), cette dernière étant la brave vieille femme qui a fait siens tous nos amis.

Ces charmants personnages sont toujours mêlés à des situations toutes plus cocasses les unes que les autres.

Grujot et Délicat, c'est aussi le travail de toute une équipe: Herbert Ruff (musique), Pierre Major (décors), Solange Legendre (costumes), Roger Larose (direction technique), Henriette Mondor (script-assistante), Marielle Lavoie (maquillages), Gilles Perron (assistant-réalisateur) et Jean-Pierre Sénécal (réalisateur).

Toutes les semaines, **Grujot et Délicat** prouvent, hors de tout doute, que le monde des animaux a toujours su envoûter les enfants.

Raymond Guay

Le Rassemblement des citoyens de Montréal vise Drapeau

MONTREAL (PC) — Quelque 300 personnes ont participé, au cours du week-end, au congrès de fondation du Rassemblement des citoyens de Montréal, qui doit faire la lutte au maire Jean Drapeau, aux élections municipales du mois de novembre prochain.

Mlle Léa Cousineau, qui a été élue présidente du comité exécutif du nouveau groupement, a déclaré que, très bientôt, "on pourra constater que nous sommes résolument prêts à nous lancer dans la lutte".

Après plusieurs mois de gestation, ce parti politique s'est donné une organisation officielle: programme électoral, structures et comité exécutif.

C'est à l'instigation des centrales syndicales, des militants du Parti québécois, du NPD-Québec et du Mouvement progressiste urbain qu'un mouvement d'opposition au maire Drapeau s'était dessiné dès l'automne dernier et qu'un regroupement des forces avait été proposé dans un parti politique qui soit indépendant de toute organisation déjà existante.

Les participants au congrès, qui avaient été délégués par des assemblées de citoyens de 18 des 19 districts électoraux de Montréal, ont particulièrement insisté tout au long de la fin de semaine sur l'aspect démocratique tant de leur fonctionnement que de leur programme.

Ainsi, l'une des principales mesures retenues dans le programme électoral est la création d'un nouveau cadre d'action dans les quartiers, en révisant d'abord la carte et le système électoral pour faire en sorte que chaque conseiller représente un quartier bien identifié et déterminé; et en instituant par ailleurs des conseils de districts où seraient discutées toutes les questions affectant le quartier et qui seraient le lien entre le conseiller et les citoyens.

Cette question de la démocratie est également revenue dans un atelier de stratégie, où les délégués ont clairement défini que les élections de novembre prochain n'étaient pas une fin en soi, mais un instrument pour instaurer une vie démocratique à Montréal, par l'application du programme adopté au cours de la fin de semaine et qui sera complété par le conseil général du parti.

En terme de statrégie, le RCM a retenu deux orientations majeures. Dans la même ligne suivie depuis le début, on entend poursuivre le travail de sensibilisation et d'organisation au niveau des quartiers, croyant que c'est là qu'on pourra surtout faire élire les candidats du RCM.

Dans le même sens, la présidente du RCM, Mlle Cousineau, devait ajouter, au cours d'une conférence de presse, que la priorité serait donnée d'ici septembre à l'implantation du parti dans les quartiers et à préparer, dès le mois de juin, les premières conventions pour le choix de candidats.

Drapeau fustige la stratégie syndicale des cols blancs

MONTREAL (PC) — Le maire Jean Drapeau a déclaré vendredi soir que la campagne de "nuisance" déclenchée par des cols blancs de la métropole contre les conseillers municipaux "était diabolique, dégoutante et barbare".

"Certains des tours joués, selon M. Drapeau, témoignent d'un manque de respect et dépassent les limites de la décence. M. Drapeau n'a pas été épargné par cette campagne, et a annoncé que le comité exécutif étudiait la situation.

Les cols blancs sont actuellement en négociations avec les autorités municipales pour un nouveau contrat de travail, c'est pourquoi ont est d'avis que leur campagne a un rapport avec ces pourparlers.

Pour M. Drapeau, l'offre de la ville est "finale et décisive" et la ville n'étudiera pas la possibilité d'augmenter ses offres, même si les employés poursuivent leur campagne de harcèlement, ou s'ils déclenchent une grève générale ou des grèves tournantes.

Il s'est dit particulièrement "blessé" par le harcèlement dont il a souffert il y a deux semaines, lors du décès de son père.

Le salon funéraire où reposait le défunt a été "inondé" de fleurs envoyées au nom de la plupart des 52 conseillers municipaux. Pourtant le maire avait demandé que l'on n'envoie pas de fleurs, selon le désir déjà exprimé par son père. Madame Drapeau a dû retourner ces gerbes.

Choquette annule les procédures intentées contre Laurent Courbin

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, a ordonné vendredi, l'annulation des procédures juridiciaires intentées depuis quelques mois contre Laurent Courbin, un Franco-américain détenu à Québec depuis plus de deux ans.

"Frenchy" Courbin, âgé de 20 ans, avait été extradé des Etats-Unis en avril 1972, sous l'accusation d'avoir assassinié le haut-couturier John Kelly de Québec, le 16 septembre 1971.

Or le jeune Français domicilié à Caryville, en Floride, a été acquitté de ce meurtre le 4 décembre dernier, mais la Couronne, représentée par Me John D'Arcy Asselin, était revenue à la charge, en l'accusant cette fois du vol et recel de l'automobile de Kelly.

Selon l'ambassade des Etats-Unis et le criminaliste, Richard Grenier, qui assumait la défense de Courbin, cette accusation était illégale "parce qu'elle violait le traité sur l'extradition existant entre le Canada et les Etats-Unis depuis 1889".

EN LIBERTE

En effet, l'article 3 de cette entente prohibe des mises en accusation autres que celles pour lesquelles une personne est extradée, à moins que ces accusations soient postérieures à la date d'extradition.

C'est ainsi que le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la Paix de Québec s'est dessaisi du dossier en appliquant l'ordre de "nolle prosequi" émis par Me Choquette, selon des dispositions de l'article 508 du code pénal canadien.

Maintenant que l'accusation de vol et recel est classée, Courbin pourra être remis en liberté conditionnelle dès que la "paperasse" administrative à ce sujet aura été classée, ce qui implique un maximum de 15 jours environ.

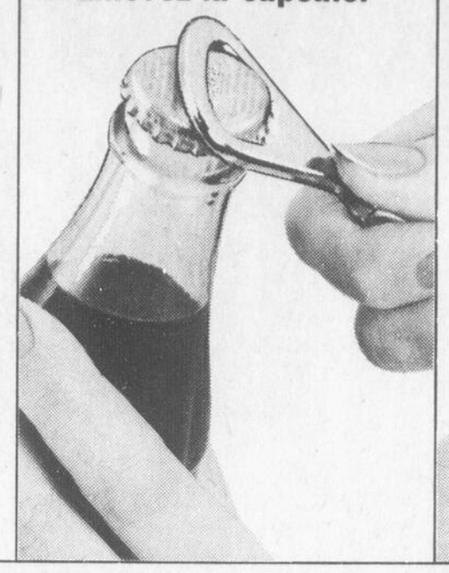
Rappelons que Courbin avait écopé de 10 mois d'emprissonnement pour avoir refusé de témoigner au procès de John Ray Collins, en janvier dernier.

Jouez au concours Cap sul' Cap

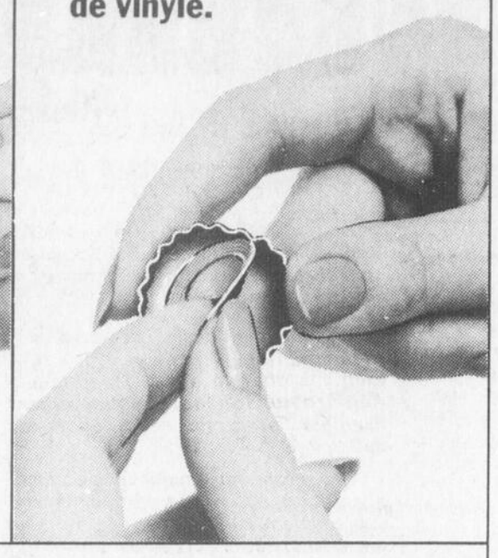
1. Procurez-vous du Coke ou du Sprite en bouteille.



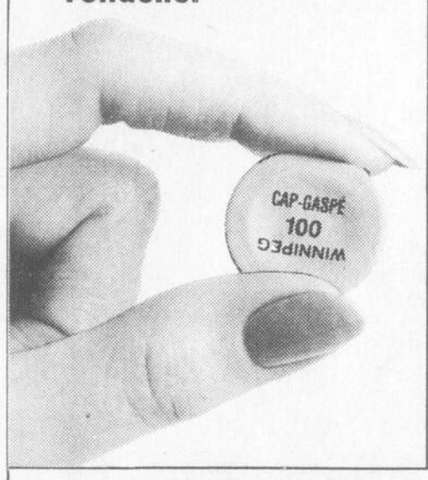
2. Enlevez la capsule.



3. Retirez la rondelle de vinyle.



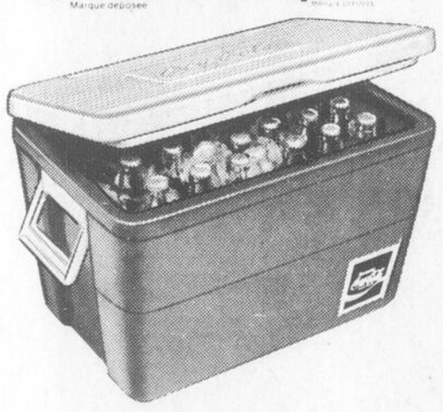
4. Vérifiez le nom du Cap et le nombre de points inscrits sous cette rondelle.



5. Collectionnez le nom de chacun des 10 Caps et vous pouvez gagner une Mercury Bobcat 3 portes Runabout.



6. Ou collectionnez la somme exacte de 4784 points et vous pouvez gagner une glacière remplie de Coca-Cola et de Sprite.



7. Découpez ce bulletin de participation aux fins de référence.

VOICI COMMENT VOUS POUVEZ GAGNER!

Précédant et durant la période du concours, les bouteilles de Coca-Cola et de Sprite seront munies de capsules sous lesquelles on trouvera des rondelles de vinyle ayant une inscription spéciale. En dessous de chacune de ces rondelles, on trouvera l'impression du nom d'un Cap du Québec et d'un nombre de points.

Ce concours et sa version anglaise "Play Capital Caps" ont été organisés de façon à ce que les opportunités de gagner relèvent d'une distribution faite au hasard au Canada en tenant compte de la population telle que détaillée par Statistique Canada, relevé de 1971.

Pour être éligible à gagner, soit une Mercury Bobcat 3 portes Runabout ou $2,500

Collectionnez ces 10 Caps du Québec

Cap-de-la-Madeleine • Cap-Santé • Cap-Diamant • Cap-Tourmente • Cap-à-l'Aigle • Cap-Chat • Cap-au-Renard • Cap-aux-Os • Cap-Gaspé et Cap-d'Espoir.

Pour être éligible à gagner une glacière et les coupons donnant droit à 12 bouteilles de 10 oz de Coke et à 12 bouteilles de 10 oz de Sprite, collectionnez les rondelles où sont imprimés les nombres de points et totalisez la somme exacte de 4784 points.

1. Lorsque vous avez collectionné les rondelles de vinyle où apparaissent les noms de tous les dix (10) Caps du Québec, ou lorsque vous avez collectionné les rondelles de vinyle portant les nombres totalisant la somme exacte de 4784 points, postez-les ainsi que votre réponse à la question épreuve qui apparaît ci-dessous, le tout accompagné de vos nom, adresse et numéro de téléphone (écrits en majuscules) à:

CONCOURS CAP SUL' CAP, CASIER POSTAL 6366, MONTRÉAL, QUÉ., H3C 3L2

Chaque collection complète de rondelles vous rend éligible à un seul prix. Nous vous conseillons d'utiliser le courrier enregistré puisque nous ne sommes pas responsables du courrier perdu, retardé ou mal acheminé. NOTE: NE POSTEZ PAS LES CAPSULES DE METAL.

Seules les formules de participation accompagnées des rondelles de vinyle provenant de bouteilles de Coke et de Sprite et spécialement imprimées pour ce concours seront acceptées. Les rondelles de vinyle mutilées, altérées ou contrefaites seront disqualifiées.

2. Les participants doivent répondre correctement à la question épreuve qui apparaît ci-dessous. Les participants qui feront parvenir la collection complète de rondelles de vinyle où apparaissent les noms de tous les dix (10) Caps du Québec, doivent aussi pour gagner, répondre correctement au téléphone et dans un laps de temps donné à une question épreuve additionnelle portant sur l'arithmétique; et ce, à un moment prévu qui conviendra mutuellement aux deux parties.

3. Pour être éligibles, les participations devront avoir été estampillées par la poste au plus tard le 28 juin 1974, et reçues au plus tard le 8 juillet 1974.

Le droit de terminer et de retirer ce concours avant la date limite demeure toujours en force.

4. Toutes les participations demeurent à toutes fins la propriété de Coca-Cola Ltée et ne seront pas retournées. Aucune correspondance ne sera échangée sauf avec les participants éligibles. Coca-Cola Ltée pourra utiliser les noms des gagnants à des fins publicitaires.

5. Le concours s'adresse à tous les résidents du Canada à l'exception des employés de: Coca-Cola Ltée, ses embouteilleurs sous contrat, ses fournisseurs de matériaux pour le concours, ses détaillants qui vendent du Coca-Cola ou du Sprite en bouteilles, son agence de publicité, l'organisme chargé de juger le concours, ainsi que les membres de leur proche famille. En postant sa formule de participation, chaque participant consent à se conformer aux présents règlements et aux décisions des juges dont les décisions sont irrévocables. Ce concours est sujet à tous les statuts et règlements applicables, fédéraux et provinciaux.

Nom _____

Adresse _____

_____ App. _____

Ville _____ Prov. _____

Code postal _____ No de tél. _____

Voici ma réponse à la question épreuve _____

En apposant ma signature ci-dessous, je déclare m'être dûment conformé à tous les règlements du concours.

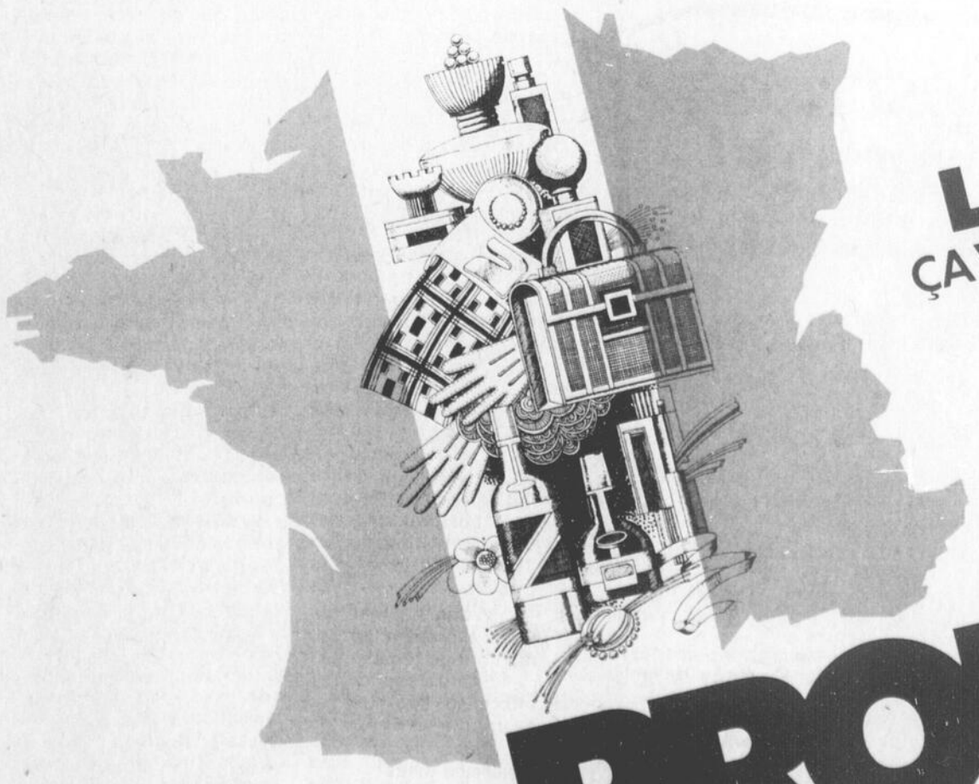
Signature _____

*Si vous avez moins de 16 ans, un de vos parents ou votre tuteur peut trouver la réponse pour vous et apposer ses initiales à côté de votre signature.

LE CONCOURS SE TERMINE LE 28 JUIN 1974.

VOYEZ LES AUTRES DETAILS SUR LE CONCOURS AUX ENDROITS OU L'ON VEND DES BOUTEILLES DE COCA-COLA ET DE SPRITE.

Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltée seulement. Sprite est également une marque déposée de Coca-Cola Ltée.



LE DOLLAR, EN FRANCE, ÇA VAUT LE COÛT...

En France, en 1974, la valeur du dollar canadien se trouve augmentée de plus de 20%* en comparaison de l'été dernier. A Paris et en France, présentement, votre dollar va plus loin. Vous pouvez donc acheter plus avec le même budget, loger dans un hôtel plus luxueux, ou encore, vous offrir des spectacles que vous ne seriez pas allé voir autrement. Et ainsi de suite . . .

Air France et les Services Officiels Français du Tourisme vous disent:

PROFITEZ-EN!

AIR FRANCE

LES SERVICES OFFICIELS FRANÇAIS DU TOURISME

ON A VOTRE VOYAGE.

France

*Taux de change le 6 mai 1974: $1 can. = 4.87F.
Taux de change le 18 juillet 1973: $1 can. = 3.97F.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

TOYOTA ROCOTO

C'est le mois de Marie... le mois de la pluie

"C'est le mois de mai... le mois de Marie, c'est le mois le plus beau...".

Tel était le refrain que nous chantions en choeur, le mains jointes et regardant le ciel bleu, lorsque j'allais au Collège des Oblats de Marie-Immaculée, à Chambly-Bassin.

Comme bien des choses de la règlementation de cette institution, le temps a changé avec les années... Aujourd'hui, on doit probablement chanter "C'est le mois de Marie.. le mois de la pluie".

Passe encore, lorsque tu es étudiant et que tu as du retard à combler en vue des examens de fin d'année. Une telle température de chien devient alors prop-



ANDRE LESTOURNEAU

ice pour reprendre les heures d'étude perdues.

Rien de plus décourageant toutefois pour le sportif qui attendait avec anxiété le retour de mois de mai... des beaux jours.

Outre son épouse, qui commence à avoir le caractère aigri par cette pluie quotidienne, j'en connais plusieurs qui ont perdu le goût de chanter par le temps qui court... ou plutôt qui pleut.

Pour un, mon voisin, revenu bredouille d'une périlleuse excursion de pêche, a voulu se noyer dans le fossé où pataugeait sa fillette, lorsque je lui ai demandé s'il avait du poisson ou du canard à vendre.

En vociférant contre Marie, il m'a lancé par la tête "Il y a tellement d'eau dans les rivières et lacs que les poissons vont se noyer et que les canards sont découragés".

Quant à mon copain Marius, un maniaque du golf, sa femme a bien failli le tuer. Désireux de mettre à l'essai ses nouveaux bâtons de golf qu'il a achetés à la mi-avril, il a pratiqué ses coups roulés sur le tapis du salon. Toujours aussi malhabile, il a "putté" dans l'écran de télévision.

Le garçon du deuxième étage n'a guère été plus chanceux. Tel un Balor Moore, il a lancé la balle dans le pare-brise du propriétaire de droite, avec le résultat qu'il est rapidement allé non pas aux douches, mais au lit après avoir eu affaire à son père.

Ces quelques incidents mineurs n'ont rien de grave, en comparaison des nombreux problèmes que cause cette pluie diluvienne à la gent sportive.

Je pense ainsi aux dirigeants de la ligue junior régionale de baseball dont le calendrier doit débuter le 26 mai prochain. Jusqu'à maintenant, personne n'a encore eu l'opportunité de pratiquer à l'extérieur.

Problème encore plus boueux pour les propriétaires et conducteurs de la piste Saguenay qui doivent entrainer leurs coursiers sur une piste détrempée.

La situation est encore plus tragique pour nos chers Expos qui ont dû contremander plus de huit rencontres depuis le début de la campagne.

Selon mon confrère Jean-Paul Sarrault, la situation est devenue critique à ce point que les joueurs de Gene Bauch ont perdu leur "timming", de même que le goût de jouer au baseball. Pas surprenant qu'ils aient tant de misère à gagner! C'est facile à comprendre.

Le plus désolant demeure toutefois le visage de mon patron. Il n'a pas souri depuis la dernière apparition du soleil... Avec sa gueule de bois, je vous assure que ça fait "pluvieux" dans la salle de rédaction.

Mais avant de terminer, pour vous remonter le moral, je voudrais vous informer des dernières prévisions atmosphériques... Périodes nuageuses avec pluie intermittente en début de matinée!

Québec menait pourtant 3-0

Le "blitz" des Pats étourdit complètement les Remparts

CALGARY — A l'insue d'un affrontement aprement disputé les Remparts de Québec pouvaient quitter la scène la tête bien haute, hier à Calgary. N'eut été une mauvaise deuxième période, ils auraient pu s'en tirer avec les honneurs de la guerre mais les Pats y sont allés d'un "blitz" assez fantastique en deuxième pour faire pencher la balance de leur côté. C'est finalement au compte de 7 à 4, dont le dernier but dans un filet désert, que les hommes de Bob Turner l'ont emporté pour ramener à l'Ouest une coupe Memorial égarée dans l'est depuis 1966. Les Remparts demeurent donc la deuxième meilleure équipe au pays et rentreront à Québec aujourd'hui après avoir dignement représenté leur province.

LES REMPARTS EN AVANCE

Les hommes de Marc Picard n'ont pas tardé à s'inscrire au pointage. Se lançant à l'attaque dès les premiers instants, ils ont profité d'un avantage numérique pour marquer, soit le but de Charles Constatin qui a saisi le retour d'un dur lancer de Michel Lachance. Moins d'une minute plus tard, André Perreault a enlevé le disque à un défenseur des Pats et il a laissé partir un lancer bas qui a surpris Staniowsky, donnant une avance de 2 à 0 aux siens. Par la suite, les Pats y sont allés de leurs meilleurs efforts et ils ont mis Robert Sauvé à rude épreuve. Leurs principales charges venaient du trio de Glen Burdon, Rob Laird et Jim Minor, pendant que Dennis Sobchuck se montrait également très menaçant. Les Pats ont poursuivi leur domination jusqu'à ce que Jacques Locas ne fasse dévier un lancer de Richard Perron derrière Ed Staniowsky, portant le compte 3 à 0. Les Pats n'ont pas abandonné la partie et ils ont à leur tour profité d'une pénalité à Richard Lacoste pour porter le compte 3 à 1 avant la fin du premier vingt.

LES REMPARTS DEBORDES

La deuxième période n'a pas été celle des hommes de Marc Picard qui ont vu la formidable offensive des Pats causer des dommages. Dennis Sobchuck a profité de la confusion qui régnait dans le camp québécois lors d'un avantage numérique pour porter le compte 3 à 2 sur une passe parfaite de Greg Joly. Quelques 40 secondes plus tard, Rod Tudor marquait le but égalisateur et ce devait être le commencement de la domination presqu'effrontée des Pats qui ont pénétré à volonté dans le territoire des Remparts. Ron Urich a profité d'un autre avantage nunérique pour porter les siens en avance pour la première fois dans le match, Les Pats n'ont pas abandonné et ils ont inscrit un autre but, le deuxième de Dennis Sobchuck, qui incidemment a joué son meilleur match du tournoi. Pendant tout ce temps les Remparts paraissaient de plus en plus nerveux et les Pats profitaient de plusieurs mauvais jeux de leurs adversaires pour diriger 22 lancers en direction de Robert Sauvé contre quatre par les Remparts vers Ed Staniowsky qui ne futjamais vraiment menacé. Les hommes de Marc Picard ont profité de quelques chances de marquer pendant leurs avantages d'un homme mais ils n'ont pu contrôler la rondelle et de belles amorces de jeux se sont terminées dans la confusion.

Richard Nantais a engagé le combat avec le policier des Pats, Clark Gillies et il s'est assez bien défendu même si Gillies a pu donner quelques bons coups, particulièrement vers la fin du combat. Les Remparts se sont retirés dans leur vestiaire avec un déficit de deux buts et une lourde commande pour la troisième période.

IL ETAIT TROP TARD

En troisième les Remparts se sont ressaisis et ils ont offert une bien meilleure résistance. Ils sont parvenus à déjouer Ed Staniowsky alors qu'il restait encore quatre minutes a jouer mais malgré des attaques furieuses dans les dernières minutes, Glen Burdon a brisé les reins de ses rivaux avec un sixième but à 18.00 min. Jacques Locas avait marqué l'autre filet des Renparts.

On avait dit que les Pats représentaient la meilleure formation de l'Ouest depuis 1966 et ils n'ont pas déçu. Les Remparts se sont inclinés devant un club fantastique dont plusieurs joueurs se sretrouveront chez les pros l'an prochain.

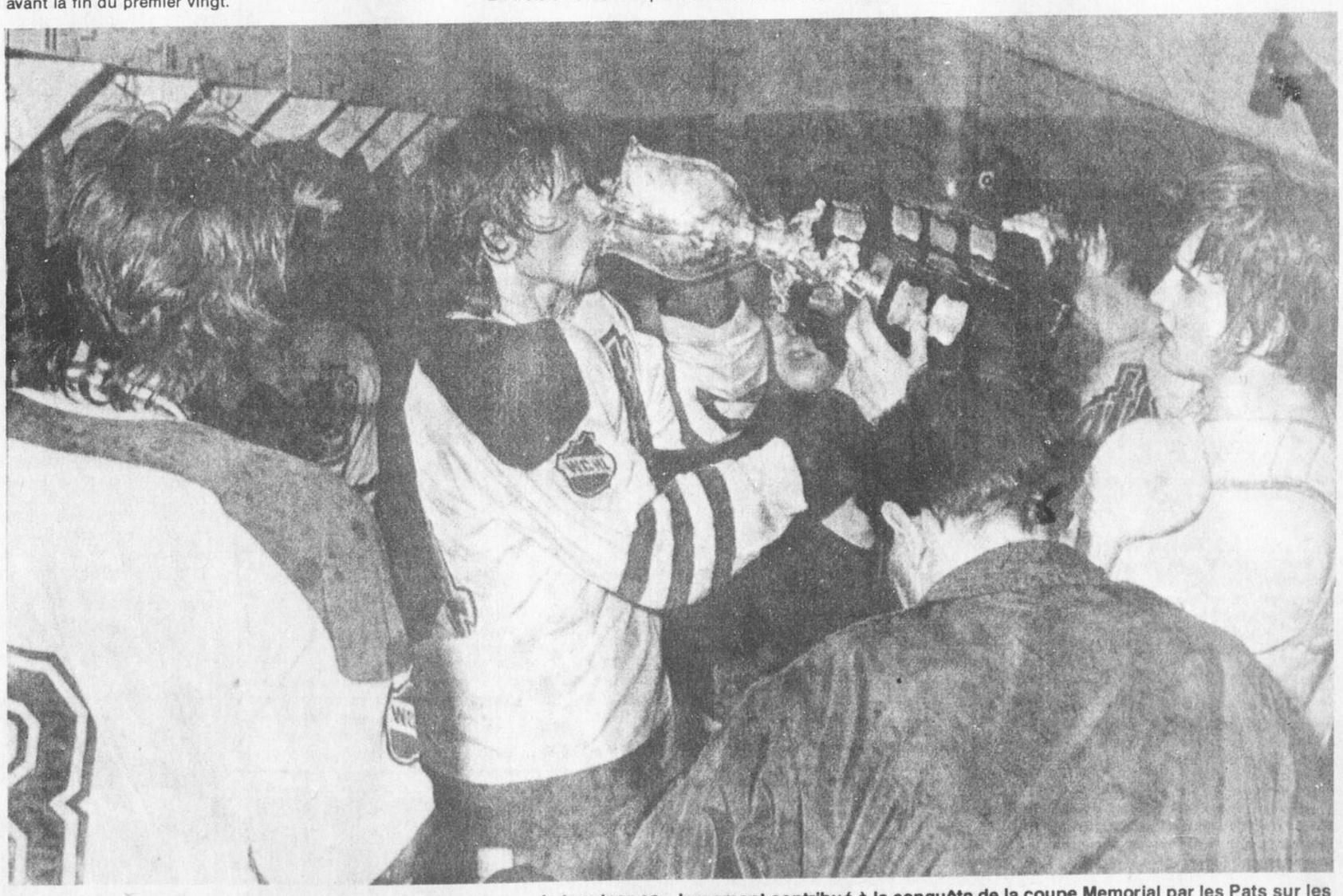
TROIS REMPARTS AVEC LES ETOILES

Les Remparts de Québec ont subi un revers hier mais leurs joueurs ont suffisamment impressionné pour mériter qu'on s'y attarde. Ainsi, sur la formation d'étoiles du tournoi, Réal Cloutier a été sélectionné à l'aile droite, Richard Perron à la défensive et Robert Sauvé dans les buts. Le reste de l'équipe est composée de Glen Burdon au centre, Greg Joly à la défense et Rick Urich à l'aile gauche.

SAUVE ET CHOUINARD HONORES

Même s'ils devaient essuyer leurs larmes, Robert Sauvé et Guy Chouinard ont cependant connu d'heureux moments après la partie. En effet, Sauvé a mérité le trophée offert au meilleur gardien de but alors que Guy Chouinard recevait le trophée Parsons, attribué au joueur le plus gentilhomme du tournoi.

De son côté, Greg Joly voyait sa carrière junior se terminer d'éclatante façon, étant nommé le joueur le plus utile du tournoi.



CA SE TERMINE BIEN — Il n'y a pas de plus brillante façon de terminer sa carrière chez les juniors qu'en trempant ses lèvres dans la coupe Memorial. Pour Dennis Sobchuk, des Pats de Régina, c'est un rêve réalisé. Lui qui a largement contribué à la conquête de la coupe Memorial par les Pats sur les Remparts de Québec, hier, à Calgary. (Téléphoto PC)

Les Flyers prennent les devants

Etoile ou pas, Crisp est opportuniste

Par IAN MacLAINE

PHILADELPHIE (PC) — Etant joueur de centre sur le quatrième trio d'une formation qui préconise un système de jeu à trois lignes d'attaque, Terry Crisp, des Flyers de Philadelphie, possède sans doute un des meilleurs sièges pour assister aux matches de la série finale pour la coupe Stanley.

"Personne n'aime réchauffer le banc", a-t-il dit hier après avoir quitté sa solitude sédentaire pour contribuer à la victoire de 4-1 que les Flyers ont remportée contre les Bruins. "Tout le monde aime être une étoile." Les Flyers prennent ainsi une avance de 2-1 dans la série finale de la coupe Stanley.

Etoile ou non, Crisp s'est révélé un grand opportuniste.

Il a soutiré le disque au défenseur Carol Vadnais profondément en territoire adverse et a déjoué le gardien Gilles Gilbert pour briser une égalité de 2-1 en première période.

Mais Crisp n'entend pas faire valoir sa tenue d'hier pour jouer régulièrement. Son premier souci est d'être prêt lorsque l'instructeur Fred Shero a besoin de lui et pour tuer le temps pendant les pénalisations.

"Les trois trios sont excellents", a dit Crisp. "De quel droit puis-je ordonner à l'instructeur de me faire jouer quand bon me semble? S'il veut que je réchauffe le banc, je suis prêt."

C'est 24 secondes après le retour au jeu du défenseur Ed Van Impe, qui avait été pénalisé, que Crisp a enfilé le but victorieux.

DORNHOEFER BLESSE

A quelque sept minutes de la fin, les Flyers ont perdu les services de l'ailier droit Gary Dornhoefer, qui a subi une luxation de l'épaule gauche en entrant en collision avec Don Marcotte à la ligne bleue des Bruins.

"Nous avons besoin de lui", a déclaré Rick MacLeish. "Nous ne pouvons nous permettre de le perdre à ce stade de la saison."

Interrogé par les journalistes, Shero a déclaré qu'il ne savait pas encore quels changements amènera la perte de Dornhoefer.

Vadnais et Gilbert, qui avec Bobby Orr, Wayne Cashman et Gregg Sheppard font partie du groupe de joueurs qui se sont le plus signalés dans le camp des Bruins, ont fait l'éloge des Flyers pour leur victoire.

"Lorsque vous ne patinez pas contre cette équipe, vous vous mettez en mauvaise posture", a dit Gilbert. "Impossible de gagner beaucoup de matches avec un seul but."

Vadnais estime que la grande faiblesse des Bruins jusqu'à présent dans cette série a été de faire preuve d'autant de ténacité que les Flyers.

Shero a souligné que ses joueurs avaient centré leurs efforts sur Orr, l'obligeant à se d barasser de la rondelle avant que les Bruins ne quittent leur territoire.

"Vous devez aller au devant de lui, l'obliger à se défaire du disque. Il s'agit de lui donner le plus de travail possible en le pourchassant dès qu'il touche à la rondelle.

Une autre raison des succès des Flyers est leur habileté sur les mises au jeu. Bobby Clarke a été particulièrement efficace dans ce domaine, notamment devant Phil Esposito.

"Nous faisons en sorte qu'un trio n'affronte pas la ligne de Esposito pendant plus d'une minute", a confié Shero. "Esposito se fatigue ainsi beaucoup plus vite."

Athlétisme en salle

Nette domination des athlètes robervalois

Par André Lestourneau

Roberval — Les athlètes robervalois, tant de catégorie féminine que masculine, ont nettement dominé les troisièmes épreuves d'athlétisme en salle, disputées samedi, au Centre sportif Benoit Levesque, entre les cinq institutions scolaires de la régionale Louis Hémon.

Chez les filles, les représentantes de Roberval ont surclasé leurs rivales dans la majorité des épreuves, pour obtenir un total de 127 points, soit près du double que celles de Dolbeau qui ont amassé 66 points seulement.

La délégation de St-Félicien s'est classée troisième avec 23 points, devant celles de Mistassini et Normandin qui ont accusé un sérieux retard, tant au point de vue participation que performance.

En catégorie masculine, quoique plus serrée, la lutte a permis aux Robervalois de devancer ceux de Dolbeau qui ont récolté 70 points au cours de la journée, soit six de plus que les meneurs. Les représentants de St-Félicien ont dû se contenter de la troisième position, ayant totalisé 66 points, tandis que Normandin parvenait à distancer Mistassini.

Plus de 210 concurrents ont participé à la réunion avec des triples victoires, Violaine Gagnon, Alain McNicell et Claude Gagnon ont été les vedettes individuelles de la rencontre.

Pour leur part, Jacinthe Théberge et Herman Beaulieu ont enregistré à la manche des performances dignes des standards provinciaux.

La prochaine rencontre est prévue pour le 25 mai, à la piste extérieure de Pointe Bleue. Elle servira à sélectionner les représentants de la régionale Louis Hémon, en vue de la finale inter-régionale, cédulée pour le 7 juin, à la piste de l'Ecole Charles Gravel, de Chicoutimi-Nord.

Phaneuf en furie devant la non disponibilité des gymnases

Par Julien GAGNON

JONQUIERE — Il est plutôt rare de rencontrer un ministre qui ne craint pas de dire ce qu'il pense et de donner son opinion franche et nette, sans faire de détour.

M. Paul Phaneuf, ministre au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux sports est l'une de ces perles rares en politique et la brève allocution qu'il a prononcée, samedi après-midi, à l'occasion de la réunion générale annuelle du CRL nous a permis de constater que le ministre était réaliste et positif dans l'expression de ses sentiments.

IL EST TEMPS QUE CA SE DEBARRE

Concernant l'éternel problème du manque de collaboration de la part des autorités des commissions scolaires en ce qui a trait de l'usage des gymnases, le ministre Phaneuf déclarait: "Il est impensable et inconcevable qu'en 1974 alors que l'on compte pas moins de 1,148 gymnases dans les institutions scolaires, il y en a au moins 50 pour cent qui ne sont pas mis à la disposition du public. Il est temps que les commissions scolaires et les commissaires en particulier se mettent au pas".

Et M. Phaneuf de continuer: "Si les gens ne veulent pas comprendre on verra alors à passer les lois qui s'imposent afin de les forcer à se débarrer car ce sont des équipements que l'on paie avec nos taxes et ces gymnases appartiennent au public".

Ancien professeur en éducation physique et ancien président du CRL de la rive-Sud du Montréal Métropolitain, M. Phaneuf s'y connait en matière de sport et de loisir.

Malgré les critiques que l'on formule à l'égard du Haut-Commissariat, M. Phaneuf est d'avis que le sport amateur devra soumettre des programmes valables si les associations et les fédérations veulent recevoir l'aide dont ils ont besoin.

D'ailleurs, ajoutait le ministre, nous nous sommes uniquement préoccupés de la structuration au sommet depuis plusieurs années.

Actuellement, nous envisageons l'application de formules qui viendront en aide aux clubs eux-mêmes qui feront preuve de sérieux et d'une saine gouverne.

En 1970, le budget du Haut-Commissariat était de trois millions de dollars alors qu'aujourd'hui, il a été porté à 18 millions.

C'est ce qui incite le ministre à vouloir travailler à la base de la structure, c'est-à-dire les différents clubs qui oeuvrent à la formation des athlètes.

CHAQUE CHOSE EN SON TEMPS

Au sujet de la création d'un Ministère des sports, M. Phaneuf ne croit pas opportun de le faire maintenant. On devra au préalable, finaliser des structures solides et valables si on veut atteindre des normes de rationalisation équitable.

On songe également à la formation d'un institut national des sports mais, sur ce point, le ministre Phaneuf déclarait que l'on préparait une étude très approfondie présentement et que, dès qu'elle serait terminée, on verrait alors à prendre les mesures en conséquence.

"Je crois, ajoutait M. Phaneuf, que la mise sur pied d'une commission athlétique provinciale, qui aurait un mandat bien précis et bien élaboré, serait beaucoup plus en mesure d'aider le sport qu'un institut national.

D'ailleurs un projet de loi sera déposé en Chambre prochainement et on envisage la possibilité que la Commission athlétique soit en opération dès l'automne prochain".

UNE COMMISSION QUI AURA DES POUVOIRS

M. Phaneuf estime qu'il n'est aucunement question de boycotter le sport avec une telle commission.

Les responsables auront toutefois le devoir d'exercer un contrôle sévère sur les sports de spectacle qui ont plutôt tendance à dégénérer en bouffonerie. M. Phaneuf mentionnait la lutte dans cette catégorie de spectacle.

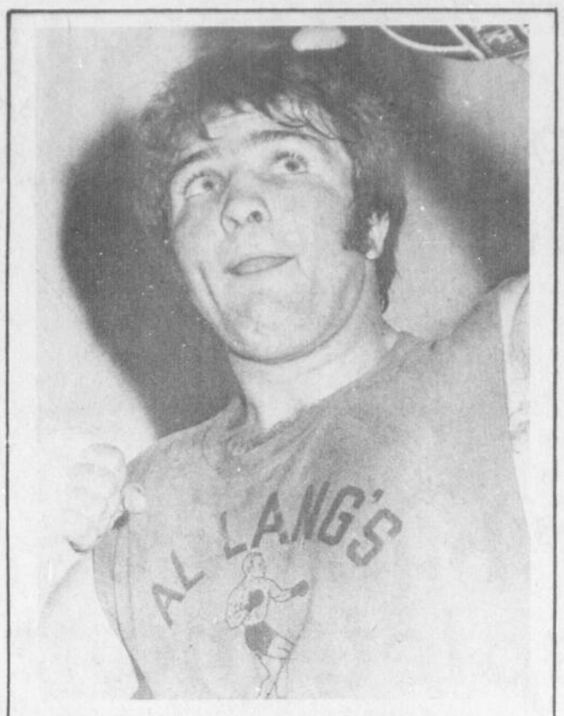
Il en sera de meme dans le domaine du hockey. Il n'est pas du ressort de la Commission d'empêcher un jeune de jouer et de signer un contrat avec le club de son choix.

Par contre, il sera du devoir de la Commission de veiller à ce que les droits de l'athlète soient respectés.

Concernant l'existence du CRL sous son entité actuelle, M. Phaneuf est d'avis qu'il serait préjudiciable d'en changer le statut.

Les CRL sont des organismes privés d'intérêt public et ils existent en fonction de la promotion des sports et des loisirs dans chaque secteur du Québec. M. Phaneuf est également d'opinion que les CRL sont les instruments les plus dynamiques à l'heure actuelle car on retrouve dans leur rang des animateurs sportifs dévoués et désintéressés.

De plus, ajoutait M. le ministre, sans les CRL l'existence des Jeux du Québec seraient drôlement menacée.



DONATO PADUANO — Le boxeur italien se doit de l'emporter ce soir contre Marc Gervais s'il veut reconquérir la place qu'il occupait auparavant.

Paduano redoute la droite de Marc Gervais

Par André LESTOURNEAU

QUEBEC — "Tous les combats sont importants et comportent certains risques. Un boxeur ne sait jamais à quoi s'attendre lorsqu'il monte entre les câbles. Il suffit parfois d'un seul coup de poing pour t'ébranler".

Pour l'expérimenté Donate Paduano, pas question donc de prendre un adversaire à la légère. Surtout pas le québécois Marc Gervais qu'il affrontera, ce soir, au Pavillon de la Jeunesse de Québec.

"Gervais est un très bon boxeur. Il frappe fort. En plus de posséder une bonne droite, il est courageux et se défend bien".

Paduano parle en connaissance de cause. Gervais a déjà été l'un de ses partenaires d'entraînement lorsqu'il faisait carrière à Montréal. Les deux challengers ont eu la chance de se connaître mutuellement.

Le boxeur italien ne peut surtout pas se payer le luxe d'une défaite. Son étoile a suffisamment pâli depuis son salaire au coude gauche, de sorte qu'il se doit de l'emporter s'il veut poursuivre sa remontée, occupée la place qu'il avait auparavant.

"Un boxeur doit gagner, s'il désire obtenir de meilleurs combats et des bourses plus alléchantes", d'affirmer Paduano qui entreprend en quelque sorte une deuxième carrière, après avoir été neuf mois à l'écart de larène.

Paduano disputera son troisième combat depuis son retour, ayant successivement disposé de Al Cooke et Claude Gauthier, pour porter sa fiche à 36 victoires, 6 défaites et une nulle en 43 batailles.

TOUJOURS EN FORME

"Chaque fois que je monte dans l'arène, je suis toujours en forme. C'est ce qui m'a permis de connaître autant de succès", de faire remarquer le pugiliste italien qui fera osciller la balance à 156 livres pour son combat de ce soir.

Le combat révèle également une importance capitale pour Marc Gervais, dont la fiche indique 20 victoires en 26 combats. A 21 ans, tous les espoirs sont permis pour le Québécois.

Une victoire lui ouvrirait de nouveaux horizons. Gervais en est conscient et il voudra certes profiter de l'occasion pour agmenter sa quote. Cet affrontement de dix assauts devrait susciter beaucoup d'action.

Enfin, au même programme, Fernand Marcotte sera opposé à Don Malesh, un Noir qui en sera à son premier combat au Québec. La carte comprend aussi un duel entre Angelo Miletti et Jean-Yves Fillion, tandis que le combat préliminaire permettra de revoir en action l'excellent Claude Gauthier.

Atlètes de l'année à la régionale Louis-Hémon

Richard Lamothe fait bon ménage avec Marie Simard

Par André Lestourneau

Roberval — Richard Lamothe et Marie Savard font bon ménage. En plus de bien réussir au niveau scolaire, ils possèdent de belles aptitudes sur le plan sportif. A ce point, pour hériter réciproquement du titre de l'athlète de l'année à la régionale Louis Hémon.

Adepte de l'athlétisme, Marie Simard s'est signalée lors des Jeux du Québec régionaux en décrochant deux médailles, en plus d'obtenir des classements enviables sur le plan provincial, dans les épreuves du demi-fond et de cross-country.

Native de Chambord, la jeune athlète s'est distinguée au handball et au volley-ball. Membre de l'équipe de son institution, à Roberval, son trio devait lui permettre d'être sélectionnée sur l'équipe étoile de la régionale.

Marie Savard a été préférée à Lisette Langevin, Lyne Lévesque, Diane Boudreault et Lyse Tremblay, quatre athlètes dont le nom avait été mis en candidature.

Quant à Richard Lamothe, ses qualités de compétiteur au volley-ball et au hand-ball lui ont permis de décrocher le titre chez les garçons, de préférence à Vincent Gagné, André Larue, Bernard Larouche et Pierre.

De la ville de Dolbeau, Lamothe s'est avéré le pilier de son équipe, tout en participant au succès des siens dans la ligue senior de volley-ball. Un fier et courageux compétiteur, Lamothe représente une valeur intéressante au badminton.

Plusieurs autres athlètes ont été honorés lors de cette soirée annuelle de distinction.

Ainsi, chez les garçons, des méritas ont été attribués à Armand Brodeur, Bernard Larouche, Pierre Gagnon, Marie Potvin et Alain Plourde pour leurs succès respectifs au handball, basket-ball, volley-ball, cross-country et athlétisme.

Chez les filles, Linda Babin, Suzanne Anctil, Lyne Lévesque, Diane Boudreault, Hélène Lussier et Elen Rochefort ont été récompensées pour leurs exploits en handball, basket-ball, cross-country, gymnastique et athlétisme.

Cette soirée des méritas, présentée hier soir en l'Auditorium Fernand Bilodeau de Roberval, devant plus de 350 invités et athlètes, en présence des invités d'honneur, Messieurs Julier Ruel et Guy Lavoie, ainsi que des dirigeants de la régionale, coïncidait avec la clôture de la semaine culturelle de la régionale Louis Hémon.

L'effort physique par les Jeux olympiques

Les Jeux olympiques à Montréal! Les Jeux olympiques au Québec! Les Jeux olympiques chez nous! L'un des buts principaux du mouvement est celui d'exalter chez la jeunesse, à la fois l'effort physique et les qualités d'esprit qui sont à la base du sport amateur.

A plus d'un point de vue, les Jeux olympiques fournissent une excellente occasion d'envisager le monde sportif dans le cadre de la problématique culturelle. L'homme a d'ailleurs toujours désiré un monde où tous auraient les mêmes chances. Sur le stade Montréal en 1976, comme dans les présents concours olympiques destinés au milieu scolaire, la victoire et l'honneur ne dépendront que des capacités, du travail, de l'effort et de l'efficacité de chacun.

Tel est le résumé du message transmis par M. Fernand Landry, directeur du comité de promotion olympique en milieu scolaire.

A cet effet, un programme spécial a été mis sur pied dans les commissions scolaires de la région. Programme qui commence, aujourd'hui, pour se terminer le vendredi 24 mai.

A la commission scolaire régionale du Lac Saint-Jean, et principalement dans le secteur d'Alma, les dix écoles du secteur présenteront une programmation régionale commune dont le lancement aura lieu à 9h., ce matin.

Plusieurs compétitions sportives seront disputées et le tout se terminera par une soirée de clôture où l'on procédra à la remise de certificats "méritas".

Autre exploit de Lyne Chénard

Rimouski — Pour Lyne Chénard, du club de natation de Chicoutimi, c'est devenu presque une routine que d'établir des marques provinciales en natation.

La jeune nageuse, âgée de 17 ans, s'est illustrée encore en fin de semaine, en abaissant quatre autres records provinciaux lors d'une compétition-invitation à Rimouski.

En une occasion particulière, Mlle Chénard a établi la marque de 2.23.2 m. au 200 mètres sur le dos alors que sa meilleure réussite antérieure était de 2.29.5. De ce fait, Lyne Chénard a réussi le quinzième meilleur temps au monde dans cette catégorie spécifique.

Au cours de la compétition, Mlle Chénard a également réussi à égaliser les temps enregistrés dans six standards canadiens, ce qui classe cette nageuse comme l'un des grands espoirs au Québec.

Cinq clubs participaient à cette épreuve. Ce sont Drummondville, Rivière-du-Loup, Lévis, Rimouski et Chicoutimi avec une délégation de 32 nageurs. Le club de Chicoutimi a mérité les grands honneurs dans cette compétition par une bonne marge.

Le temps vous PRESSE,
mais vous désirez
un travail bien fait...
le temps...
HE BIEN! Venez nous voir.



IMPRIMERIE
LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE
316, Avenue Labrecque - Chicoutimi
Téléphone: 545-4474

Pour nous VITE et BIEN vont de PAIR.



redistributions saguenay inc.
Laurentien INC.
20 EST, BOUL. LAMARCHE, CHICOUTIMI.
TEL.: 549-5535

Les Volks 1974

$2895

*Taxe de vente provinciale et frais d'immatriculation en sus.

St-Jean-Eudes Auto,
150, boul. St-Jean — Arvida
Tél.: 549-2405

Nouveau président du CRL

Lucien Rhéaume exhorte ses membres à demeurer unis

Par Julien GAGNON

JONQUIERE — Lançant un appel à l'union régionale en vue d'éliminer le chauvinisme dans tous les secteurs, M. Lucien Rhéaume de Kénogami, le nouveau président du CRL, élu samedi après-midi, lors de la réunion générale annuelle, exhortait ainsi les membres de cet organisme de continuer à travailler en étroite collaboration afin d'accélérer l'excellent travail qui a été réalisé jusqu'à date. M. Rhéaume est d'opinion que le CRL est le moteur du développement régional au domaine du loisir et du sport et qu'il importe de ne pas enrayer son essor.

Les autres membres du conseil exécutif qui ont été élus, furent Mlle Marcelle Savard de Chicoutimi et Jean-Marie Villeneuve de St-Nazaire, au poste de vice-présidents, Jean-Paul Doucet, secrétaire et Onésime Savard, trésorier.

Les administrateurs élus ont été choisis parmi le groupe des membres suivants qui forment le conseil d'administration. Pour le secteur Saguenay, Marcelle Savard de Chicoutimi et Georges Laganière de Port-Alfred; secteur Lapointe, Lucien Rhéaume de Kénogami et Onésime Savard de Jonquière; secteur Lac St-Jean, Jean-Marie Villeneuve, St-Nazaire, et Jean-Ls. Rivard d'Alma; secteur Louis-Hémon, Jean-Paul Doucet, Normandin et Ls. Philippe Tremblay, St-Félicien; secteur Chibougamau-Chapais, Claude Beaudoin, Chibougamau; association des commissionss scolaires, Antonio Dallaire, St-Ambroise; Université du Québec, Romain Chrétien, Chicoutimi; secteur socio-éducatif-culturel, Thérèse Arseneault; Alma secteur jeunesse et plein-air, Benoît Bouchard, Roberval; autres organismes, Emmett Kelley, Alma. Le secteur des collègues régionaux et le secteur sportif n'ont pas encore fait connaître leurs délégués.



NOUVEAU PRESIDENT— Lucien Rhéaume, le nouveau président du CRL, est d'avis que cet organisme est le moteur du développement régional au domaine du loisir et du sport et qu'il importe de ne pas enrayer son essor.

"Montée de côte" en motos

Le mauvais temps n'a pas découragé les participants

PORT-ALFRED — Une quarantaine de fervents de la moto, dont au moins 12 d'Alma, ont bravé un temps inclément et pluvieux pour participer à la compétition de "montée de côte" qui avait lieu, hier, sur les terrains du club Mont-Mars.

Organisée par le club de moto du Saguenay, cette compétition a tout de même connu un certain succès malgré les nombreuses avaries.

Se sont distingués, dans la classe "enduro" Olaff Claveau sur Yamaha, Alain Martel sur Kawasaki, Bruno Paradis sur Suzuki, Mario Tremblay sur Honda.

Dans la classe "modifiée", les honneurs furent mérités par Mauril Gagné, Michel Tremblay et René Beaulieu, tous trois sur Yamaha. Dans la catégorie "trial", Jean-Pierre Blackburn sur Honda et Michel Couture sur Yamaha, furent les meilleurs dans leurs catégories respectives.

Une augmentation des taux de cotisation au CRL

JONQUIERE — L'augmentation des taux de cotisation au CRL, a fait l'objet d'une discussion assez prolongée lors de la réunion générale annuelle, samedi après-midi. Une recommandation avait été faite à l'effet qu'une augmentation de 50 pour cent soit acceptée pour le prochain exercice financier. Cette recommandation n'a pas reçu l'assentiment entier des membres qui assistaient à la réunion et la discussion a duré un bon moment pour être finalement acceptée sur division.

Les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier sont de l'ordre de $181,187. De ce moment, le Haut-Commissariat verse une subvention de $125,137 et un autre $30,000 vient de la Corporation des Jeux du Québec. La balance est perçue en frais de cotisation pour les membres dont le montant varie entre $10. et $20. pour les organismes publics et de $150. à $300. pour les municipalités.

En 1973-74, le CRL disposait d'une somme de $150,101. comme ressources financières. 48 pour cent de ce montant a été alloué en salaires pour les 11 permanents; 20 pour cent pour les Jeux du Québec d'été et d'hiver; neuf pour cent pour les frais de déplacement; cinq pour cent pour le loyer du siège social et enfin 18 pour cent pour frais inhérents aux opérations courantes.

Du côté des revenus, le Haut-Commissariat a octroyé la valeur de 75 pour cent des sommes globales; la Corporation des Jeux du Québec, 19 pour cent; et les affiliations des membres (118) représentent deux pour cent du budget.

"J'ai acheté une Lawn-Boy en 1957; elle est toujours en parfait état de fonctionnement."



C'est en 1957 que Robert Norman de Laval, au Québec, a acheté une tondeuse Lawn-Boy modèle 8S11LB. Certes, il ne le savait pas à l'époque, mais sa machine fonctionnerait fidèlement pendant plus de 16 ans. C'est le genre de performances que vous obtenez en achetant une Lawn-Boy—des années de service sans ennuis.

Comparez notre Lawn-Boy la moins chère avec celles qui se disent des "affaires". La Lawn-Boy dispose d'un carter ultra léger en alliage de magnésium qui élimine complètement la rouille. D'un moteur deux-temps qui utilise un mélange préparé d'huile et d'essence et met fin aux pannes sur les terrasses et les pentes. D'une lame robuste renforcée et de roues décalées assurant une coupe uniforme. Et d'un silencieux vraiment efficace, le plus gros qui existe. Quelques modèles disposent même d'un allumage CD à semi-conducteurs assurant des démarrages plus rapides, éliminant les contacts et faisant durer les bougies 4 fois plus longtemps.

Les années passant, votre Lawn-Boy restera en forme. Vous avez le choix entre le modèle 5023 de 19" bon marché; les modèles Deluxe ou à semi-conducteurs de 19" ou 21", autopropulsés ou non; 2 modèles commerciaux; ou un modèle électrique sans fil. Il existe en tout 15 Lawn-Boy différentes. Allez les admirer dès maintenant chez votre dépositaire, pendant que son choix est encore vaste.

Rappelez-vous, une Lawn-Boy peut vous coûter un peu plus, mais elle durera beaucoup plus longtemps. En fin de compte, c'est un bon placement...n'est-ce pas M. Norman? C'est sûr!!!

Produit de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada. Fabricant des hors-bord Evinrude et Johnson, des semi-hors-bord OMC, des motoneiges Evinrude et Johnson et des scies à chaîne Pioneer.

Une aubaine des années durant. LAWN-BOY

gagnon FRERES	NOUVEAUTE 406 RACINE, EST, CHICOUTIMI 543-1501
Léo Automobile Ltée, 280, Hôtel de ville, Chicoutimi	543-0743
Jonquière Marine & Sports Ltée, 247, Colbert, Jonquière	547-8000
Saguenay Marine Inc. 165, Ste-Famille, Kénogami	547-2022
Bob R. Larouche Inc. 350, Davis, Arvida	548-5451
Hudson's Bay Co. Carré Davis, Arvida	548-8291

HOMELITE®



Offre Speciale de Printemps(1)

Achetez une tronçonneuse Super XL-Mini automatique à $169.95(2)
Prix de détail suggéré $184.95(2)

Un démarreur Simplex pour des démarrages rapides et faciles. Des poignées moulées pour plus de confort. Un silencieux "Quiet Tone™" réduisant efficacement le bruit. De grands réservoirs de carburant et d'huile exigeant ainsi moins d'arrêts.
(2) Avec attachements de 12".

Ou une XL-1 à $149.95
Prix de détail suggéré $164.95(2)

Grâce au démarreur Simplex vous obtenez des démarrages sûrs et rapides avec seulement deux doigts. Légère et facile à manier, vous pouvez vous acquitter de plusieurs travaux de coupe de bois à l'extérieur. Idéale pour les fermiers, etc. chalet, pêcheurs, chasseurs et campeurs. *(2) Avec attachements de 12".*

(1) Chez les dépositaires participants. Consultez les pages jaunes pour votre dépositaire Homelite sous la rubrique scies. L'offre spéciale du printemps se terminera le 30 juin.

TERRY INDUSTRIES, UNE DIVISION DE TEXTRON CANADA LIMITÉE, 180 Avenue Labrosse, Pointe Claire, Qué.

OREGON, EQUIPE AVEC CHAINE OREGON

BERTRAND SIMARD, R. R. ST-NAZAIRE, Lac-St-Jean, GOW 2V0 Tél.: 662-3801	FEDERATION DES CHANTIERS CO-OP, 1695, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI G7H 5A9 TEL.: 549-4770
Chaîne Coopérative 99 BOUL. DEQUEN, MISTASSINI, LAC ST-JEAN GOW 2C0 TEL.: 276-2844	FEDERATION DES CHANTIERS CO-OP, 1557 BOUL. SACRE-COEUR, ST-FELICIEN GOW 2N0 TEL.: 679-0514
ANDRE FORTIN 270, Du Pont Nord, ALMA, LAC ST-JEAN EST, G8B 5C5 TEL.: 662-6140	REUL BOIVIN & FILS LTEE, 429, BOUL. MARCOTTE, ROBERVAL, LAC ST-JEAN, G8H 1Z6 TEL.: 275-2502
gagnon FRERES 406, rue Racine, Chicoutimi G7H 1T4 TEL.: 543-1501	LOCATION D'EQUIPEMENT (CHICOUTIMI) LTEE, 131, ST-EPHREM, CHICOUTIMI-NORD G7G 2W2 TEL.: 549-5262
CLAUDE MENARD 62, RUE PRINCIPALE, CHAMBORD, LAC ST-JEAN GOW 1GO TEL.: 342-6612	MAXI-MOTO INC 136 Boul. Tachereau, Kénogami, Lac St-Jean G7X 1H3 TEL.: 547-2122
GARAGE JEAN-CLAUDE TREMBLAY, 48, FORGET SUD, ST-THOMAS-DIDYME. TEL.: 274-2909.	

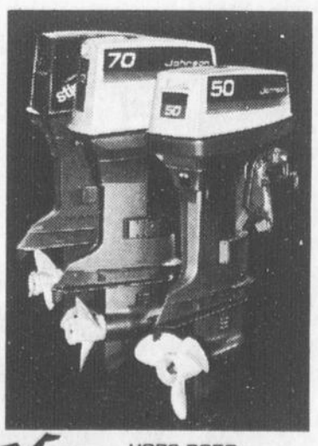
Johnson...au fil de l'eau.



3162-D

Par un beau jour d'été, le nouveau 70 cv Johnson fait découvrir les beautés naturelles du lac St-Jean au Québec.

C'est un lac splendide aux rivages grouillant de vie sauvage et de choses fascinantes à découvrir. Il est d'un accès facile. Surtout avec les nouveaux hors-bord Johnson 74, comme nos nouveaux 70 et 50 cv. Ils sont nés de seize ans de recherches et d'innovations technologiques. Tous deux disposent du fameux allumage MagFlash de Johnson, assurant démarrages rapides, souplesse de fonctionnement et longue durée des bougies. D'un système exclusif d'échappement synchronisé économique...et d'un système de refroidissement automatique breveté qui réchauffe le moteur à faible vitesse et le refroidit à pleins gaz. Ils disposent aussi de segments de contrepression réduisant les pertes de carburant, d'un dispositif hydraulique de changement de marche et d'un servo-sélecteur d'inclinaison. Vous pouvez vous procurer le 70 cv en habillage spécial Stinger 2 noir et rouge. Passez voir dès maintenant ces modèles, et 27 autres, chez votre dépositaire Johnson.



HORS-BORD Johnson
Premier en fait de fiabilité

Un produit d'Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada, fabricant des moteurs semi-hors-bord OMC, des tondeuses à moteur Lawn-Boy, des motoneiges Johnson et des scies à chaîne Pioneer.

Choix complet de puissance: Hors-bord Johnson: 32 modèles, de 2 à 135 cv. **Semi-hors-bord OMC**: 10 modèles, de 120 à 245 cv, y compris un nouveau 190 cv V-8. Et deux puissants moteurs à pulsion.

GARAGE MAURICE TRUCHON 35 RACINE OUEST — 543-5669 POUR CHICOUTIMI, CHICOUTIMI-NORD, PORT-ALFRED, TADOUSSAC.	ATELIER ANDRE FORTIN LTEE 270 DU PONT NORD ALMA 662-6140
REUL BOIVIN & FILS LTEE 492 MARCOTTE ROBERVAL 275-2502	RAOUL SIMARD 151 DU ROCHER — NORMANDIN 274-2530
LA CLE DU SPORT 606 WALBERG — DOLBEAU 276-4616	JONQUIERE MARINE & SPORTS LTEE 247 COLBERT JONQUIERE 547-8000

Pour prendre possession du premier rang de la divison Est

Les Phillies profitent du repos des Cards et des Expos

Profitant de l'inactivité des Expos de Montréal et des Cards de St-Louis, dont le match a été contremandé hier, les Phillies de Philadelphie se sont hissés au premier rang dans la division Est de la Ligue nationale en supplantant les Pirates de Pittsburgh 8-7.

Dans les autres matches dominicaux de la LN, Cincinnati a vaincu Houston 5-0 et 4-2; Atlanta l'a emporté 5-2 dans le premier match, mais San Francisco s'est vengé 6-2 dans le 2e d'un double; Chicago a supplanté New York 4-3; et Los Angeles a vaincu San Diego 15-9 en 13 manches.

Mike Anderson a cogné un circuit de deux points en aidant Philadelphie à supplanter Pittsburgh, mais c'est le triple de Dave Cash, suivi d'un roulant, qui a donné la victoire aux Phillies. Al Oliver a bouclé le circuit pour les Pirates.

Merv Rettenmund a cogné un circuit à l'intérieur du terrain lors du 2e gain des Reds sur les Astros dans le 2e match du double alors que Clay Kirby limitait les vaincus à deux coups sûrs.

Dans le premier match, Dave Concepcion, Rettenmund et Johnny Bench ont bouclé le circuit tandis que Fred Norman limitait les Astros à cinq coups sûrs.

Cesar Cedeno a produit les deux points des Astros avec un circuit dans le 2e match.

George Mittereald a produit le point victorieux avec un simple dans la 9e manche au profit du Chicago contre les Mets.

Rusty Staub a cogné un circuit de deux points pour les Mets dans la 7e manche, égalant les chances à 3-3, après que Jose Cardenal eut donné une avance de 2-0 aux Cubs avec un circuit dès la 1ère manche.

A Atlanta, les Giants ont profité d'une erreur pour marquer le point victorieux lors d'une poussée de quatre points dans la 8e manche du 2e match.

Carl Morton avait limité les Giants à trois coups sûrs tandis que Hank Aaron cognait son 721e circuit dans le 1er match.

Dave Kingman, des Giants, et la recrue Rowland Office, des Braves, ont bouclé le circuit dans le 2e match, tandis que Boby Bonds, des Giants, les imitait dans le 1er match.

Enfin, à San Diego, Steve Yeager a couronné une poussée de six points, après deux retraits dans la 13e manche, avec un simple de deux points.

Les Padres avaient égalé les chances avec une poussée de six points dans la 7e reprise. Jim Wynn a cogné son 12e circuit pour les Dodgers.

LIGUE AMERICAINE

Dans la Ligue américaine, le match Baltimore-Cleveland a été remis à cause de la pluie; Milwaukee a remporté les honneurs du double 7-3 et 5-1 aux dépens des Yankees de New York; Boston a supplanté Détroit 4-3 en dix manches; Chicago a surclassé Texas 5-4; Oakland a écrasé Minnesota 9-2; Kansas City a vaincu la Californie 3-2 et 5-2, pour enlever les honneurs d'un programme double.

Kevin Kobel a affiché une tenue de trois coups sûrs à son premier gain dans les majeures tandis que George Scott et Dave May bouclaient le circuit dans le 2e match victorieux du Milwaukee, réduit à huit manches par la pluie.

Scott, Johnny Briggs et Don Money ont produit deux points chacun lors du gain initial des Brewers sur les Yankees.

Dick McAuliffe a cogné un double victorieux dans la 10e manche contre ses anciens coéquipiers en procurant le gain aux Red Sox de Boston.

Willie Horton a cogné un circuit de trois pour les Tigers vaincus dès la première manche, mais Bernie Carbo a répliqué avec un exploit de deux points dans la 5e.

Pat Kelly a couronné une poussée de trois points avec un circuit dans la 3e manche tandis que Wilbur Wood, du Chicago, remportait son 4e gain en cinq matches, aux dépens de Ferguson Jenkins, 6-3, qui en était à son 9e match complet.

A Oakland, les As ont compté cinq points, dont deux sur le double de Ray Fosse, dans la 5e manche en déclassant les Twins.

Angel Mangual, des As, et Bob Darwin, des Twins, ont bouclé le circuit.

Hal McRae a produit le point victorieux avec un simple dans la 9e manche du premier match Royals-Angels, McRae avait aussi bouclé le circuit.

McRae et Frank White ont produit chacun deux points à la huitième manche de la deuxième rencontre pour permettre aux Royals de vaincre les Angels 5-2 et de balayer ainsi les honneurs de leur programme double.



PAS CETTE FOIS — Hank Aaron des Braves d'Atlanta n'aura pas joué de veine en voulant compter sur un coup sûr de son coéquipier Darrell Evans au champ droit. Le receveur John Boccabella (vous le reconnaissez?), des Giants de San Francisco, l'attendait de pied ferme au marbre. Mais Aaron devait se venger quelques instants plus tard en cognant son 721e coups de quatre buts. (Téléphoto PA)

Les Cougars effectuent un ralliement de deux buts mais Frank Hughes détruit tout

Chicago (PC) — Un but sans aide de Frank Hughes moins de cinq minutes avant la fin de la troisième période a procuré aux Aeros de Houston une victoire de 3-2 contre les Cougars de Chicago, hier soir, dans la première rencontre de la série finale de l'Association mondiale de hockey.

Hughes a intercepté une passe du défenseur Dick Proceviat dans le territoire des Cougars et a déjoué le gardien André Gill avec un lancer de 15 pieds pour son septième but des séries éliminatoires.

Une foule de 3,000 personnes a assisté au match, qui a été présenté au centre sportif Randhurst, à Mount Prospect, en banlieu de Chicago.

Le but de Hughes a mis un terme au ralliement qu'avait entrepis les Cougars en troisième période avec des filets de Bob Liddington et Don Gordon.

Larry Hale a ouvert le pointage pour Houston dans la septième minute de jeu du premier engagement. Laisssé sans surveillance devant Gill, il a dirigé un lancer dans le coin inférieur du filet. Gordon Labossière a compté environ six minutes plus tard avec avantage numérique.

Gill a effectué 26 arrêts au cours du match tandis que Don McLeod a repoussé 29 rondelles devant la cage des Aeros.

Hill s'empare de l'omnium de Houston

Houston (PA) — Dave Hill a roulé un formidable 65, sept sous la normale, hier en remportant l'omnium de Houston avec un total de 276, 12 sous la normale.

Hill a réussi 74-65 dans les deux dernières rondes hier, le tournoi ayant été retardé par la pluie vendredi.

Hill a affiché une priorité d'un coup sur Steve Melnyk, Rod Curl et Andy North alors que 11 golfeurs différents prenaient tout à tour la tête dans la dernière ronde.

Dave Stockton, avec un dernier 65, et la recrue Joe Inman suivaient avec de 278, devant Hubert Greene, avec un dernier 66, et Bob Eosberg avec des 279.

Ben Kern, à London, avait subi l'élimination par un coup avec un total de 146 samedi.

Réunion concernant le projet de quatre tennis intérieurs

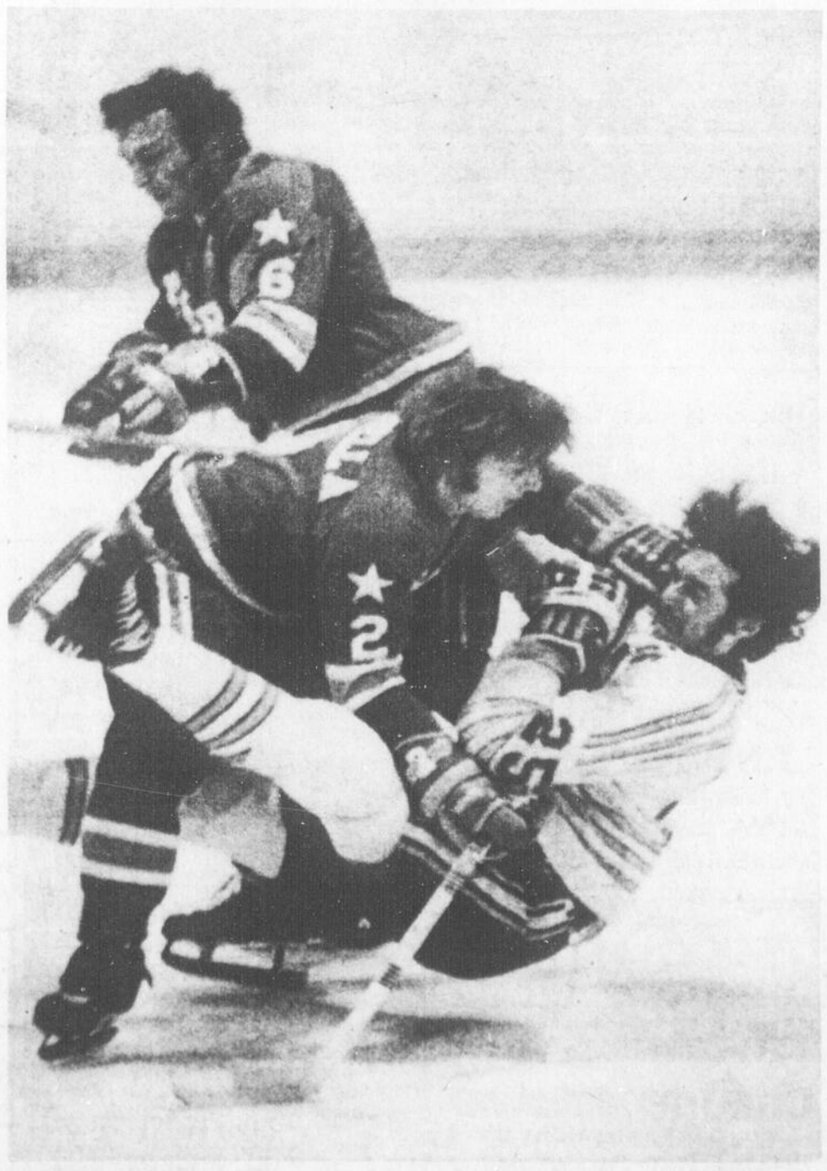
Chicoutimi — Une importante soirée d'information concernant un projet de construction de quatre tennis intérieurs sur la Price, à Chicoutimi, aura lieu ce soir à 19h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Chicoutimi.

Le président de l'Association régionale de tennis, Raymond Larouche, fournira alors toutes les informations nécessaires en rapport avec ce sujet, à tous les intéressés qui seront présents. Et M. Larouche à bonne confiance que tous les amateurs de tennis ainsi que le public en général assisteront à cette soirée.

M. Maurice Leclerc de Montréal, membre de la Fédération de tennis du Québec, sera présent à cette réunion. MM. Jean Marois et Yves Potvin de Québec, seront également présents à titre de membres directeurs du conseil d'administration du club Montcalm de Québec.

On compte à l'heure actuelle pas moins de 170 membres qui ont souscris une part de $500. pour devenir actionnaire de ce nouveau club de tennis.

On espère atteindre le nombre de 200 dans un avenir assez rapproché afin de pouvoir commencer les travaux d'érection le plus tôt possible.



JOS SUR LE DOS — Jos Hardy (25), des Cougars de Chicago, rencontre un mur sur son chemin en la personne de John Schella (2), des Aeros de Houston, qui l'attendait avec une bonne mise en échec. Pendant ce temps Paul Poliel s'apprête à quitter les lieux avec la rondelle. Tout ceci, au cours de la première joute de la finale de l'Association mondiale de hockey, hier soir, à Chicago, où les Aeros ont pris une avance de 1-0 grâce à un triomphe de 3-2. (Téléphoto PA)

LES ENTRECROISÉS

6 LETTRES CACHÉES — **PROBLEME NO 175** — L'EGLISE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

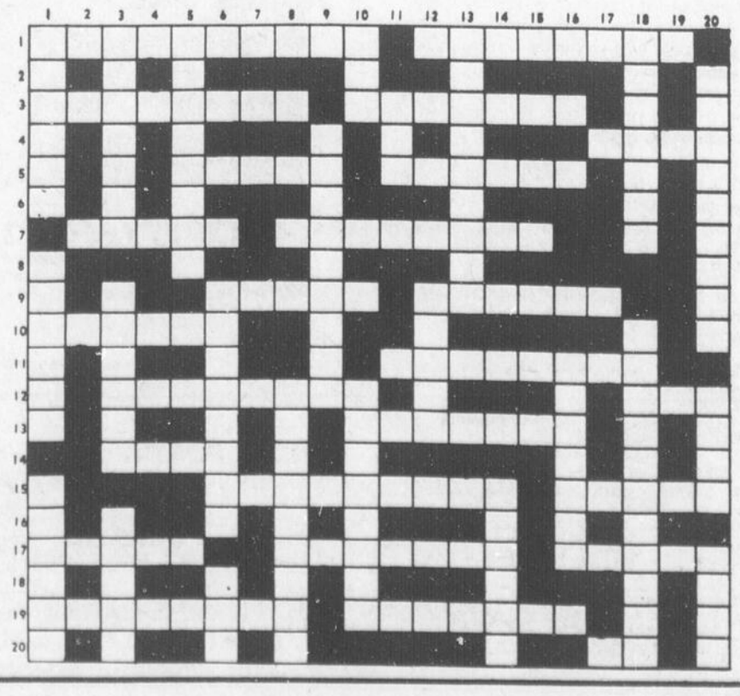
2
an
3
cas
été
fer
lit
4
étés
test
tête
tiré

5
astre
atome
entré
masse
passe
sorte
terre
tombe
6
argent
chance

éclair
effets
entrer
former
soleil
suivre
teinté
7
éclipse
élément
extrême
interne

luisant
lumière
vitesse
8
appareil
complète
éliminer
imprévue
lumineux
pénombre
primitif
produire

réussite
9
invisible
nouvelles
phénomène
primitive
terrestre
10
écliptique
11
célébration



BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier

Saint-Louis à Montréal (Remise)
Pittsburgh 7 Philadelphie 8
New York 3 Chicago 4
San Francisco 2,6 Atlanta 5,2
Houston 0,2 Cincinnati 5,4
Los Angeles 15 San Diego 9

Aujourd'hui

San Francisco vs Cincinnati
New York vs Saint-Louis
Atlanta vs San Diego
Houston vs Los Angeles

LIGUE AMERICAINE

Hier

Minnesota 2 Oakland 9
Kansas City 3,5 Californie 2,2
Chicago 5 Texas 4
BOSTON 4 Détroit 3
Milwaukee 7,5 New York 3,1
Baltimore à Cleveland (Remise)

Aujourd'hui

Boston vs Cleveland
Minnesota vs Chicago
Californie vs Texas

AU MONTICULE

Ligue nationale

San Francisco D'Acquisto 2-3 à Cincinnati Gullet 2-3 S.
New York Matlack 4-1 à Saint-Louis Gibson 2-2 S.
Atlanta Harrison 2-5 à San Diego Arlin 1-3 S.
Houston Roberts 5-3 à Los Angeles Messersmith 3-0 S.

Ligue américaine

Milwaukee Sprague 0-0 à Baltimore Grimsley 4-1 ou Alexander 1-0 S.
Boston Tiant 2-4 à Cleveland J. Perry 2-2 S.
Minnesota Goltz 0-0 à Chicago Bahnsen 4-2 S.
Californie Singer 4-2 à Texas Bibby 5-4 S.
Kansas City Pattin 1-1 à Oakland Blue 1-4 S.

CLASSEMENT

Ligue nationale

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Phil.	17	14	.548	—
St-Louis	16	14	.533	½
Montréal	12	11	.522	1
Chicago	12	15	.444	3
New York	13	18	.419	4
Pitts.	9	19	.321	6½

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Los Ang.	23	9	.719	—
Houston	20	15	.571	4½
San Franc.	19	15	.559	5
Cincinnati	15	14	.517	6½
Atlanta	14	19	.424	9½
San Diego	14	21	.400	10½

Ligue américaine

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	15	13	.536	—
New York	18	17	.514	½
Cleveland	15	15	.500	1
Milwaukee	15	13	.500	1
Boston	15	16	.484	1½
Detroit	14	15	.483	1½

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	15	13	.536	—
Oakland	16	15	.516	½
Kansas City	15	15	.500	1
Texas	16	16	.500	1
Calif.	16	17	.485	1½
Minnesota	12	15	.444	2½

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Hier

Boston 1 Philadelphie 4
(Philadelphie mène 2-1)

Demain

Boston vs Philadelphie

ASSOCIATION MONDIALE

Hier

Houston 3 Chicago 2
(Houston mène 1-0)

Mercredi

Houston vs Chicago

COUPE MEMORIAL

Hier

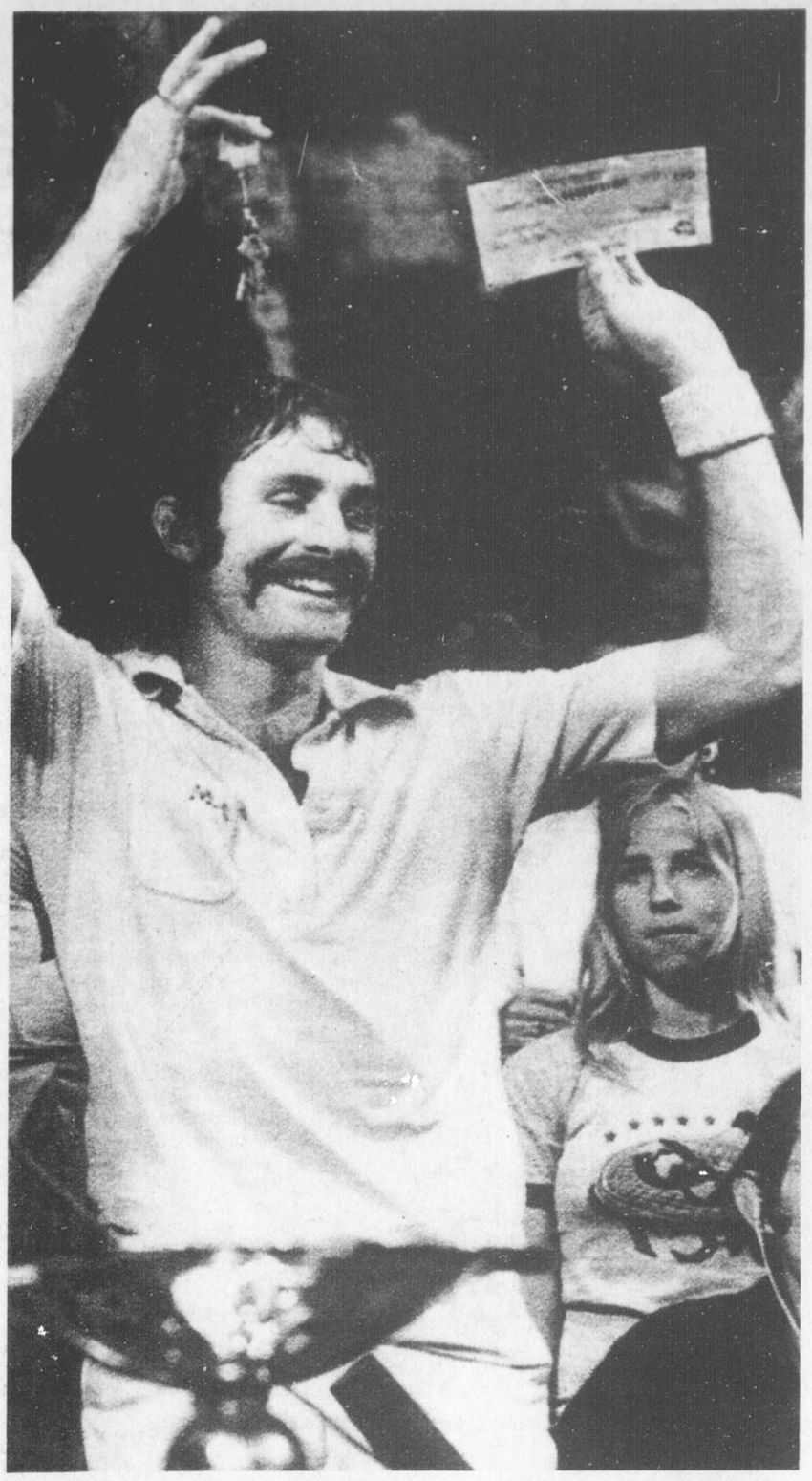
Régnan 7 Québec 4
(Régina remporte la coupe Memorial)

LIGUE NATIONALE

	B	A	Pts
MacLeish, Phi	11	9	20
Sheppard, b	10	6	16
Bucyk, B	8	7	15
Clarke, Phi	5	10	15
Cashman, B	5	9	14
Orr, B	2	12	14
Esposito, B	8	5	13
Hodge, B	5	8	13
Stemkowski, R	6	6	12
Park, R	4	8	12
Lonsberry, Phi	4	8	12
Vadnais, B	4	8	12

ASSOCIATION MONDIALE

	B	A	Pts
Walton, M	10	8	18
Backstrom, C	4	14	18
Mark Howe, H	8	8	16
Lund, H	7	9	16
Labossière, H	5	9	14
Carleton, T	2	12	14
Paiement, C	8	5	13
Connelly, M	6	7	13
Popeil, C	7	5	12
Sicinski, C	6	6	12



C'EST PAYANT — Est-il payant d'être joueur de tennis professionnel? Demandez à John Newcombe. Après avoir remporté le quatrième championnat du monde de la WTC, Newcombe s'est vu remettre un chèque de $50,000, en plus des clefs d'une voiture Cadillac pour un an, ainsi qu'une vague assortie de diamants et un autre chèque de $1,000 pour l'achat de vêtements à son épouse Angie. Ca répond à votre question? (Téléphoto PA)

Borg surprend Newcombe . . . pour un set seulement

DALLAS (AFP) — L'australien John Newcombe, 29 ans, jouant avec une Sûreté et un brio remarquables, particulièrement dans les deux derniers sets, a remporté le quatrième championnat du monde de la WTC, doté de $100,000 de prix, hier à Dallas, en disposant du jeune Suédois Bjorn Borg, 17 ans, en quatre sets 4-6, 6-3, 6-3 6-2.

Le jeune Suédois, qui avait déjà créé une énorme surprise en se qualifiant pour la finale, a fait excellente figure devant le puissant Australien. Dans le premier set, Borg prit d'emblée le service de Newcombe. Ce dernier, toujours un peu lent à se mettre en train, commit plusieurs double-fautes et le Suédois mena 5 jeux à 1. Newcombe se reprit cependant et réussit à revenir à 5-3, mais dut toutefois concéder le set au Suédois.

Dans les deuxième et troisième sets, la physionomie du match changea complètement. Petit à petit, Newcombe prit l'ascendant sur son rival. Les services "boulets de canon" de l'Australien et ses "passing-shots" eurent le don et désarmer quelque peu Borg. Le Suédois "monta" souvent au filet, mais Newcombe, là encore, marqua de nombreux points en le lobant fréquemment.

PREMIER TITRE

Dans la quatrième et dernier set, Borg réussit de nouveau, d'entrée, le "break". Follement encouragé par les 9,000 spectateurs qui avaient pris son parti, le jeune Suédois conservait ensuite son service 2-0. Mais c'était son "chant du cygne", car Newcombe, réussit plusieurs as de suite, accumula les points. L'Australien, jouant avec un calme olympien, prit nettement l'ascendant sur le Suédois, qui apparut quelque peu fatigué. Newcombe aligne six jeux de suite pour gagner le match et son premier titre de champion du monde. La rencontre avait duré deux heures et vingt-six minutes.

Pour sa victoire, Newcombe a touché un chèque de $50,000, l'usage d'une voiture Cadillac pour un an, ainsi qu'une vague assortie de diamants et un autre chèque de $1,000 pour l'achat de vêtements à son épouse Angie, mère de leurs trois enfants.

Quant à Berg, qui est loin d'avoir démérité, il a empoché $20,000.

FINALISTES

Newcombe, triple vainqueur de Wimbledon et de deux championnats des Etats-Unis, a fait la preuve qu'il était bien actuellement le meilleur joueur du monde. Il succède au palmarès du championnat de la WBC à son compatriote Ken Rosewall, vainqueur en 1971 et en 1972 et à l'américain Stan Smith, champion sortant. Les gains accumulés par l'Australien depuis le début de l'année se montent à la somme fantastique de $174,085.

Borg a pour sa part encaissé $76,645. Le jeune Suédois, qui, à la surprise générale, avait tour à tour éliminé Arthur Ashe en quart-de-finale et Jan Kodes et demi-finale, a lui aussi fait une impression extraordinaire au cours du tournoi final. D'après Don Budge, les prochaines dix années pourraient bien entrer dans l'histoire du tennis mondial comme "la décade Bjorn Borg".

SOMMAIRES

Coupe Memorial

REGINA 7
QUEBEC 4

PREMIERE PERIODE

1. Qué., Constatin Lachance 2.24
2. Qué., Perreault 3.21
3. Qué., Locas Perron 11.26
4. Rég., Gillies Uhrich, Joly 17.31

Pénalités-Wirachowski R :48, Harazny R 4.01, Beaulieu Q, Laird R 12.19, Lacoste Q 16.13, Laird R, Perron Q mineures doubles 17.08.

DEUXIEME PERIODE

5. Rég., Sobchuk Joly, Gillies 5.55
6. Rég., Tudor Harazny 6.35
7. Rég., Uhrich Sobchuk 14.23
8. Rég., Sobchuk Joly, Hammond 15.52

Pénalités-Locas Q 4.58, MacDougall R 8.21, 19.45, Perreault Q 12.39, Nantais Q, Gillies R mineures, majeures 13.10, Harazny R 16.40, Boucher Q 19.34.

TROISIEME PERIODE

9. Qué., Locas Chouinard, Cloutier 15.06
10. Rég., Burdon Laird 18.00
11. Rég., Sobchuk MacDougall 19.27

Pénalités-Lemieux Q 4.53, Minor R 14.14, Burdon, R 19.09.

Lancers:

Québec	18	4	9-31
Régina	16	22	14-52

Gardiens-Sauvé, Québec; Staniowski, Régina
A.-7,382.

Ligue nationale

Boston 1 Philadelphie 4

PREMIERE PERIODE

1. Bos., Bucyk 8 Sheppard, Orr 1:03.
2. Phi., Bladon 4 Clarke, MacLeish 10:27.
3. Phi., Crisp 2, 15:43.

Pénalités — Vadnais B 3:52, Bladon Pha 5:26 Joe Watson Pha 7:33, Cashman B 9:17, Dupont Pha 9:36, Schmautz B 10:03, Van Impe Pha 13:19, Saleski Pha 16:34.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.

Pénalités — Orr B, Clarke Pha 2:24, Cashman B 2:57, Bladon Pha 3:43, MacLeish Pha 8:50, Hodge B 9:35, Jim Watson Pha 18:49.

TROISIEME PERIODE

4. Phi., Kindrachuk 5 Saleski, Barber 7:53.
5. Phi., Lonsberry 5 MacLeish 14:19.

Aucune pénalité.

Lancers:
Boston 11 6 8-25
Philadelphie 7 12 8-27

Gardiens — Gilbert, Boston; Parent, Philadelphie.
A — 17,007.

Association mondiale

HOUSTON 3
CHICAGO 2

PREMIERE PERIODE

1. Hou., Hall 2 Hall, Labossière 6:31
2. Hou., Labossière 5 Taylor, Grierson 9:19

Pén.: Liddington C 0:31, Grierson H 3:27, Paiement C, Marty Howe H 4:53, Schella H 6:41, Mavety C 8:56. Taylor H 13:36.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but
Pén.: G. Howe H 6:50, Popiel H 8:04.

TROISIEME PERIODE

3. Chi., Liddington 6 Stapleton, Backstrom 5:42
4. Chi., Gordon 4 Mavety, Proceviat 13:45
5. Hou., Hughes 7, 15:48

Pén.: Marty Howe 9:11.

Lancers:

Houston	10	8	11-29
Chicago	8	12	11-31

Gardiens: McLeod, Houston; Gill, Chicago.
A: 3,000.

SUR LES BUTS

LIGUE NATIONALE

New York	100	000	020-3	5	1
Chicago	200	100	001-4	6	1

Seaver 1-4 et Grote; Stone, Bonham 9 2-5 et Mitterwald. C: NY-Staub 7; Chi-Cardenal 3.

PREMIER MATCH

Houston	000	000	000-0	5	0
Cincinnati	000	200	12X-5	8	0

Osteen 4-3, J. Johnson 8 et M. May, C. Johnson 8; Norman 2-3 et Plummer. C: Cin-Concepcion 4, Rettenmund 3, Bench 5.

DEUXIEME MATCH

Houston	000	000	002-2	2	1
Cincinnati	000	100	21X-4	9	0

Wilson 1-2 et Edwards; Kirby 2-3 et Bench. C: Hou-Cedeno 5; Cin-Rettenmund 4.

PREMIER MATCH

San Franc.	000	000	001-1	3	2
Atlanta	100	120	10X-5	11	1

Bryant 0-2, Williams 5, Willoughby 8 et Boccabella; Morton 4-3 et Casanova, Oates 8. C: SF-Bonds 5; Atl-Aaron 8.

DEUXIEME MATCH

San Fran.	010	001	040-6	5	1
Atlanta	010	000	100-2	12	2

Barr, Moffitt 7 2-2 et Rudolph; Gentry, Capra 4, Frisella 8 0-2, Aker 8, House 9 et Oates. C: SF-Kingman 6; Atl-Office 1.

Los Anges	212	103	000	000	6-15	23	1
San Diego	200	001	600	000	0- 9	11	2

Dowing, Marshall 7, Brewer 7, Hough 10 2-1, Zahn 13 et Yeager; Jones, McAndrew 3, Hardy 6, Romo 8, Cordins 11 2-2, Ross 13 et Kendall. C: LA-Wynn 12.

Pittsburgh	013	100	101-7	16	2		
Phila.	004	012	10X-8	12	2		

Ellis 1-3, Kinson 7, Giusti 8 et Sanguillen; Schuelern Culver 3, Farmer 4 1-0, Scarce 7, Watt 9 et Boone. C: Pgh-Oliver 4; Phia-Anderson 2.

LIGUE AMERICAINE

PREMIER MATCH

Milwaukee	210	000	220-7	11	0
New York	010	001	010-3	9	2

Wright 4-4 et Porter; Stottlemyre 5-4, Upshaw et Munson. C: NY-Piniella 1.

DEUXIEME MATCH

Milwaukee	110	001	11-5	11	1
New York	000	000	01-1	3	1

Kobel 1-1 et Porter; Woodson 1-2, Pagan 7, Lyle 7 et Dempsey. C: Mil-May 4 Scott 3. NY-Dempsey 1.

Minnesota	000	000	110-2	6	4
Oakland	002	150	01X-9	9	2

Decker 3-3, Corbin 5, Burgmeier 5, Campbell 8 et Borgmann; Hamilton 1-0, Lindblad 8 et Fosse. C: Min-Darwin 6; Oak-Mangual 1.

PREMIER MATCH

Kansas City	000	020	001-3	9	2
Californie	001	010	000-2	8	0

Fitzmorrison Mingori 7, Bird 7 1-1 et Healy; Tanana 3-4, Sells 9 et Egan. C: KC-McRae 5, Healy 5.

DEUXIEME MATCH

Kansas City	000	000	050-5	7	0
Californie	010	001	000-2	6	2

Dal Canton, Garber 8, Hoerner 1-0 6, Bird 9 et Martinez, Healy 8; Lange, May 8, Selma 2-2 8, Gilbreth 8, Sells 8 et Rodriguez.

Boston	000	002	010	1-4	13	0	
Détroit	300	000	000	0-3	9	0	

Lee 4-3 Segui 10 et Fisk; LaGrow, Hiller 8 T-2 et Moses, Lamont 10. C: Bos-Carbo 5; Det-Horton 7.

Chicago	003	000	200-5	9	1
Texas	101	000	020-4	8	0

Wood 5-5, Acosta 8 et Herrmann; Jenkins 6-3 et Sundberg.. C: Chi-Kelly 2.

Grand Prix automobile de Belgique

Fittipaldi, victorieux par une demi-longueur

NIVELLES, Belgique (PA) — Le brésilien Emerson Fittipaldi, qui pilotait une McLaren, a remporté, hier, le Grand Prix automobile de Belgique, battant d'une dimi-longueur la Ferrari de l'autrichien Niki Lauda.

Le sud-africain Jody Scheckter Tyrrell a réussi à souffler la troisième place au suisse Clay Regazzoni Ferrari en le doublant dans le dernier tour.

Jean-Pierre Beltoise BRM prend la cinquième place devant le néo-zélandais Dennis Hulme McLauren.

Grâce à sa victoire, Fittipaldi prend la tête du championnat du monde des pilotes avec un total de 22 points, devant Lauda 21, Regazzoni 10 et Hulme 11.

La victoire a été ardemment disputée entre les deux hommes de tête qui se sont livré un duel sans merci. Fittipaldi a réussi à conserver un mince avantage sur le fil.

Regazzoni, qui avait mené pendant la première moitié de la course, a été victime de la malchance: il est tombé en panne d'essence dans le dernier tour et il a dû céder la troisième place au sud-africain Jody Schekter qui l'a doublé à 100 mètres de l'arrivée, alors qu'il terminait sur sa lancée.

MALCHANCE

Les JPS Lotus ont également manqué de chance.

Le suédois Ronnie Peterson, victime d'une fuite de carburant a dû ralentir et perdre le contact avec les voitures de tête au 38e tour. Il a finalement abandonné aux deux tiers de la course. Quant au belge Jacky Ickx, il n'a jamais véritablement été "dans le coup" et a dû s'arrêter à son stand pour des ennuis de freins.

EPREUVES

Six concurrents se sont détachés du gros du peloton dès les premiers tours. Regazzoni, Fittipaldi, Lauda, Scheckter, Peterson et le britannique James Hunt, sur une Hesketh, caracolèrent en tête pendant plus de 30 des 85 tours de l'épreuve.

Profitant d'une bataille dans le cirage en épingle qui précède la principale ligne droite, Fittipaldi et Lauda ont faussé compagnie à leurs compagnons au 39e tour tandis que Regazzoni suivait en troisième position, devant Scheckter.

Peu après, la voiture de Hunt faisait un tête-à-queue à la suite d'une rupture de suspension et quittait la piste. Le français Dépailler abandonnait au 53e tour, victime d'ennuis de freins.

Le britannique Mike Hailwood, sur McLaren, a conservé la 5e place jusqu'à 4 tours de la fin. Une défaillance de moteur a permis à la BRM de Jean-Pierre Beltoise de le doubler.

Jocelyne Bourassa à 17 coups de la tête

RALEIGH (PA) — La dernière ronde du tournoi American Defender ayant été contremandée par la pluie, Jo Ann Prentice a été déclarée vainqueur avec un total de 137, sept sous la normale, pour 36 trous.

Mlle Prentice avait roulé un fameux 65, un record du parcours, dès la première ronde.

Laura Baugh, avec un 66 samedi, a terminé avec 139 en 2e place.

Debby Austin a fini 3e avec 140, suivie de Gail Denenberg, Judy Rankin et Karolyn Kertzman. Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a terminé avec un total de 154.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier)	Les astres favorisent les amours cette semaine. Ne prenez pas de chance avec votre santé. Un ami vous demandera des conseils, soyez attentive. Votre jour: dimanche. Votre chiffre: 9.
LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)	Pesez vos paroles avec soin afin d'éviter une chicane avec une employée. La soirée est propice aux amoureux. Votre santé est très bonne. Vos amis vous considèrent. Votre jour: samedi.
LES POISSONS (du 20 février au 20 mars)	Une personne de l'autre sexe vous estime plus que vous le pensez. Faites attention à une alimentation trop riche. Prenez des grandes marches, cela vous fera du bien. Votre jour: vendredi.
LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)	Si vous voulez des résultats concrets avant la fin de semaine, prenez les conseils d'une parente. La joie en famille est encore celle qui est la meilleure. Votre jour: samedi. Numéro: 10
LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)	Votre travail vous embête. Patientez, vous aurez bientôt des résultats. L'amour domine vos sentiments. La bonne humeur s'installera dans votre coeur. Votre jour: lundi. Numéro: 7.
LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)	Au fur et au mesure que vous progressez, vous avez tendance à la supériorité; soyez plus humble. Une mauvaise grippe pourra vous aliter pendant la fin de semaine. Votre jour: jeudi. Numéro: 11.
CANCER (du 22 juin au 22 juillet)	Vous vous faites des montagnes avec des riens. Soyez plus diplomate envers vos amis, et surtout ne les offusquez pas. Légère indisposition au milieu de la semaine. Votre jour: jeudi. Numéro: 1.
LE LION (du 23 juillet au 23 août)	Une ancienne amie vous rendra visite cette semaine et vous en aurez des choses à vous dire. Les personnes de votre entourage vous envient votre belle personnalité. Ne vous en faites pas.
LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)	Agissez avec prudence si vous voyagez cette semaine. On récolte ce qu'on a semé. Si vous êtes intéressé à la vérité, soyez vous-même franche. Votre jour: jeudi. Numéro: 5.
LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre)	Mieux ne vaut pas tout dire. Les pensées diffèrent en ce qui concerne votre mariage prochain. Ne prenez pas le chemin le plus facile. Santé est stable. Votre jour: mercredi. Numéro: 4.
LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre)	Vous aimez les belles choses et vous savez les apprécier. L'argent ne fait pas le bonheur, mais il sert parfois à meubler nos peines. Maux de tête en fin de semaine. Votre jour: mardi. Numéro: 8.
LE SAGITAIRE (du 23 novembre au 21 décembre)	Pas de nouvelles cette semaine de l'être aimé, mais patientez car il pense à vous. Votre orgueil est votre plus grand défaut. Maîtrisez le. Situation stable. Votre jour: dimanche. Numéro: 2.

A l'Assemblée nationale

Qui, pensez-vous, sont les grands absents?

Par NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Un certain nombre de députés libéraux à l'Assemblée nationale risquent de perdre une partie de leur salaire à la fin de la session, à cause d'un trop grand nombre d'absences lors des séances.

Le whip du Parti québécois, M. Marcel Léger, a fait savoir, lors d'une entrevue à la Presse canadienne, que son parti envisageait de réclamer que la Loi de la Législature soit respectée intégralement au sujet des absences en Chambre.

L'article 95 de cette loi prévoit une "déduction de $60 sur l'indemnité d'un député, pour chaque jour en plus de dix qu'un député n'assiste pas à une séance de l'Assemblée nationale". C'est dire que l'amende commence "à courir" à partir du onzième jour.

La loi prévoit naturellement qu'un député peut s'absenter pour des motifs valables, soit la maladie ou une "activité officielle".

Lors des Parlements précédents, une motion présentée par le leader parlementaire du parti au pouvoir et appuyée par l'Opposition, prévoyait que les dispositions de l'article 95 de la Loi de la Législature n'étaient pas appliquées.

Ainsi, le journal des Débats du 24 décembre 1971 nous indique qu'une proposition du ministre libéral Gérard-D. Lévesque, appuyée par le député Rémi Paul, de l'Union nationale, avait été approuvée en ce sens. Il s'agissait d'absoudre tous les députés qui avaient, au cours de la session, manqué 11 séances ou plus de l'Assemblée nationale.

Cette session-ci, le Parti québécois envisage cependant de combattre de toutes ses forces la présentation d'une telle motion, de sorte que tous les députés qui auront manqué plus de 10 séances sans raisons légales risquent de perdre $60 par jour d'absence, à partir du onzième jour. M. Léger estime en effet que le rôle d'un élu du peuple est de siéger au Parlement, et que c'est là qu'on doit le retrouver.

PRISE DES PRESENCES

Aucun officier de l'Assemblée nationale ne prend officiellement les présences à l'Assemblée, lors des séances.

Il y a bien le whip-adjoint du parti libéral, M. Glendon Brown, député de Brome-Missisquoi, qui note scrupuleusement les présences et les absences de tous les membres de l'Assemblée, mais il le fait à l'intention du caucus des députés libéraux, et il est impossible aux journalistes de la presse parlementaire de consulter le dossier des présences constitué par M. Brown.

Questionné sur ce dossier, M. Brown renvoie les journalistes trop curieux à son patron, M. Louis-Philippe Lacroix, whip en chef du parti, qui confirme le caractère confidentiel du dossier.

La seule ressource qui demeure pour contrôler les présences, ce sont les votes enregistrés pris occasionnellement à l'Assemblée.

Lors de ces votes, chaque député présent est appelé à se lever afin de voter, et son nom est enregistré par le secrétaire-adjoint de la Chambre.

Il y a eu 17 votes enregistrés depuis l'ouverture de la présente session, le 14 mars 1974.

Ces votes se sont déroulés en 10 journées différentes, puisque certains jours, il y a plusieurs votes.

Certains députés ont manqué la majeure partie de ces votes pour des raisons de maladie. Par exemple, le député de Jacques-Cartier, M. Noël Saint-Germain, qui demeure toujours gravement handicapé à la suite d'un accident d'automobile subi le 2 janvier 1973. C'est le cas aussi du député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, hospitalisé.

D'autres députés pratiquent un absentéisme généralisé et risquent d'être directement visés par le combat qu'entend mener le Parti québécois pour l'observation de l'article 95 de la Loi de la Législature.

Par exemple, le député de Dorion, M. Alfred Bossé a trouvé le moyen de manquer les 17 votes enregistrés depuis l'ouverture de la session. Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, n'a participé pour sa part qu'à 3 votes; tous trois se sont déroulés le premier mai dernier.

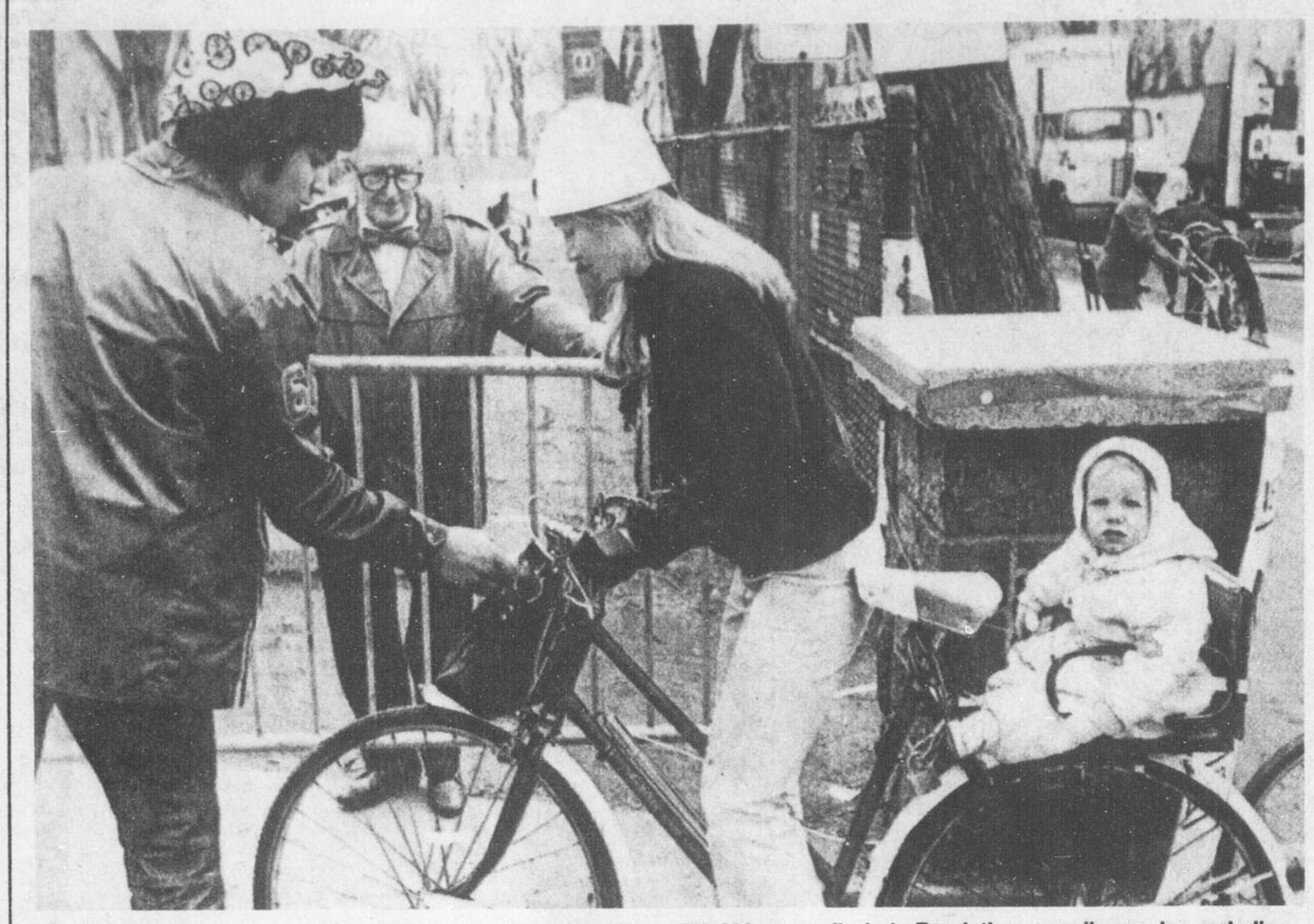
Le député de Matapédia, M. Bona Arseneault, a lui aussi raté la totalité des 17 votes enregistrés. Une autre figure rare à l'Assemblée, le député d'Argenteuil, M. Zoel Saindon (1 présence en 17 votes). De même, le député de Saint-Henri, M. Gérard Shanks, 1 en 17.

PRESENTS

Les statistiques ne sauraient être complètes sans signaler le mérite des 7 députés qui étaient toujours présents lors des 17 votes enregistrés, et qui ont la réputation d'être toujours présents aux travaux de l'Assemblée.

Les sept députés sont MM. Benjamin Faucher (L-Nicolet-Yamaska), Louis-Philippe Lacroix (L-Iles-de-la-Madeleine), Irénée Bonnier (L-Taschereau), Robert Burns (PQ-Maisonneuve), Marcel Léger (PQ-Lafontaine), Lucien Lessard (PQ-Saguenay) et Fabien Roy (Créd.-Beauce sud).

Enfin, deux ministres, MM. Gérard-D. Lévesque et Victor Goldbloom, n'ayant manqué qu'un vote en 17, indiquent à leurs collègues du conseil des ministres qu'on peut à la fois s'occuper de son ministère et suivre de près les travaux de la Chambre des élus du peuple.



CYCLOTHON — Environ 2,000 montréalais ont participé à un cyclothon dans les parcs de la ville, dimanche, pour amasser $75,000 au profit de la Fondation canadienne des maladies du rein. (PC Téléphoto)

Une technique de chez nous sert à faire 20 pour cent des maisons françaises

Par Donat VALOIS

PARIS (PC) — La technique canadienne de construction à ossature-bois, introduite en Europe il y a une dizaine d'années, connaît aujourd'hui une vogue fort intéressante.

D'abord utilisée en Angleterre et en France où elle se développe à un rythme rapide, cette technique, selon le service des relations extérieures de l'ambassade du Canada, à Paris, est utilisée par une douzaine de constructeurs belges et commence à intéresser sérieusement certains entrepreneurs allemands et hollandais.

En France, on estime que, depuis 1972, plus de 20 pour cent des maisons individuelles sont construites selon cette technique qui a été adoptée par une cinquantaine de constructeurs répartis dans toutes les régions du pays.

Ce procédé canadien de construction rapide et économique d'habitations a été popularisé en France, en 1970, par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce qui favorisait la réalisation d'un projet d'habitation de style canadien à Igny, dans la banlieue parisienne. Ce projet, appelé "Le Parc des Etables", comportait 114 maisons.

En favorisant la réalisation de ce "village canadien", le ministère cherchait non seulement à implanter sur le territoire français la technique à ossature-bois mais aussi à promouvoir les ventes de matériaux divers fabriqués au Canada. Ces objectifs, estime-t-on à l'ambassade, ont été atteints.

Au cours des dernières années, les ventes canadiennes de matériaux de construction et de produits du bâtiment à la France ont progressé en moyenne de 25 pour cent annuellement.

BELGIQUE

En Belgique, c'est en 1965 que fut construite à Mariakerke dans la banlieue de Gand, la première maison à ossature-bois de type canadien. Moins populaire ou peut-être moins connue qu'en France, cette technique a toutefois été utilisée pour la construction de plusieurs centaines de maisons, au cours des six ou sept années suivantes.

A partir de 1972, les succès obtenus en France, grâce, en bonne partie, au service commercial de l'ambassade qui a déployé beaucoup d'efforts pour promouvoir la technique et les matériaux canadiens, ont commencé à retenir l'attention des constructeurs belges au point que, l'an dernier, 300 à 400 maisons ont été construites selon cette technique.

Cela ne représente qu'un pour cent environ de l'ensemble des maisons construites en Belgique annuellement. Néanmoins, souligne-t-on à l'ambassade, ce résultat est loin d'être négligeable puisque cette technique, il y a quelques années, était très peu connue.

Cette année, on croit queles Belges utiliseront davantage le procédé canadien en raison, notamment, de la participation du Canada au Salon international du bâtiment et de la décoration qui a lieu, au début de mars, à Bruxelles.

MISSION

Le ministère de l'Industrie et du Commerce et la délégation commerciale canadienne à Bruxelles entendent profiter de cette foire internationale pour y démontrer les avantages des techniques canadiennes de construction à ossature-bois.

On présentera aussi aux visiteurs un film tourné lors de la construction des 114 maisons du "Parc des Erables".

D'autre part, on a appris de l'ambassade que plusieurs organismes officiels belges participeraient, en avril, à une mission d'étude au Canada. Au cours de leur séjour, les membres de cette mission examineront dans le détail la technique de construction à ossature-bois telle qu'elle est appliquée au Canada en vue de l'utiliser plus largement dans leur pays.

La Fédération professionnelle des journalistes demande la création d'une commission de la liberté de presse

MONTREAL (PC) — Au terme de son congrès, dimanche, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'est attaquée au problème de la concentration des entreprises de presse.

Dans l'une de ses résolutions, la FPJQ demande au gouvernement québécois de créer une commission de la liberté de presse, ou d'étendre les pouvoirs d'une régie existante, "habilitée à approuver ou à rejeter tout transfert partiel ou total de la propriété des journaux et périodiques".

L'organisme serait doté de pouvoirs quasi-judiciaires et serait structuré à la manière d'une régie. Quelle que soit la solution retenue par le gouvernement, la régie devrait s'inspirer, estime la Fédération, d'un principe déjà énoncé dans le rapport Davey: toutes les transactions qui augmentent la concentration de la propriété des moyens d'information sont indésirables et contraires à l'intérêt public, à moins de preuve contraire.

La commission — ou régie — aurait toute autorité pour examiner toute transaction qui pourrait intervenir dans l'avenir impliquant un organe d'information au Québec.

Elle pourrait empêcher la naissance d'un monopole, ou d'un quasi-monopole, à l'échelle nationale, régionale ou locale, en matière d'information, ou alors dans un secteur entier d'information: quotidiens, hebdos d'information générale, radio et télévision.

L'organisme pourrait élaborer des normes pratiques pour annuler à brève échéance tout monopole ou quasi-monopole existant déjà dans le champ de l'information québécoise, ou empêcher le transfert d'un organe d'information à des intérêts non reliés à cette fonction, si cette transaction met en péril la fonction sociale et démocratique de l'organe d'information en cause.

A la veille des élections fédérales, la Fédération propose que la Commission de radio-télévision canadienne réexamine, en leur conférant plus de rigueur, les critères qui déterminent la propagande politique en cassettes dont les postes privés notamment on fait un usage abondant à l'occasion des élections générales provinciales d'octobre, l'année dernière.

Fondée il y a quatre ans, la Fédération groupe plus de 700 journalistes appartenant à des syndicats, des associations professionnelles ou à des clubs de presse. Son actuel président, M. René Mailhot, a été réélu. Composent également l'exécutif: M. Marcel Pepin, à la vice-présidence, Louis Falardeau, à la presse écrite, Jacques Plante, à la presse parlée, et Diane Girard, à la presse hebdomadaire.

Les délégués au Conseil de presse sont MM. Paul Racine, David Waters, Pierre de Bellefeuille, André Béliveau, Gilles Gariépy, et Réal Barnabé.

N'apprenant pas son français, il est renvoyé et... a réussi

Par Conrad HODDINOTT

WINNIPEG (PC) — Quand le doyen a demandé à l'élève du cours préparatoire à la médecine pourquoi il avait manqué cinq semaines de suite le cours de français, l'élève se mit à chercher une excuse acceptable. "Parce que j'avais besoin d'argent", dit-il sans ambages. Et également sans ambages, le doyen a répondu: "Vous êtes renvoyé."

Ce court scénario fut le point tournant de la carrière musicale de Victor Davies. Le fait d'être renvoyé à 22 ans de l'Université du Manitoba le força à décider d'être compositeur. Auparavant, pour faire plaisir à ses parents et à ses amis qui voulaient qu'il soit "quelque chose de mieux" qu'un musicien, il avait persévéré dans ses études de médecine.

Davies est un homme pragmatique et de caractère agréable. Sa musique, d'ailleurs, lui ressemble. Il évite soigneusement les dissonances et leur préfère les mélodies harmonieuses. Il respecte l'auditoire. "A mon avis, les compositeurs modernes n'essayent pas de plaire au public, et cela nuit à la situation des orchestres symphoniques", a-t-il dit au cours d'une interview.

SUCCES AU THEATRE

M. Davies est âgé de 34 ans et originaire de Winnipeg. Il déclare être avant tout un compositeur de scène, et ensuite un compositeur de musique symphonique. Et il est vrai que la plupart de ses succès, jusqu'à maintenant, sont venus du théâtre.

Ainsi par exemple, en 1973, il était responsable de la partition et de la direction musicales de cinq productions théâtrales à Winnipeg. Cette année, il a écrit entre autres un opéra rock, un concerto pour piano et une courte symphonie, qui a été jouée pour la première fois le 9 février, par l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

Un compositeur peut-il vivre entièrement de son métier, au Canada, et en particulier à Winnipeg? Davies résoud ce problème en variant ses activités. Il compose, en plus de la musique symphonique et de la musique de scène, des comédies musicales enfantines, des opéras rock, de la musique pour pièces de théâtre jouées à la radio, et même des rengaines commerciales.

Le plus récent projet de M. Davies est un opéra rock de grande envergure, intitulé Beowulf. Le sujet de l'opéra est tiré de la plus ancienne des légendes anglaises connues, dont l'action se déroule en Scandinavie. M. Davies projette également d'écrire un concerto pour piano qui lui a été commandé pour célébrer le 100ème anniversaire de la venue des Mennonites au Manitoba.

De l'eau potable pour toutes les municipalités

Plus de 500 délégués participent depuis hier matin au 12ième congrès annuel de l'Association Québécoise des techniques de l'eau.

Jusqu'à mercredi des techniciens, des ingénieurs et des hauts-fonctionnaires auront l'occasion de s'affronter pour tenter de régler les problèmes de l'alimentation en eau potable dans les municipalités du Québec.

On se souviendra, il y a quelques mois, que le ministre de l'Environnement, le Dr Victor-C. Goldbloom avait fait état des conditions pitoyables de l'eau potable dans plusieurs municipalités du Québec. Cette question sera ouvertement discutée au cours du congrès de l'Association Québécoise des techniques de l'eau.

Mardi matin, le ministre de l'environnement sera soumis à des questions précises de la part de ces spécialistes qui s'attendent à d'importantes déclarations de la part du gouvernement.

L'opposition officielle à l'assemblée nationale fera connaître sa position sur les problèmes de la pollution mercred prochain, alors que M. Marcel Léger, principal porte-parole du parti québécois en matière d'environnement, prononcera une conférence de presse à la clôture du congrès. Cette conférence de presse se tiendra au pavillon de l'environnement de Terre des Hommes.

MOT MYSTERE

Problème no 163 — THÈME LA GASTRONOMIE — 9 lettres cachées

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A: aliment, amande, arbre, aromatisé
B: bassin, boire, boisson, boîte, bol, bon, bonbon, branche, brun, brut
C: cacao, chaud, collation, crème, crémeux, cuire, cuisine, cultivé, culture
D: délice, denrée, dîner, doux, dur
E: eau, élément, énergie, enfant
F: fabrique, fermenté, feu, feuille, finesse, fleur, fondant, froid, fruit
G: gain
gâteau, goûter, grain, graine, gras, grillé
H: huile, humidité
J: jus
L: lait, liquide
M: marbré
maturité, meule, mou, moule
N: nature, naturel, noix, nourriture
O: ombre, ovoïde
P: pâte, plant, plantation
pouding, poudre, préparation, pulpe, pur
Q: qualité, quantité
R: recette, régal, résidu
S: sauce, sauvage, saveur
séché, séchoir, sirop, soir, solide, sorte, sucre
T: tamis, tarte, tasse
U: usage, utile
V: vente, vie

La réponse du problème précédent: véronique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	O	X	T	D	C	G	R	F	I	N	E	S	S	E	H	E	P	U	E	F
2	C	V	U	I	E	H	O	E	O	E	O	O	T	U	R	L	O	R	E	E
3	E	G	O	O	U	N	A	U	N	S	L	Q	M	I	A	M	B	U	C	T
4	V	L	R	I	D	R	R	U	T	I	U	I	U	N	A	M	I	U	N	B
5	R	E	L	A	D	R	F	E	D	E	D	C	T	A	O	L	A	E	O	T
6	U	E	N	I	I	E	T	E	E	I	R	A	R	U	L	S	M	N	A	U
7	E	T	O	T	R	N	E	N	T	E	T	B	L	E	N	I	S	R	D	C
8	L	R	U	U	E	G	E	E	M	I	R	E	R	O	L	I	T	I	R	E
9	F	R	T	M	A	R	S	E	O	E	R	U	I	A	M	E	S	E	O	P
10	E	A	R	V	G	E	E	N	S	M	T	T	G	A	M	E	M	S	R	B
11	N	E	U	I	C	T	O	S	E	A	A	E	T	N	R	E	U	E	A	I
12	F	A	E	H	I	I	A	H	N	L	R	T	P	D	U	U	P	L	N	B
13	S	A	E	O	X	T	C	C	L	E	N	O	U	X	E	A	P	L	E	T
14	G	O	B	C	G	N	A	O	U	A	R	H	M	R	R	L	E	V	U	R
15	N	R	I	R	A	A	C	E	F	I	P	U	D	A	I	U	I	T	E	P
16	I	O	A	R	I	U	F	N	S	L	S	U	T	Q	T	T	E	C	A	E
17	D	S	B	I	N	Q	E	N	A	L	O	I	U	L	L	I	E	V	E	G
18	U	U	R	N	N	O	U	N	D	P	O	I	N	U	U	T	S	A	A	A
19	O	J	U	S	O	R	T	E	U	N	D	B	C	E	T	C	N	E	U	S
20	P	A	T	E	B	B	O	I	R	E	I	V	S	E	C	H	O	I	R	U

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Canadian Tire intègre l'employé à son travail

Les profits de l'entreprise ont une influence sur le revenu des travailleurs

par Marc DORE

CHICOUTIMI — Le travail a cessé d'être, au XXe siècle, la grande préoccupation des individus. Dans ce qu'on appelle de plus en plus la société de loisirs, il est rare de rencontrer des gens attachés physiquement à leur travail. La valorisation de la personne passe maintenant par un processus plus personnel et le travail disparaît comme source première de l'affirmation de l'homme.

Surtout chez les jeunes, et donc sujet à s'étendre au reste de la société, l'ambition et le goût du travail se font monnaie rare dans les entreprises. Comment les administrateurs peuvent-ils obtenir de leurs employés le rendement qu'ils en espèrent, si l'évolution de la morale et des goûts donne comme seule valeur au travail, celle de fournisseur de l'argent indispensable pour se procurer les loisirs?



NOUVELLE VAGUE — M. Denis Cantin, propriétaire du magasin Canadian Tire, de Chicoutimi, se considère comme un administrateur nouvelle vague. Il a, avec ses employés, des relations basées, dit-il, sur la confiance réciproque.

NOUVELLE FORMULE

C'est à partir de constatations de ce genre que des compagnies ont instauré un système qui permet d'intégrer davantage l'employé à son travail et à la bonne marche de l'entreprise. L'idée est simple: il faut que les profits de l'entreprise aient une influence directe sur le revenu des travailleurs. Si les profits augmentent, le revenu de l'employé augmente en conséquence. Ainsi, le travailleur a tout intérêt à ce que l'entreprise fasse le plus d'argent possible.

La nouvelle formule est utilisée depuis un peu plus d'un an par les magasins Canadian Tire. Le Quotidien a rencontré le propriétaire du magasin de Chicoutimi, qui a accepté de préciser pour nos lecteurs ce qu'est le "Programme de participation aux profits" que sa compagnie a commencé de mettre en application.

PLAN OPTIONNEL

Les discussions entourant l'adoption de ce nouveau plan se sont poursuivies durant plus de trois ans. Mis en vigueur l'an dernier, il a été adopté par quatre-vingt-dix des 285 magasins au Canada. On s'attend à ce que 90% de la chaîne l'utilise d'ici deux ans.

Comment fonctionne le Programme de participation aux profits? A la fin de l'année d'opération, le propriétaire prélève une part de ses bénéfices nets qu'il redistribue entre ses employés permanents. Chaque employé reçoit une part proportionnelle à son rendement durant l'année.

L'argent que reçoit le travailleur est divisé en deux parts différentes qui sont placées dans deux comptes indépendants au nom de l'employé, un compte d'accroissement et un compte d'épargne.

PROGRAMME D'ACCROISSEMENT

Chaque année, l'allocation de participation aux profits du programme d'accroissement est utilisée pour l'achat d'actions de type "A" de Canadian Tire. Ces actions sont portées au crédit du compte de l'employé. Il est évident que si Canadian Tire Corporation fait de bonnes affaires, la valeur des actions augmente et donc, l'avoir des employés. De même, à la fin de chaque année, les dividendes payés (s'il y en a) servent à augmenter le pécule des propriétaires d'actions.

La valeur totale du compte d'accroissement est payable à la retraite, ou en cas de décès ou d'invalidité. Si un employé quitte son emploi chez Canadian Tire, il reçoit 10% de son compte d'accroissement par année de service continue. Ainsi, après trois ans de services, il a droit à 30%; après huit ans, à 80%. Après dix ans et plus, il peut retirer la totalité de son compte. Ce qui reste du compte d'accroissement lorsqu'un travailleur démissionne est réparti entre les employés restants.

PROGRAMME D'EPARGNE

La deuxième partie des profits que reçoit l'employé est placée dans un compte d'épargne, ouvert à son nom dans un fonds de fiducie. Ce compte rapporte un intérêt supérieur de 1.5% au taux de ré-escompte de la Banque du Canada. La principale différence entre le programme d'épargne et le programme d'accroissement, c'est que le premier est payable à cent pour cent à l'employé dès qu'il quitte son emploi, peu importe ses années de service.

RENDEMENT

Selon M. Denis Cantin, propriétaire du magasin Canadian Tire de Chicoutimi, les avantages de ce programme de participation aux profits sont énormes. "Depuis que j'ai commencé à l'appliquer l'an dernier, le programme a augmenté le rendement de façon très appréciable."Tellement qu'il a décidé de continuer cette année, et même d'accroître la somme à être divisée entre les employés."Il faut bien distinguer, cependant: cet argent n'est pas un cadeau. C'est une prime au rendement. La part de chacun est proportionnelle au travail qu'il a fait durant l'année écoulée."

La masse monétaire attribuée pour le partage est laissée à la discrétion du propriétaire. "On ne peut pas montrer notre bilan aux employés, affirme en souriant M. Cantin. Ils doivent se fier à notre bonne foi." Le plan ne coûte rien aux employés.

Denis Cantin se considère d'une nouvelle race d'administrateurs. "Le règne du "big boss" est terminé", dit-il. "Aujourd'hui, il faut que l'employé se sente concerné par l'entreprise, pour y travailler efficacement."

ESPRIT "FAMILIAL"

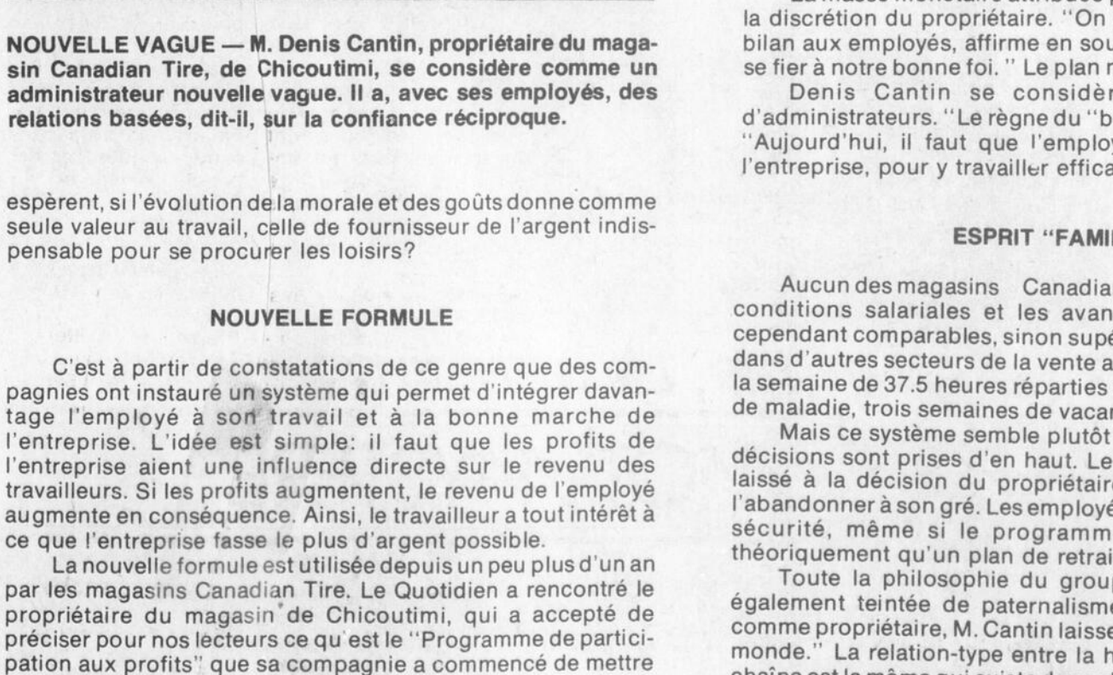
Aucun des magasins Canadian Tire n'a de syndicat. Les conditions salariales et les avantages marginaux y sont cependant comparables, sinon supérieurs à ce qu'on retrouve dans d'autres secteurs de la vente au détail. Les employés ont la semaine de 37.5 heures réparties sur cinq jours, des congés de maladie, trois semaines de vacances après trois ans, etc...

Mais ce système semble plutôt "paternaliste". Toutes les décisions sont prises d'en haut. Le programme est d'ailleurs laissé à la décision du propriétaire, qui peut l'instaurer ou l'abandonner à son gré. Les employés n'ont finalement aucune sécurité, même si le programme est aussi avantageux théoriquement qu'un plan de retraite.

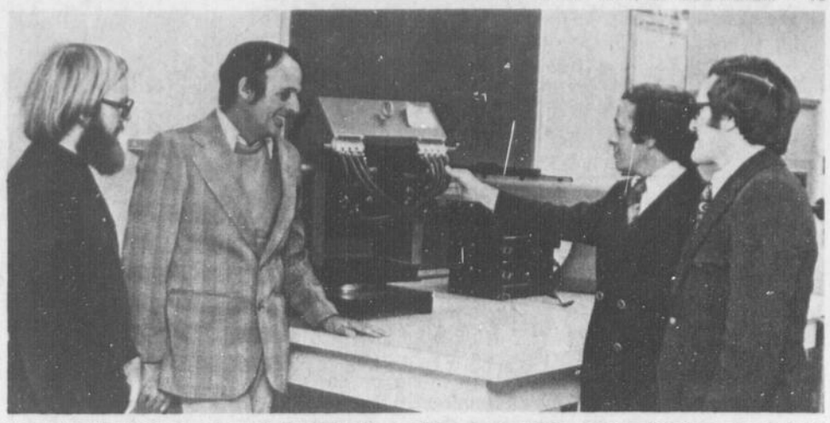
Toute la philosophie du groupe Canadian Tire semble également teintée de paternalisme. Parlant de ses débuts comme propriétaire, M. Cantin laisse tomber: "Ils te mettent au monde." La relation-type entre la haute administration de la chaîne est la même qui existe dans chaque magasin. Il n'y a pas de syndicat parce qu'un patron généreux dirige l'entreprise.

Chaque employé augmente son rendement, mais cherche aussi à faire augmenter celui de ses compagnons. "Il faut augmenter le profit": voilà le moto de tout le monde. Les employés, dans ce système, préfèrent travailler davantage plutôt que de permettre l'engagement de supplémentaires qui réduiraient les profits!

En fait, le système est une véritable méritocratie, où les personnes qui rapportent le plus reçoivent le plus. Il marque la transformation de la relation patron-employés.



INTERET– Les employés de Canadian Tire participent à un programme de participation aux profits. Le désir d'augmenter leur part de profits les pousse à augmenter leur rendement.



LA RECHERCHE A FALARDEAU — Les autorités municipales de Saint-David-de-Falardeau constatent l'avantage exceptionnel pour une région comme la nôtre de posséder son université et elles ont donc souscrit avec enthousiasme à la campagne de souscription en faveur de la Fondation de l'UQAC. D'ailleurs, Falardeau est l'une des municipalités où un groupe de chercheurs poursuivent l'étude des lacs et des rivières. Au lac Clair, en effet, les spécialistes de l'Université sont en train de mettre au point un projet de recherche sur les bilans énergétiques, les mécanismes de turbulence, le transport des sédiments, les mécanismes d'érosion des berges et de dispersion des polluants. Les processus physiques ont une importance capitale sur la vie des lacs et des rivières. On reconnaît, sur la photo, dans l'ordre habituel, MM. Jean-Joël Vonarburg, coopérant français; George Gallagher et André Leblond professeurs et chercheurs à l'UQAC et Raynald Gaudreault, maire de Saint-David-de-Falardeau.

Le volume de rachat d'obligations d'épargne a presque triplé depuis la chute du gouvernement Trudeau

MONTREAL (PC) — Un porte-parole de la Banque du Canada a révélé jeudi, que le volume de rachats d'obligations d'épargne du Canada a presque triplé à la suite de la chute du gouvernement minoritaire du premier ministre Trudeau, mercredi soir aux Communes.

Au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Bussières a précisé que le volume total des rachats représente $73 millions, cette semaine, comparativement à une moyenne hebdomadaire de $25 millions depuis le 1er janvier dernier.

M. Bussière a d'autre part annoncé la décision approuvée par le Cabinet et évoquée aux Communes lors du discours du budget, de porter de 7 ¾ à 9 pour cent le taux payé sur les obligations.

Le porte-parole de la Banque du Canada a observé que cette mesure coûtera au Trésor fédéral entre $200 et $300 millions de plus.

Il y a actuellement en circulation au pays pour une valeur de $10 milliards d'obligations d'épargne du Canada.

M. Bussières ne s'attend pas à ce que le gouvernement qui sera élu le 8 juillet prochain décide de rabattre le taux décrété par le gouvernement fédéral et annoncé dans le discours du budget lu lundi.

Les finances en bref

REVENUS AGRICOLES

OTTAWA (PC) — Les revenus des cultivateurs se sont, au cours du premier trimestre de 1974, relevés de 46 pour cent. C'est ce qu'indiquent des chiffres communiqués à la presse hier par Statistique-Canada.

Ces revenus ont été de l'ordre de $2.07 milliards comparativement à $1.42 milliard pour la même période en 1973.

Les chiffres de Statistique-Canada ne font pas état des revenus agricoles enregistrés à Terre-Neuve.

PRODUCTEURS LAITIERS

OTTAWA (PC) — Les producteurs laitiers de l'Ontario ont manifesté l'intention d'accentuer leurs actions revendicatives en vue d'augmenter les revenus de leurs entreprises.

Ainsi quelque 700 producteurs de lait, membres de la Fédération ontarienne de l'agriculture, ont tenu une manifestation à Ottawa hier. Ils réclamaient une augmentation du prix payé pour le lait utilisé dans la production de beurre et de fromage.

Les manifestants ont déclaré qu'il leur était égal que ces augmentations de revenus leur viennent de la mise en marché ou de subsides fédéraux.

OEUFS— IMPORTATIONS

OTTAWA (PC) — Les importations d'oeufs et de dindes seront le mois prochain limitées à 9,750 caisses et 20,000 livres. C'est ce qu'indique le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce dans un communiqué émis hier.

Ces restrictions visent à relever les prix payés à la production domestique. Elles sont basées sur des moyennes établies pour les cinq dernières années.

Le ministère en prononcera la levée lorsque le prix des oeufs domestiques aura atteint 60 cents la douzaine et la dinde 37.5 cents la livre.

SIEGES POUR ENFANTS

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Consommation, M. Herb Gray, a indiqué hier à Ottawa que les normes de construction de sièges d'auto pour bébés seront mis en vigueur même si on prétend en certains milieux, que ces normes sont bien au-delà des moyens actuels de la technologie.

Les normes ministérielles ont été établies en vertu de la loi fédérale sur les produits dangereux.

Elles seront applicables à tous les sièges vendus après le 31 octobre prochain.

L'une de ces normes interdit l'usage de ceinture de sécurité d'adulte pour retenir un enfant sur le siège de l'automobile.

INDIENS— DYPHTERIE

OTTAWA (PC) — Le Dr Bill Watt, d'Edmonton, a soutenu hier à Ottawa, qu'un nombre alarmant de cas de dyphtérie sont signalés dans les réserves indiennes et métisses, en raison des conditions de vie pitoyables qui y sévissent.

Le Dr Watt, qui est épidémologiste en chef du ministère albertain de la Santé prétend en outre que ces cas sont beaucoup plus nombreux que ne le laissent croire les statistiques officielles des Gouvernements.

Selon le médecin, ces cas de dyphtérie pourraient causer au gouvernement de sa province de sérieux problèmes dans l'avenir.

bei

REGION DE JONQUIERE-KENOGAMI

AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES

Monsieur Jean-Claude Roy

de la Banque d'expansion industrielle

sera au

Motel Richelieu, Route 16A Arvida, Qué. le 14 mai 1974

Des milliers d'entreprises canadiennes ont obtenu des prêts de la Banque d'expansion industrielle pour l'acquisition de terrains, d'immeubles, de machinerie ou encore pour augmenter leurs fonds de roulement ou lancer une nouvelle affaire. Nous vous invitons à soumettre vos besoins de financement à terme au représentant de la BEI.

Pour un rendez-vous, téléphonez à

Motel Richelieu, 548-8265

ou écrivez à

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

152 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI, QUÉ.
TÉLÉPHONE 543-0261

VENTE et SERVICE

Equipement électrique et mécanique

46 ANNEES D'EXPERIENCE

H. ROBERGE inc.

1077 BOUL. ST-IGNACE
CHICOUTIMI
TEL.: 543-0753 TELEX.: -011-36115

Standfield attaque Trudeau sur la question du pétrole

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, aurait fait chanter le Parlement en tentant d'assurer la survie de son gouvernement libéral minoritaire.

Telle est l'opinion émise hier par le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield.

"Le gouvernement, a affirmé M. Stanfield, a trompé la population en prétendant que sa défaite aux Communes pourrait compromettre les accords nationaux sur le pétrole, puisque la législation relative à cette question ne pourra être votée.

Le premier ministre aurait affirmé que la taxe de $4 sur chaque baril de pétrole exporté ne pourra être recueillie et que le gouvernement essuierait des pertes de quelque $500 millions.

"Je ne puis me rappeler, a déclaré M. Stanfield, un gouvernement ou un premier ministre qui aurait tenté de survivre par la fraude".

M. Stanfield a fait ces déclarations alors qu'il participait à la réunion annuelle des progressistes-conservateurs du Nouveau-Brunswick.

"Cette attitude du premier ministre, assure le chef conservateur, ne constitue rien de moins qu'une tentative de chantage".

"Il ne fait aucun doute, a poursuivi M. Stanfield, que les sociétés pétrolières continueront à payer des taxes sur l'exportation, que la législation soit adoptée ou non.

Elles le font déjà depuis plusieurs mois, a noté le chef tory.

Cela ne fait aucun doute et cela ne faisait aucun doute avant que ne parle le premier ministre, a soutenu M. Stanfield.

TELEGRAMME

Le chef de l'opposition a affirmé que le ministre de l'Energie, des mines et des ressources, M. Donald MacDonald, en avait donné l'assurance au lendemain même de la défaite du gouvernement aux Communes.

Rappelons que M. MacDonald avait envoyé un télégramme aux dirigeants de l'industrie pétrolière leur demandant de respecter les accords intervenus lors de la dernière conférence nationale de l'énergie.

"Les déclarations du premier ministre pourraient être excusées si ce dernier n'avait pas été au courant de ce fait", a déclaré M. Stanfield.

Le premier ministre, selon M. Stanfield, n'a même pas l'excuse de l'ignorance. Il s'agit d'une tentative évidente pour se maintenir au pouvoir en trompant la population et le Parlement.

"Il s'agit d'un effort orchestré par le ministre de l'Energie et approuvé par le premier ministre lui-même.

Le chef conservateur, dont c'est la première apparition publique en dehors d'Ottawa depuis la convocation des élections générales, a affirmé que le gouvernement Trudeau n'a jamais été égalé dans le domaine de la fausse représentation.

"M. Trudeau, a dit M. Stanfield, a déjà eu sa chance. Il a failli à sa tâche. Il a trompé la population et le Parlement.

M. Stanfield a promis, aux applaudissements, de la foule, de combattre pour obtenir la majorité lors des prochaines élections.

MAJORITE

Je souhaite une majorité conservatrice car notre parti est le seul à représenter la population de tous les secteurs du Canada, parce que notre parti est le seul à avoir combattu pour les droits de tous les Canadiens, parce que notre parti est le seul qui puisse avoir l'espoir d'obtenir une majorité.

La question que les Canadiens doivent résoudre est de savoir si, oui ou non, ils ont confiance en eux-mêmes.

"Est-ce que les Canadiens croient que nous pouvons par nous-mêmes, vaincre l'inflation, trouver des emplois pour les jeunes travailleurs?"

M. Stanfield a par ailleurs soutenu que son parti peut faire beaucoup plus que le gouvernement Trudeau pour éliminer les disparités régionales.

CELA N'A PLUS DE BON SENS

Le chef conservateur a lui-meme lance le slogan de son parti en affirmant: "Ca n'a pas de bon sens.

M. Stanfield a rappelé que cette phrase a été prononcée par le ministre des Transports, M. Jean Marchand, qui parlait des problèmes de son propre ministère.



TRUDEAU DOCTEUR — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a reçu dimanche un doctorat honorifique en droit à l'Université Duke, à Durham, en Caroline du Nord, et il a prononcé à cette occasion un discours pour lequel il a été chaleureusement applaudi. Le professeur Margaret Ball, directrice des études sur le Commonwealth à Duke, a fait par la suite le commentaire suivant: "Si l'auditoire avait eu à voter aujourd'hui, nul doute que M. Trudeau aurait gagné l'élection." Dans son discours, qui a duré 25 minutes, M. Trudeau a souligné la nécessité de la solidarité humaine et de l'épanouissement de l'être humain sous chacune de ses latitudes. (Téléphoto PC)

OTTAWA EN BREF

PAPLAUKAS — RAMUNAS

OTTAWA déplore la mort, samedi, du vice-doyen de sa faculté d'éducation, le Dr Antoine Paplaukas-Ramunas.

Le Dr Paplaukas-Ramunas avait atteint une renommée mondiale par son célèbre ouvrage sur "l'éducation physique dans l'humanisme intégral".

Parlant couramment 12 langues, il avait donné des conférences aussi bien en Amérique qu'en Europe et en Asie.

Il avait été le premier organisateur du congrès mondial de l'éducation comparée.

Attaché à l'Université d'Ottawa depuis 1948, il est mort subitement à l'âge de 63 ans, à son domicile d'Ottawa.

Il laisse dans le deuil son épouse et ses quatre enfants.

CAPTURE

VANCOUVER (PC) Un individu qui s'était évadé de la prison de Bordeaux où il était incarcéré en attendant son procès pour meurtre a été capturé samedi soir par la police de Vancouver.

Albert Asselin, âgé de 23 ans, déjà condamné à quelque 20 ans d'emprisonnement pour divers délits commis sur la côte ouest, a immédiatement été amené à Montréal pur y subir son procès.

Les forces de police de Vancouver a précisé que l'individu était armé au moment de son arrestation.

Un autre évadé de la prison de Bordeaux, Richard Ducap a pu échapper aux policiers de Vancouver.

NOURRITURE

MONCTON (PC) — La section atlantique de la Canadian Feed Manufacturer's Association a recommandé qu'un ministre fédéral soit particulièrement responsable de l'approvisionnement en grains de provendes pour usage domestique.

Cette recommandation a été faite au ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse dans un mémoire déposé en février dernier, mais qui n'a été rendu public qu'en fin de semaine.

Observant que les régions atlantiques, ont du mal à s'approvisionner en trains de provende de l'ouest canadien, le mémoire recommande que le ministre fédéral s'assure que des moyens de transports soient disponibles pour assurer l'approvisionnement des provinces de l'est.

Le document réclame des subsides aux transports des grains jusqu'à ce que les provinces maritimes puissent se suffire à elles-mêmes dans ce secteur.

MEURTRE

CHATHAM, Ont. (PC) — William Ritchie, âgé de 30 ans, de Merlin, Ontario, a été accusé vendredi du meurtre non-capital de Pierrette Lavictoire, propriétaire d'un restaurant à Merlin.

Ritchie et une femme non identifiée ont été arrêtés à Matagami, dans le nord-ouest du Québec, par la Sûreté du Québec.

Selon la police provinciale de l'Ontario, la femme arrêtée n'a pas été accusée du crime, mais on la retient comme témoin important en cette affaire.

Quant à Ritchie, il comparaîtra en cour provinciale à Chatham, lundi.

Le cadavre de Mme Lavictoire a été trouvé jeudi dans son appartement, au-dessus de son restaurant, par un boulanger livreur. L'autopsie, vendredi, a démontré qu'elle avait reçu des balles à l'estomac.

CRTC — GRAND FALLS

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien de la Radio Télévision a annoncé vendredi soir dernier l'octroi d'un permis d'exploitation d'une station de radio de langue française à Grand-Sault au Nouveau-Brunswick.

Ce permis, accordé à la société Edmunston Radio Ltd., expirera le 31 mars 1976.

ASPHYXIE

PEMBROKE, Ont. (PC) — Gérald Jodoin, âgé de 42 ans, et Lucretta Kruschinske, 56 ans, tous deux de Pembroke, ont été trouvés morts dans une auto en stationnement, samedi matin.

Selon la police, le couple avait laissé un hôtel local vers 1h. 30 du matin. C'est dans le parc de stationnement de l'hôtel que l'auto a été découverte quatre heures plus tard. Le moteur marchait encore et le couple était mort, apparemment par suite d'asphyxie.

La police a ordonné une autopsie pour les deux corps.

L'ACFAS

Le bilan est très positif

QUEBEC (PC) — Le prochain congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) se déroulera l'an prochain, entre le 7 et 9 mai à l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, où existe déjà une section régionale de cet organisme.

Le 42e congrès de l'ACFAS, qui a pris fin vendredi à l'Université Laval de Québec, après la participation active de plus d'un millier de spécialistes, professeurs d'université et chercheurs, a connu un grand succès, par le nombre de communications — 800 environ — qui y ont été faites.

Au cours de l'assemblée générale de vendredi après-midi, dirigée par M. Gabriel Filteau, de l'Université Laval, président sortant de l'ACFAS, celui-ci a révélé dans son rapport annuel, que son organisme en 1973 a suivi de près l'évolution des politiques scientifiques du pays, dont une étape importante a été la parution du troisième et dernier volume du Comité sénatorial fédéral de la politique scientifique, dans lequel est proposée une réorganisation majeure des mécanismes de planification des activités de recherche et de subvention à la recherche du gouvernement canadien.

COLLABORATION

En 1973, l'ACFAS a collaboré, sur divers plans, avec SCITEC, une association scientifique pancanadienne qui vise à regrouper tous les chercheurs et scientifiques à travers quelques 46 grandes sociétés industrielles canadiennes. L'ACFAS, qui est représentée sur une base de 25 p.c. dans le conseil d'administration de SCITEC, fondée en 1969, conserve cependant son entière autonomie de décision et d'action.

Après cinq années d'existence, SCITEC, dont l'avenir est mal assuré, et qui a été fondée à la suite de la présentation d'un mémoire commun de la Société de chimie du Canada et de l'Association canadienne des physiciens, ne semble pas avoir recueilli l'audience à laquelle elle était destinée dans son secteur d'activité.

En effet, le sénateur Maurice Lamontagne, qui a dirigé une vaste enquête fédérale sur la politique scientifique du Canada, faisait récemment à la presse de vives critiques sur l'action de l'organisme dans les milieux scientifiques.

RAYONNEMENT

Tenant compte de cette situation, le sénateur a suggéré dernièrement, la création de cinq fédérations regroupant les scientifiques des différentes disciplines à l'intérieur d'un Conseil général canadien qui aurait une voix unifiée et pourrait s'affirmer comme porte-parole authentique, dans l'approche des problèmes qui se posent à eux.

L'ACFAS n'a, pour sa part, cessé d'étendre son rayonnement à l'intérieur du Québec et même à l'extérieur puisqu'elle compte maintenant 40 sections régionales, qui totalisent 1,844 membres actifs à la fin de 1973.

MANDRAKE, LE MAGICIEN



ARCHIE





LE GENIE



FLASH GORDON



RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME



ARCHE DE NOE



De toute son histoire

Les assises du CTC s'annoncent comme les plus mouvementées

VANCOUVER (PC) — Les assises du Congrès du Travail du Canada qui débutent aujourd'hui à Vancouver promettent d'être les plus mouvementées de toute l'histoire de cette grande centrale ouvrière canadienne.

D'importants débats ont déjà eu lieu sur la direction même de la centrale, sur son autonomie et sur la question québécoise.

Plus de 2,000 délégués seront réunis pour ses assises qui doivent mettre au point de nouvelles structures de direction et plus tard cette semaine, choisir leurs nouveaux dirigeants.

Une large portion des délégués appartiennent au mouvement réformateur dont les partisans sont recrutés au sein des grands syndicats nationaux et qui réclame une autonomie plus grande des cellules canadiennes des Union internationales. C'est de ce mouvement que sont partis d'ailleurs, les plus violentes critiques à l'endroit des dirigeants actuels de la CTC.

ELECTIONS

Même la liste de candidats proposés aux quatre postes les plus importants de la centrale pourrait bien ne pas être approuvée par les délégués qui doivent voter plus tard cette semaine.

Cette liste comporte les noms de Joe Morris, actuellement un des vice-président, candidat à la présidence, Shirley Carr, du Syndicat canadien de la Fonction publique et Jean Beaudry, tous deux candidats aux postes de vice-présidents exécutifs, et Neil Reimer, du Syndicat des travailleurs des pétroles, de la chimie et de l'énergie atomique, au poste de secrétaire trésorier.

Le Syndicat canadien de la Fonction publique semble assurer le leadership du mouvement de réforme et ce n'est que par désir d'en arriver à un compromis avec lui que les dirigeants actuels du Congrès ont accepté de porter le nom de Mme Carr sur la liste des candidats aux postes les plus importants de la centrale.

Cependant puisque les éléments réformateurs semblent préférer M. Julien Major, du Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers, à M. Beaudry, lui-même candidat des dirigeants actuels, ces derniers commencent à penser qu'il vaudrait mieux retirer l'appui qu'ils ont accordé à Mme Carr.

Le Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers a décidé récemment de briser les liens qui les unissaient jusqu'ici aux grandes unions américaines.

Un porte-parole des grands syndicats internationaux a indiqué en fin de semaine que les réformateurs avaient rejeté une tentative d'accord sur l'élection de Mme Carr et qu'on pouvait dès lors s'attendre à un ré-alignement des forces.

Mme Carr demeure encore une candidate assez forte. Plusieurs chefs syndicaux estiment que le temps est maintenant venu pour le CTC de suivre l'évolution et de porter une femme au sommet de la centrale.

INDEPENDANCE

Il sera également question lors des assises, du degré d'indépendance de la centrale à l'égard des grands syndicats internationaux. Même chez les supporteurs de l'actuel exécutif, beaucoup estiment qu'il serait opportun pour le CTC de prendre ses distances à l'égard des grandes unions américaines.

Déjà, on a beaucoup discuté des syndicats internationaux de la construction — syndicats traditionnellement conservateurs — sur le rôle desquels les délégués, selon les sources proches du congrès, seraient partagés.

A l'heure actuelle, le congrès est régi par des normes qui exige l'élection de Canadiens pour traiter les affaires syndicales canadiennes et garantissent le droit de ces officiers de parler au nom du Syndicat au Canada.

Bien que ces normes aient été adoptées en 1970, une récente compilation indique que sur 90 syndicats, 43 seulement s'y conforment.

Une recommandation contenue dans un rapport préparé par un comité du congrès suggère que le conseil exécutif du Congrès, à la majorité des deux tiers des voix de ses 30 membres, soit autorisé à décréter une interruption provisoire des liens de la centrale avec les unions internationales si ces normes ne sont pas respectées.

Le document suggère en outre que les grandes unions américaines devraient prendre des mesures pour s'assurer que leurs chartes et politiques n'entrent pas en conflit avec la vie sociale, culturelle, économique et politique de la communauté canadienne.

Il est peu probable que ces recommandations puissent faire taire les voix réformatrices. Ainsi, le Syndicat canadien de la Fonction publique et celui des facteurs exigent l'application des normes qui permettent aux cellules canadiennes d'éviter l'ingérence des syndicats internationaux et d'exercer un plein contrôle sur les cotisations payées par les membres canadiens.

Les réformateurs ont en outre déclaré que si les normes ne sont pas intégralement appliquées au 31 décembre 1977, les syndicats internationaux affiliés pourront encourir la suspension de leur affiliation au Congrès.

LA FTQ

Il est probable que les délégués auront à s'inquiéter du différend qui pourrait amener la Fédération des travailleurs du Québec à rompre ses liens avec le Congrès.

La délégation québécoise réclame du Congrès qu'il délègue à la section locale toutes juridictions sur les programmes éducatifs et les conseils de travail.

La FTQ, dirigée par M. Louis Laberge, emprisonné pour outrage au tribunal à la suite de la grève générale de 1972, réclame également une nouvelle formule qui lui permettrait de retirer des sommes plus importantes.

Les dirigeants de la FTQ ont déclaré que le Congrès se montre incapable de régler la question québécoise en raison du problème linguistique.

Les délégués québécois sont en minorité au sein des assises et les observateurs s'attendent à ce qu'il leur soit impossible de faire valoir leurs vues.

On s'attend même, en certains milieux, à une rupture définitive CTC-FTQ si cette dernière ne peut obtenir satisfaction.

La grève du ciment pourrait s'envenimer

MONTREAL (PC) — La décision des travailleurs du local 791 du Syndicat des opérateurs de machinerie lourde (FTQ) de poursuivre l'arrêt de travail dans les cimenteries de Montréal risque de dégénérer en batailles de rue.

La grève, qui dure depuis dix jours et paralyse les principaux chantiers de construction de la région montréalaise, a débuté à la cimenterie Miron, où deux syndicats rivaux se font la lutte pour représenter les employés.

Vendredi dernier, le ministre provincial du Travail, M. Jean Cournoyer, avait assuré les dirigeants syndicaux que le tribunal allait trancher la question d'ici une semaine.

Les dirigeants syndicaux avaient promis de se soumettre à la décision du tribunal et d'inciter les grévistes à retourner au travail en attendant.

Mais voici que, au cours du week-end, les syndiqués de la FTQ ont rejeté les recommandations de leurs dirigeants et décidé de poursuivre la grève.

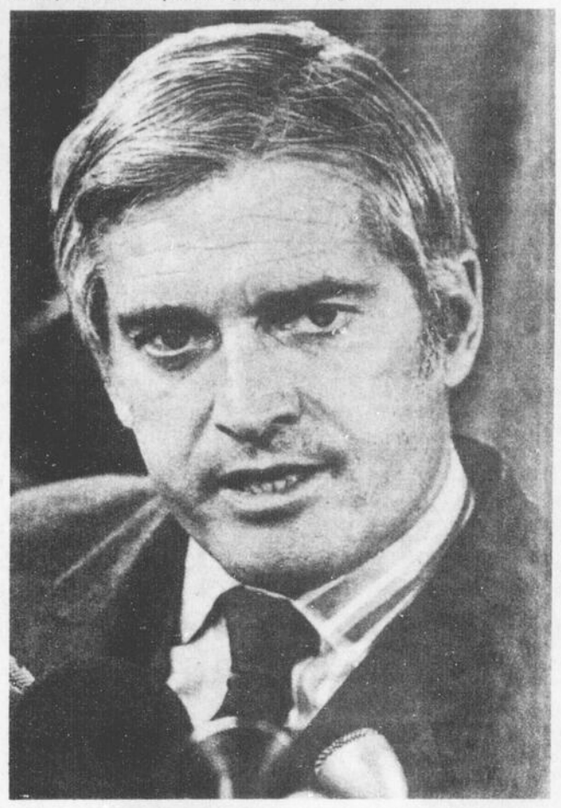
Turner a encore foi en son budget

OTTAWA (PC) - Le ministre des Finances, M. John Turner, trouve "pas mal cyniques" ceux qui prétendent qu'il n'était pas tellement intéressé à faire adopter le budget qu'il a présenté le 6 mai parce que, selon eux, une défaite libérale aux élections du 8 juillet lui fournira la chance de succéder à M. Pierre Trudeau comme chef du Parti libéral du Canada.

Heureusement, dit-il, que l'immense majorité des Canadiens ne pensent pas de même.

M. Turner était interviewé dimanche à l'émission Question Period du réseau CTV.

Il a déclaré qu'il croyait et croit dans le budget qu'il a présenté et que, même s'il avait présenté l'Ancien et le Nouveau Testament au NPD, il n'aurait pas eu plus de chance qu'avec le budget.



M. John Turner, qui a réaffirmé sa foi en son budget, ne risque pas, semble-t-il de se voir tirailler par M. Stanfield. (Téléphoto PC)

Pompiers des aéroports

Insatisfaits des offres, dans l'Est

MONCTON (PC) - Le moral serait à son plus bas parmi les pompiers des aéroports du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince Edouard.

Telle est l'opinion émise hier dans les milieux syndicaux, où ont été commentées les dernières offres salariales du Conseil du Trésor.

M. Bruce Robb de Riverview au Nouveau-Brunswick, un des négociateurs syndicaux, a déclaré vendredi que ces offres sont inacceptables et a précisé qu'un télégramme avait été envoyé au président du Conseil du Trésor, M. Charles M. Drury pour l'en informer.

M. Robb, qui a rappelé que les pompiers des maritimes étaient demeurés au travail durant le conflit, a soutenu que les travailleurs sont choqués de voir le Conseil du Trésor jouer avec les réglement set les lois.

Les offres du Conseil font état d'une augmentation de 22 pour cent des salaires, échelonnée sur 26 mois.

Stanfield: pas de querelle avec Turner

FREDERICTON (PC) — Le leader conservateur Robert Stanfield a adopté une attitude de neutralité, samedi, au sujet de l'application des changements de taxes exposés dans le budget Turner.

"C'est un domaine obscur, a-t-il déclaré. Et je ne veux pas de querelle avec M. Turner à ce sujet".

C'était la première conférence de presse de M. Stanfield hors d'Ottawa, depuis l'annonce de l'élection.

Selon M. Stanfield, il existe des arguments pour les deux côtés de cette question, et il ne tient pas à juger lesquels sont justes.

Le ministre des Finances John Turner a dit récemment que les coupes de taxe de vente et les réductions d'impôt sur le revenu ne peuvent être mises en vigueur, à cause de la défaite du gouvernement aux Communes, précisément au sujet du budget.

De son côté, le chef NPD David Lewis n'a pas aimé cette interprétation de la défaite par M. Turner et ses implications sur les changements fiscaux proposés. Selon M. Lewis, le gouvernement peut effectuer n'importe quel changement fiscal qu'il désire, simplement en faisant une déclaration publique. Ce fut le cas du gouvernement Mackenzie King, quand il annonça des changements fiscaux à la radio en 1947.

M. Stanfield a dit ne pas contredire M. Lewis, mais pour lui la question n'est pas claire, et il ne tient pas a conseiller à M. Turner de changer d'avis.

REGRET

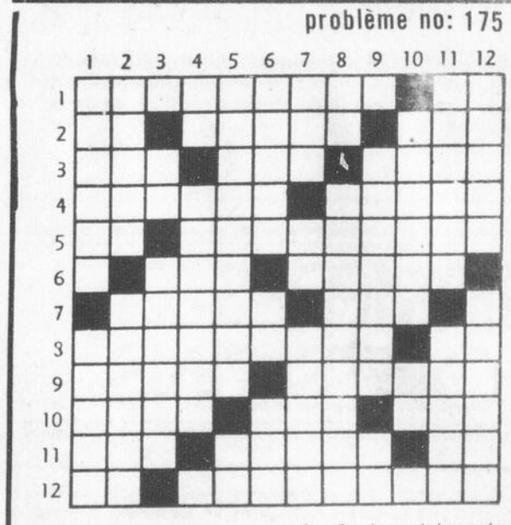
Le chef conservateur a cependant dit qu'il regrettait que les coupures de taxe de vente aient à attendre l'issue des élections. Il y a déjà un an que le parti conservateur avait réclamé l'élimination de la taxe de vente fédérale sur les vêtements et les chaussures.

D'autre part, M. Stanfield a répété qu'il continue à préconiser un contrôle des prix et du revenu pour une durée de 90 jours, suivie de 18 mois ou deux ans de contrôles moins rigoureux.

M. Stanfield était à Frédéricton, pour la réunion annuelle du parti conservateur du Nouveau-Brunswick.

MOTS CROISES

problème no: 175



HORIZONTALEMENT

1- Changement d'opinion.--Baryum.
2- Infinitif.-- Manière de débiter le bois. Pièce verticale du blason.
3- Terme au tennis.-- Démonstratif.-- Pronom personnel.
4- Qui rendent service!--Roman de Chateaubriand.
5- Note.--Stériiises.
6- Tige cylindrique. destinée à s'enfoncer en tournant dans une matière.--Particule d'un élément chimique.
7- Désavoue. --Roi d'Israel.
8- Qui a de la vanité (fém.).--Note.
9- Intentée une action en justice.-- Monuments monolithes.
10- Utiliser.-- Unit.-- Baudet.
11- Joint.-- Aliment abondant et peu cher. Infinitif.
12- Infinitif.-- Réduira en miettes.

VERTICALEMENT

1- Peau que l'on ôte à certains légumes. Faible, sans énergie.
2- Os de certains poissons.-- Durcir ,en parlant du pain.
3- Titane .-- Battue par le vent.
4- Idem .-- Marchand de laine.
5- Caractère de ce qui est nécessaire.-- Messieurs.
6- Qui est affecté d'obésité.-- Voyelles jumelles.-- Petit poème narratif destiné à être mis en musique.
7- Convenu.--Pascal.-- Etablissement industriel.
9- Ida Turgeon. -- Certifient, assurent la vérité.
9- Causée l'étiolement.-- Conjonction.
10- Liquide clair où baignent les globules blancs.-- Article.
11- Oscillée, pendue. -- Conduire.
12- Risques .-- Pariera.

DOSSIER

L'Arriération mentale

II - Travailleur dans l'atelier

Il n'y a pas de remède à l'arriération mentale, ce problème universel, mais les spécialistes disent que les "inéducables" peuvent être entraînés à devenir des citoyens utiles, et qu'ils ne doivent pas nécessairement être un fardeau pour les contribuables.

Et surtout, comme on peut le constater par cet article, le deuxième d'une série de trois, les arriérés mentaux qui savent qu'ils ne sont pas "normaux" cherchent à se rendre socialement "invisibles".

Par R.J. ANDERSON
de la presse canadienne

A l'arrêt d'autobus, il achète un journal. Car c'est ça qu'il faut faire, se cacher derrière un journal, être comme les autres. Si vous vous assoyez derrière cet individu, vous ne saurez peut-être jamais que c'est un arriéré mental.

On lui a enseigné à accomplir un travail utile, à prendre une place légitime dans la société, à être semblable aux autres, à être "socialement invisible".

Il ne sera jamais "bien". Il souffre malheureusement de quelque chose qui n'est pas une vraie maladie. Il n'est pas "tout là", comme disent les gens. Il est l'un des 600,000 Canadiens qui sont mentalement arriérés.

QUOTIENT INFERIEUR

L'arriéré mental est un individu dont le développement a été arrêté, à cause d'un événement qui s'est produit à sa naissance ou immédiatement après. Son intelligence fonctionne au-dessous de celle des gens normaux.

Son quotient intellectuel — une expression que les psychologues de nos jours préfèrent éviter parce qu'elle porte à consusion — est habituellement de 70 ou moins. Le quotient intellectuel d'une personne "normale" est censé être de 90 à 110. Le quotient moyen est de 100. L'arriération mentale peut frapper n'importe quelle famille, riche ou pauvre. Il existe à cela plus de 200 causes connues, entre autres une blessure subie à la naissance, ou une maladie infantile. Autrefois, les parents de l'enfant gravement arriéré n'avaient pas d'autre alternative que d'envoyer celui-ci dans une institution administrée par le gouvernement, mais au cours des dernières années, un changement radical s'est produit concernant le traitement et le soin des arriérés mentaux.

Le Dr G.Allan Roeher, directeur de l'Institut national d'arriération mentale, a déclaré au cours d'une interview à Toronto: "Nous savons maintenant, avec preuves à l'appui, que les arriérés mentaux peuvent être traités adéquatement dans la collectivité.

"Ce que nous voulons obtenir, maintenant, c'est de rendre ce programme complet dans la collectivité, afin que les parents n'envoient plus leurs enfants arriérés dans des institutions."

UNE NOUVELLE ATTITUDE

L'institut est commandité par l'Association canadienne pour les arriérés mentaux (ACAM), un organisme formé de parents d'arriérés mentaux, de citoyens intéressés, et de travailleurs professionnels.

L'ACAM exhorte le gouvernement et le public, depuis 25 ans, à considérer l'arriération mentale comme un problème social qui doit être traité de la même façon que l'assistance sociale pour les pauvres chroniques, afin d'alléger le fardeau mental et pécuniaire imposé aux parents.

Selon l'ACAM, il faut $25 millions pour sortir la plupart des arriérés mentaux des institutions où ils ont été placés. Cette année, l'association cherche à obtenir $7.5 millions à cette fin.

Un grand nombre des 25,000 Canadiens qui sont actuellement dans des institutions pour les arriérés mentaux ne devraient pas y être, dit le Dr Roeher. Ils pourraient être intégrés à la collectivité et entraînés à produire un travail utile, ce qui épargnerait les deniers publics, à raison de $20 à $30 par jour pour chaque arriéré mental.

"Il en coûte aux contribuables $9 millions uniquement pour maintenir 20 personnes dans une institution pendant 60 ans, a-t-il dit. Il en coûterait environ le tiers pour adopter une autre attitude et les ramener dans la collectivité. La différence, c'est qu'avec la première attitude on les met en prison, et avec la seconde, on les traite comme des gens normaux.

"Cela n'est tout simplement pas sensé, du point de vue économique, sans parler de l'aspect humanitaire de cette situation, puisque la moitié de ces individus que nous enfermons pourraient, avec un entraînement adéquat, devenir des membres utiles de la société."

INTEGRATION TOTALE

Dans le but d'opérer un changement d'attitude, l'ACAM commandite ComServ (Comprehensive Community Service Project), un projet grâce auquel les arriérés mentaux pourront être pleinement intégrés à la vie communautaire.

Ils vivent calmement dans des quartiers résidentiels, où on leur enseigne à faire un travail dans la limite de leurs capacités. On les habitue à utiliser le transport en commun, à passer inaperçus.

Un programme-pilote débutera bientôt à Lethbridge, Alberta. Les progrès accomplis serviront de guide à un programme national, afin d'intéresser le public à ce qui, selon l'ACAM, sera le "programme social le plus important au Canada".

ComServ est l'expansion d'un programme que cherche à promouvoir depuis longtemps l'ACAM, et qui vise à sortir le plus grand nombre possible d'arriérés mentaux des grandes institutions, pour les réintégrer à la collectivité.

Jusqu'à un certain point, c'est ce qui est en train de se faire dans chacune des provinces canadiennes, à mesure que s'atténuent les anciens préjugés.

"La société était convaincue que les arriérés ne peuvent fonctionner dans la communauté, de dire le Dr Roeher. Cette attitude est en train de changer du tout au tout. On a démontré désormais que les arriérés mentaux peuvent fonctionner avec succès, même ceux qui sont gravement atteints."

LES ATELIERS SONT POPULAIRES

L'ACAM, de concert avec d'autres associations connexes, ont créé, avec l'aide financière du gouvernement, des ateliers qui, selon la description du Dr Roeher, sont en quelque sorte le substitut d'un emploi régulier, dans l'industrie, dans un métier ou dans les services publics. Dans ces ateliers, les adultes effectuent des travaux à titre de sous-traitants, et sont rémunérés. Avec le temps, ils arriveront peut-être à pouvoir tenir un emploi régulier dans l'industrie.

La formation de l'arriéré mental devrait être entreprise dès le bas âge, dit le Dr Roeher, qui ajoute: "On croyait, il y a quelques années, que si on entreprenait leur formation vers neuf ou 10 ans, c'était parfait. Aujourd'hui, on commence dès les premières années."

Pour remplacer en partie les grandes institutions psychiatriques, l'ACAM s'efforce d'ouvrir de petites résidences, dont chacune peut loger de quatre à six adultes, et dont les résidents sont acceptés de la collectivité.

L'association cite le cas d'un homme confiné à une institution pendant 27 ans, au coût de $7,200 par année en deniers publics.

On l'a placé dans une résidence approuvée, au coût de $2,190. Bien qu'il ne puisse subvenir à tous ses besoins, il travaille et gagne un peu d'argent. Il est devenu "socialement invisible".

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

1972 FORD GRAN TORINO Brougham, moteur V-8 automatique, radio, protection anti-rouille. 1 roue supplémentaire avec pneu, $2,750., cause transfert. Tél.: 548-4269, après 6 hres le soir.
F-1180

— — —

1966 MERCEDES-BENZ 230 S, 6 cylindres, mécanique, freins, conduite, le tout en très bon état. 5 pneus d'hiver, plus 2 roues, moteur consomme gasoline 25 M. PG. Quel est votre offre? Appelez M. Stokes à: 548-8558.
F-1207

— — —

VOLKSWAGEN: 1973, (super) 16,500 milles, parfait état, offre raisonnable acceptée, cause: deuxième autc. Tels: 544-3474 ou 544-3645.
F-1238

— — —

JEEP INTERNATIONAL SCOUT 1971, 6 cylindres, 30,000 milles, aussi, TOYOTA COROLLA 1600 station-wagon 1972, 40,000 milles. Tél.: 543-9580.
F-1239

— — —

CHEVROLET "BEL AIR" 1966, 6 cylindres. Tél.: 548-7642, prix: $300.00
F-1214

1968 DODGE MONACO 500, 2 portes, hard-top, avec toit vinyle 318, PB. PS., peinture neuve, comptant exigé: $200.00, balance terme $50.00 par mois. Tél.: 543-2043.
F-1259

CHRYSLER: 1968 Newport. 2 portes, hard-top, très propre. $1,095.00 ou aucun comptant à $41.00 par mois. Tel.: 549-9796.
F-1258

CHALETS A VENDRE

CHALET meublé, entrée 220 vts, 3 chambres, situé Lac Louis-Hermel, St-Honoré à 12 milles de Chicoutimi. $1,500.00. Tél.: 673-4824.
F-1222

COMMERCES A VENDRE

PIZZERIA à vendre, avec ou sans l'immeuble comprenant 1 clinique médicale et 7 garçonnières, situé à 1206. 6e Ave, Port-Alfred. Tél.: Louiselle Bouchard à 544-1563.
F-1219

— — —

OCCASION: règlement succession, Forestville, magnifique super-marché licencié avec bâtisse à revenus. Stock sur inventaire, chiffre d'affaires intéressant. Informations: Jean Chevrier, soir 651-7668, FIDUCIE DU QUEBEC 250, Grande Allée Ouest, Québec 6.
F-1230

DIVERS A VENDRE

GUITARE "GIBSON" E-S combinée, électrique, d'une belle valeur, conviendrait pour professionnel. Accepterais offre raisonnable. Tél.: 545-4017, après 5 hres.
F-1205

— — —

TERRA JET 1973, avec kit, licencement, Roller Bar, porte-bagages, toile et remorque. S'adresser à: 549-5630.
F-1210

— — —

BATEAU 26', moteur Marin, 55 forces, parfaite condition. Tél.: 549-9461, heures des repas.
F-1226

— — —

BATEAU 17', moteur Mercury, 65 forces, remorque, équipement complet. Tél.: 662-7416.
F-1233

— — —

MENAGE neuf à vendre, set de salon, set de cuisine, 2 lits, 2 commodes, sauf cuisinière et refrigérateur usagés. Prix : $500.00. Tél.: 543-8535.
F-1242

— — —

BATEAU 43 pieds, avec moteur Diesel, en très bonne condition. Tél.: 542-4589.
F-1243

— — —

2 CHASSIS COULISSANTS, 1 lavabo ouaté blanc, achèterais planches usagées pour construction. Tél.: 548-4820.
F-1257

GUITARE FENDER: Télécasteur, avec case Fender, microphone - Traynor. Faut voir. Tél.: 545-0508.
F-1228

CHEVAL d'équitation western, très bien dressé. Tél.: 548-6477.
F-1192

— — —

MAISON-MOBILE 1972, 12 X 60, meublée ou non, 3 chambres à coucher, prix à discuter. Tél.: 677-2718.
F-1166

— — —

MAISON-MOBILE 60' X 12', pas meublée, 3 chambres, 5 ans, très bon état. Pour plus d'informations, téléphonez à: 677-2098.
F-1198

— — —

MAISON-MOBILE PYRAMIDE à vendre 60 x 12, meublée ou non meublée, prix à discuter. Tél.: 677-2507.
F-1153

MAISONS A VENDRE

MAISON rue Fortier, Kénogami. 1½ étages, 8 pièces. Tél.: 547-2371.
F-1175

— — —

MAISON 1 ½ étage, 6 ½ pièces, directement du propriétaire, située près des écoles. Libre immédiatement. Conditions de financement faciles. 148, Bienville, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-1279.
F-1178

— — —

MAISON UNIFAMILIALE 36- x 28', terrain aménagé 50' x 135', située 195, St-Clément, Jonquière. Pour informations: 547-7447.
F-1224

MAISON unifamiliale, grandeur 37 x 24, système électrique, quartier St-Isidore. Tél.: 549-1938.
F-1227

— — —

Chicoutimi-Nord, bungalow 6 pièces, chauffage air chaud, 42' x 28', terrain environ 6000'. Prix à discuter. Tél.: 543-8859.
F- 1237

VENDEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles

721, Clovis, Chicoutimi-Nord. Bungalow 5 1/2 pièces, 3 chambres, salon, cuisine. Tapis mur à mur. Rideaux inclus. Terrain paysagé.

660, Clovis, Chicoutimi-Nord. Bungalow, 3 chambres, salon, cuisine. Sous-sol.: 1 chambre, et salle-familiale. Terrain paysagé, muni d'un foyer.

1,325, route du Lac. Paroisse St-Judes, Alma. Bungalow récent 26 x 40 pi. car., 9 pièces. Terrain paysagé.

CHICOUTIMI 549- 5746 — ALMA 668- 2411

Fiducie du Québec COURTIER

une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

BUNGALOW: en briques, rénové récemment, rue Verdun, Chicoutimi-Nord. Pour renseignements: 549-3943.
F-1241

MAISON de campagne, terrain 200 x 200, situé rang 7 Ouest, Ascension. Directement du propriétaire. Tél.: 347-5215.
F-1116

MOTOS A VENDRE

MINI-TRAIL Honda, de Luxe, 1972, 50 cc, à l'état de neuf, prix à discuter. Tél.: 547-3252.
F-1191

— — —

YAMAHA 100 cc, 1972. Tél.: 543-4078, après 6 hres.
F-1218

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN rue des Martinets, arrière Place du Royaume. 8,366 pi. carrés. Service disponible. Tél.: 673-4824.
F-1194

— — —

2 TERRAINS prêts à bâtir, rue St-Emile et rue Napoléon. Tél.: 543-2104.
F-1220

APPARTEMENTS A LOUER

GARCONNIERE: 2 ½ pièces, meublée, chauffée, éclairée, entrée indépendante, stationnement pour auto, situé près du CEGEP de Jonquière, libre le 1er juin. Pour informations 542-2826
F-1201

— — —

APPARTEMENTS: meublés, chauffés, éclairés, 1½ pièce, 2½ pièces, situés rue Bégin. Tél.: 549-9658.
F-1203

— — —

APPARTEMENTS: 2-3-4 pièces, meublés, chauffés, stationnement. S'adresser à 292 Bégin Chicoutimi
F-1232

BACHELOR: 1 ½ pièces, meublé, chauffé, éclairé stationnement situé Chemin Sydenham libre immédiatement. Tél.: 549-0272
F-1211

APPARTEMENT: 2 ½ pièces, meublé, éclairé, chauffé stationnement, situé 184, Bourassa, Chicoutimi Tél.: 549-0592 libre 1er juin.
F-1174

APPARTEMENT: 2 ½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude indépendant de la maison, $120.00 1029 Joliet Chicoutimi, le jour sur semaine 543-0709 le soir 549-3130
F-1106

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: avec cuisine, chambre de bain, thermostat individuel, tapis, entrée indépendante, stationnement, près Université et hôpital, jeune fille de préférence. Tél.:549-0767.
F- 1240

CHAMBRE avec cuisine commune, salle de séjour avec T.V., utilisation laveuse sécheuse, libre immédiatement Tél.: 549-0832
F-1221

CHAMBRE avec entrée indépendante, tapis mur à mur, possibilité de légère cuisine, près de l'hôpital de Jonquière. Tél.: 547-4149.
F-772

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: neuf 3 ½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tels: 549-9400, 549-3338 ou 677-2332.
F-1156

Augmentez vos revenus

Une entreprise progressive et reconnue recherche des représentants régionaux pour ligne additionnelle d'article publicitaires: calendriers, crayons, cendriers, porte-clés, etc. Territoires exclusifs, grandes possibilités, généreuse commission. PUBLICITE PRESTIGE, 370 ouest, rue Sauvé, Montréal H3L 1Z8. Tél.: (514) 389-1367.

LOGEMENT: 3 ½ pièces, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, entrées laveuse sécheuse, $95.00 par mois, libre 1er juillet, pour couple sans enfant ou personnes âgées. Tél.: 542-2582
F- 1179

— — —

LOGEMENT: 4 ½ pièces, meuble, AUSSI: 2 ½ pièces, meublé, libre immédiatement. Tels: 549-1655 ou 545-0149
F-1193

— — —

LOGEMENT: meublé, 4½ pièces, tapis mur à mur, chauffage à l'eau chaude et eau chaude comprise, entrée indépendante, beau site le long Rivière Chicoutimi. Tél.: 543-7459.
F-1204

— — —

LOGEMENT: 3 ½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre le 1er juin, prix $125,00 par mois, situé 1170, Joliet, Chicoutimi. Pour informations 545-0510
F-1206

— — —

2 LOGEMENTS: 3 ½ pièces et 5 ½ pièces, modernes, entrées laveuse, sécheuse. Tél.: 544-1814.
F-1208

— — —

IDEAL POUR JEUNE COUPLE OU PERSONNE SEULE: Logement 3 pièces, salon, cuisine, une chambre, avec entrée indépendante, situé rue Burma, Arvida, peut être visiter du lundi au vendredi. Tél.: 548-4425.
F-1209

LOGEMENT: 5 ½ pièces, chauffé, situé près du Bon Conseil, s'adresser bureau Tél.: 549-1515
F-1212

LOGEMENT: 3 ½ pièces, meublé situé à Chicoutimi-Nord, Jonquière chauffé s'adresser à 547-2393 ou 543-3113
F-1216

DIVERS

ACHETONS monnaie Canadienne, $0.50, $0.25 et $0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-1114

— — —

FUTURS MARIES: cinéaste fait films de mariage, anniversaire, toutes occasions. Sonore ou muet. AUSSI: éducation, commercial, documentaire. Tél.: 544-6630
F-1167

ACHETEZ directement du manufacturier, persiennes (volets) en aluminium, de différents modèles, différentes couleurs. Fabrication sur mesure. Estimation gratuite. Tels: 548-7041, 543-9974, 662-4076, 548-7521.
F-1186

DEMANDE DE PERMIS SPECIAL. M. ministre des Transports, M. Wellie Manning a fait la demande pour obtenir un permis spécial pour le transport des hommes et femmes qui travaillent au chantier Chibougamau, c'est-à-dire de la ville jusque sur les chantiers du moulin à scie.
F-1215

ACHETONS ENCORE MONNAIE: au plus haut prix. CANADIENNE 1968 et moins. AMERICAINE 1964 et moins. Tél.: 1-849-3287.
F-937

FAIRE-PARTS. Futur(e)s marié(e)s: faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE. 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-866

DEMANDES

APPARTEMENT demandé 4 ½ pièces, meublé, ou sous-sol de maison avec entrée indépendante, dans Chicoutimi, près arrêts d'autobus, pour 4 mois seulment. Tél.: Mlle Simard entre 9 hres et 3 hres, 549-5867.
F-1234

FEMMES DEMANDÉES

POUR UNE BOUTIQUE DE MARIEE... VENDEUSE demandée ayant au moins 3 à 4 ans d'expérience dans la confection pour dame. Tél.: 549-1515.
F-1213

— — —

AIDE FAMILIALE demandée dans Arvida, pour ménage. Tél.: 548-8168.
F-1231

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de besoin courant, Régine de France, division Familex. Pour informations téléphoner à Mme Bertrande Tremblay-Bradet: 549-6728 ou 542-2854.
F-1087

MESDAMES si vous possédez une auto et demeurez à Jonquière ou Arvida, vous pouvez faire facilement, $100.00 par semaine, comme représentante pour notre compagnie à temps partiel. Pour informations: 547-0754.
F-1200

ON DEMANDE garde-malade auxiliaire pour la Clinique de Dermatologie de Chicoutimi. Pour application, téléphoner à 549-2976.
F-1229

HOMMES DEMANDÉS

AGENTS de sécurité demandés pour Baie Comeau, Sept-Iles, Sermont, Québec. Bonnes conditions de travail. Exigences: posséder un permis d'agent de sécurité. Pour entrevue se présenter à 580, Grande Allée Est, suite 170, Québec 4 ou téléphoner à: 522-4791.
F-1244

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

On demande éleveurs de visons avec au moins deux années d'expérience. Bon salaire, maison fournie, chauffée et éclairée. Ecrire ou téléphoner, frais renversé, à La Visonnière du Châteauguay Inc. Howick Comté de Châteauguay. Tél.: 514-825-2551.
F-1160

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

CARRIERES ET PROFESSIONS

RECHERCHONS

Jeune femme sérieuse possédant aptitudes pour travail de bureau, personnalité agréable et aimant le public, pour gérer une boutique de céramique décorative à Chicoutimi. Ecrire à:
LA TUILERIE,
25, rue Richelieu,
Québec 4.

HOMME DEMANDE

Opérateur de chariot-élévateur pour manoeuvrer rouleaux de tapis, rouleaux de prélart, tuiles, etc.. Aussi couper tapis et prélarts suivant commandes. Position permanente. Semaine 5 jours, 40 heures.

RUELLAND & SIMARD (LTEE)
Distributeurs de couvre-planchers
Nouveautés en gros.
Case postale 667, 456, rue du Havre - Tél.: 549-1600
(En face de la gare du Canadien National)
CHICOUTIMI

MUNICIPALITE DE ST-FULGENCE

EMPLOYE MUNICIPAL DEMANDE

CONDITIONS ET QUALIFICATIONS REQUISES:

1- Résider à St-Fulgence;
2- Expérience dans un domaine connexe sera un atout.
3- Donner degré de scolarité;
4- Devra travailler sous la surveillance de l'inspecteur municipal;
5- Permis de chauffeur exigé.

Le candidat choisi sera sujet à une période d'essai de 6 mois. Les applications seront reçues jusqu'au 20 mai, 11:00 hres, à:
Municipalité de St-Fulgence,
Bureau du Sec.-Trés.,
253, rue Saguenay,
St-Fulgence.

Samedi

Un détournement d'avion est raté, à Bogota

BOGOTA (Reuter PC) — Un pirate de l'air a été tué et dix personnes ont été blessées samedi sur l'aéroport "El Dorado" de Bogota, lors de l'assaut donné par la police colombienne contre le Boeing 727 de la compagnie "Aviancia" détourné, la veille au soir, par trois hommes armés.

Cinq policiers déguisés en mécaniciens ont fait irruption dans l'appareil et dans la bataille qui a suivi, l'un d'entre eux ainsi que trois passagers ont été blessés par balles.

Le capitaine de police, Augusto Garcia, a raconté qu'il était monté à bord avec un revolver caché dans un manuel de vol. Deux des pirates de l'air, des grenades à la main, l'ont fouillé pour s'assurer qu'il n'était pas armé. Au moment où ils allaient ouvrir le manuel, le capitaine en a sorti son arme et a ouvert le feu tandis qu'un des deux pirates tentait de dégoupiller une grenade. L'autre pirate s'est écroulé mortellement blessé.

Le capitaine a déclaré qu'il a aussitôt essayé de maîtriser le second pirate qui avait sorti un couteau. Les deux hommes ont dévalé la passerelle de l'avion en se battant et c'est alors que d'autres policiers sont venus à la rescousse. Le capitaine a été légèrement blessé au visage et à la jambe.

Dans la cabine de pilotage, le commandant Alejandro Moreno, qui venait de prendre la relève et avait fait appel aux "mécaniciens" pour effectuer une réparation imaginaire, a mis hors de combat le troisième pirate de l'air avec une prise de karaté.

Les passagers de l'appareil ont sauté hors de l'avion au moment où la fusillade a éclaté. Trois d'entre eux ont été blessés au cours de cette opération.

Les deux pirates de l'air survivants, tous deux légèrement blessés, ont été ensuite présentés à la presse par le chef adjoint de la police colombienne, le général Manuel Fernandez Castro.

Il s'agit de Pedro Julio Rodriguez, 24 ans, employé agricole, et Jorge Hernando Avila, 31 ans, commerçant. Aux termes de la législation colombienne, ils encourent une peine de quinze ans de prison. Leur compagnon tué par la police, Carlos Arturos Tabares, 25 ans, était également employé agricole.

Les pirates de l'air, qui étaient armés de pistolets, de grenades et d'explosifs, avaient réclamé une rançon de huit millions de pesos contre la libération de leurs otages. Ils avaient voulu auparavant se rendre à Cuba.

Quelques minutes avant l'assaut de la police, les trois pirates avaient fait savoir qu'ils comptaient survoler la Colombie jusqu'au versement de la rançon.

Kissinger au M.-O.

Nets progrès en onze jours

JERUSALEM (Reuter) — Rentré dimanche après-midi à Jérusalem, qu'il avait quitté le matin même pour Damas, M. Henry Kissinger menait dans la soirée sa septième série d'entretiens avec les dirigeants israéliens.

A sa descente d'avion, le secrétaire d'Etat américain a déclaré qu'il avait examiné la question d'un désengagement sur le Golan de manière très détaillée à Damas. "Nous sommes passés du stade des considérations générales au stade de l'examen détaillé et complet. Nous avons réalisé certains progrès, mais aucun accord n'a été conclu", a-t-il ajouté.

Un membre de son entourage a indiqué qu'au retour de Damas, le secrétaire d'Etat n'était pas moins encouragé qu'il ne l'avait été à son départ pour la capitale syrienne porteur des idées israéliennes.

Il a ajouté que les négociations avaient considérablement évolué par rapport à leur position de départ il y a onze jours. Sur certains points, les positions des deux parties sont très peu éloignées, mais la distance qui les sépare encore reste un obstacle considérable, a-t-il ajouté.

Dans la délégation américaine, on précise que les entretiens de M. Kissinger avec le président Hafez Al-Assad et les autres dirigeants syriens ont porté dimanche sur la localisation de la ligne de séparation des forces.

Après avoir rapporté aux Israéliens la réponse aux propositions qu'ils considéraient comme les plus avancées qu'ils puissent consentir, le secrétaire d'Etat pourrait prendre un jour de repos pour permettre aux deux parties de s'interroger sur l'état actuel des négociations.

Il ne reprendrait alors ses bons offices que mari, précise-t-on dans son entourage.

MANIFESTATIONS

Par ailleurs, une centaine d'Israéliens hostiles à des concessions territoriales de l'Etat hébreu sur le Golan ont encore manifesté dimanche devant le bureau du premier ministre.

Ils s'étaient rassemblés chaque jour pendant une semaine devant le domicile particulier de Mme Golda Meir avant d'en être éloignés par la police.

Ils ont accueilli les négociateurs aux cris de "Le Golan fait partie d'Israel" et de chants.

Mme Meir a assisté à la réunion en compagnie de son successeur, M. Yitzhak Rabin, de trois ministres du cabinet démissionnaire, MM. Moshe Dayan (Défense), Abba Eban (Affaires étrangères) et Shimon Peres (Information) et du chef d'état-major, le général Mordechai Gour.

Portugal

La junte enquêtera quant à la mort du général Delgado

LISBONNE (Reuter) — La junte militaire s'est engagée samedi à ouvrir une enquête sur l'assassinat du général Humberto Delgado et sur les massacres commis par les troupes portugaises au Mozambique, dont ont fait état des missionnaires néerlandais récemment revenus du Mozambique.

Alors qu'arrivait M. Hans Janitschek, secrétaire général de l'Internationale socialiste, venu rencontrer le dirigeant socialiste Mario Soares et "respirer l'air du Portugal libre" à Lisbonne, d'où il avait été arrêté et expulsé lors de sa dernière visite il y a cinq ans, le commandant Jose Sanches Osorio, porte-parole de la junte tenait une conférence de presse.

Il s'est engagé à ouvrir une enquête sur le rôle joué par la police secrète du régime Salazar dans l'assassinat en 1965 du général Delgado, alors candidat de l'opposition libérale à la présidence, dont le corps avait retrouvé près de Badajoz, en Espagne, près de la frontière entre les deux pays.

ENQUETE

Le commandant Osorio a ajouté que le nombre des hommes de la police secrète emprisonnés s'élevait maintenant à 900. Mais on pense que la DGS comptait quelque 3000 membres, dont un certain nombre se sont enfuis en Espagne.

Les informations selon lesquelles la junte aurait concentré des troupes près de la frontière espagnole pour faire face à une tentative de contre-coup d'Etat de la légion portugaise paramilitaire maintenant dissoute, sont pure imagination, a précisé le porte-parole.

Le commandement Osorio a renouvelé l'appel au cessez-le-feu lancé aux mouvements africains de libération. "Nous avons lutté ici pour la démocratie, ne peut-il pas en être de même en Afrique?", a-t-il demandé.

Interrogé sur les massacres dont ont fait état cinq missionnaires néerlandais, le commandant a déclaré qu'une enquête serait ouverte et que des sanctions disciplinaires seraient prises contre les responsables si les allégations se vérifiaient.

Les missionnaires, qui affirment avoir quitté le Mozambique pour protester contre l'attitude de la hiérarchie catholique qui ne prenait pas position clairement contre les massacres, affirment que les troupes portugaises ont commis des atrocités dans la région de Beira, à Inhaminga et dans les environs entre août 1973 et mars 1974.

La prison de la localité était constamment vidée de ses occupants pour faire place à de nouveaux détenus. 200 Africains au moins ont été ainsi assassinés. Ils étaient emmenés en camions vers une fosse creusée au bulldozer et abattus sur place, à un endroit que les prêtres se font forts de pouvoir localiser avec précision.

Cinq "charretées" ont ainsi eu lieu les 18, 20 et 23 février, les 15 et 16 mars de cette année.

Des villages ont été brûlés et des prisonniers torturés, pendus par les pieds à un arbre. La torture par électrodes a été utilisée pour faire parler des enfants, affirme l'un des prêtres qui a entendu aussi dans un poste de police les hurlements de femmes torturées.

Selon le mémorandum publié aux Pays-Bas par les prêtres à partir de leur journal personnel, les massacres d'Inhaminga sont comparables à ceux de Wyriamu dénoncés l'an dernier par le père Adrian Hastings, qui faisait état de 400 Africains abattus.

Ce dernier, dans une déclaration à Londres, a demandé samedi aux autorités portugaises de muter les chefs militaires en poste au Mozambique, seule façon, selon lui, de mettre fin aux atrocités.

POUR INSERER UNE

ANNONCE CLASSEE

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI
545-4895

ALMA
662-6629
668-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:

1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:

1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

AVIS DIVERS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

MESSAGERIE VILLENEUVE INC., requérante (Permis numéro 13337-V)

AVIS:

Avis est donné par les présentes que Messagerie Villeneuve, inc. fait à la Commission des transports du Québec la demande suivante:

Ratifier l'achat du permis de monsieur Laurent Rousseau, d'Arvida, permis qui porte le numéro 8965-V et lui permettre de l'exploiter immédiatement, à compter de la date de la première parution du présent avis et pour une période de six (6) mois.

Ce permis se lit comme suit:

Nom: M. LAURENT ROUSSEAU, 123, rue Calais, Arvida, Cté de Chicoutimi.
Numéro: 8965-V.
a) TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - Cité d'Arvida, pour le transport de marchandises arrivant ou partant par chemin de fer.
b) TRANSPORT GENERAL - LONGUE DISTANCE - RAYON - D'Arvida à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite ville, en suivant les routes principales, et retour.

Les intéressés ont quatre (4) jours pour s'opposer à ladite demande, à compter de la date de la première parution du présent avis, soit à compter du 13 mai 1974.

Demande de soumissions

Je soussigné, régisseur des services de l'équipement, avise par la présente, les personnes intéressées que la Commission Scolaire de Chapais-Chibougamau demande des soumissions pour l'achat de:

Matériel de bureau — liste no 6

Les intéressés à présenter des soumissions sont priés de se procurer le cahier des charges ainsi que les conditions de soumissions au bureau de la Commission Scolaire de Chapais-Chibougamau au 596, 4e Rue, Chibougamau, Qué.

Les soumissionnaires sont jusqu'à mardi, le 28 mai 1974, à 16:00 heures pour présenter leurs soumissions, lesquelles seront ouvertes en séance publique mercredi, le 29 mai 1974 à 16:00 heures.

Donné à Chibougamau, ce 9 mai 1974.

Marc-André Gaudreau
Régisseur des services
de l'équipement
Commission Scolaire de
Chapais-Chibougamau

DECES

MME LUCIA LEBEL

A Alma, le 11 mai 1974, à l'âge de 63 ans et 4 mois, est décédée **Dame Lucia Hudon,** épouse de M. Alphonse Lebel. Elle demeurait au 140, rue Lebel Sud, à Alma. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Bérubé & Fils, 680, rue Harvey Ouest, à 9 heures 30 pour l'église Saint-Joseph et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Bérubé & Fils Inc. d'Alma.

M. RENE-PAUL LAFLAMME

A l'hôpital St-Luc de Montréal, le 11 mai 1974, à l'âge de 44 ans et 5 mois, est décédé **M. René-Paul Laflamme,** époux de dame Jacqueline Richard. Il demeurait à Chibougamau. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Jacques Arcand, 1044, rue Sacré-Coeur, Saint-Félicien, à 9 heures 30 pour l'église Saint-Félicien et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Jacques Arcand de Saint-Félicien.

M. GILBERT LACHANCE

A La Doré, le 10 mai1974, à l'âge de 20 ans et 9 mois, est décédé accidentellement **M. Gilbert Lachance,** fils de M. Charles-Eugène Lachance et de dame Alberta Harvey. Il demeurait dans le rang Saint-Joseph, à La Doré. Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures 30. Départ du salon funéraire de La Doré, à 3 heures pour l'église Notre-Dame-de-la-Doré et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Jacques Arcand de La Doré.

M. DONALD TREMBLAY

A l'hôpital de Chicoutimi, le 12 mai 1974, à l'âge de 60 ans, est décédé **M. Donald Tremblay,** époux de dame Yvonne Lebel. Il demeurait au 102, rue Du Roi, Jonquière. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 heures. Départ de la maison Caron & Fils, 146, rue de la Fabrique, à 1 heure 30 pour l'église Saint-Dominique et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Caron & Fils de Jonquière-Kénogami.

M. LADISLAS BOBKOWSKI

A l'hôpital de Jonquière, le 11 mai 1974, à l'âge de 74 ans, est décédé **M. Ladislas Bobkowski.** Il demeurait au 255, rue Panet, à Jonquière. Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures. Départ de la maison Caron & Fils, 146, rue de la Fabrique, à 2 heures 30 pour l'église Saint-Dominique et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Caron & Fils de Jonquière-Kénogami.

M. EDMOND-LOUIS MALTAIS

A Jonquière, le 10 mai 1974, à l'âge de 54 ans et 8 mois, est décédé accidentellement M. Edmond-Louis Maltais, époux de dame Ida Tremblay. Il demeurait au 88, rue Saint-Pascal, à Jonquière. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la maison Caron & Fils, 146, rue de la Fabrique, à 2 heures 30 pour l'élise Saint-Dominique et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Caron & Fils de Jonquière-Kénogami.

MME LOUIS-PHILIPPE SIMARD

A l'hôpital de la Baie, le 12 mai 1974, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédée **Dame Noéma Gobeil,** épouse de M. Louis-Philippe Simard. Elle demeurait au 2480, Terrasse Bellevue, à Port-Alfred. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la maison Nault & Girard, 1031, rue Gagnon, à 2 heures 30 pour l'église Saint-Alexis et de là au cimetière de Grande-Baie.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard de Port-Alfred.

MME LAURE VILLENEUVE

A l'hôpital de Jonquière, le 12 mai 1974, à l'âge de 80 ans et 2 mois, est décédée **Dame Laure McLeod,** épouse de M. Raoul Villeneuve. Elle demeurait au 910, rue Grandville, à Arvida, autrefois de Saint-Jean-Vianney. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la maison Nault & Girard, 223, rue Lasalle, Arvida, à 9 heures 30 pour l'église Sainte-Thérèse et de là au cimetière de Saint-Jean-Vianney.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard de Jonquière-Kénogami-Arvida.

MLLE GEORGETTE PINEAULT

A l'hôpital de Jonquière, le 11 mai 1974, à l'âge de 64 ans et 8 mois, est décédée **Mlle Georgette Pineault,** fille de feu Louis Pineault et de feue dame Gracia Lajoie. Elle demeurait au 2171, 6e Avenue, à Port-Alfred. Les funérailles auront lieu mercredi. Départ de la maison Gravel & Fils, 651, 2e Rue, Port-Alfred, pour l'église Saint-Edouard et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil son frère: Stanislas et sa soeur Gertrude Pineault.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils de Chicoutimi.

M. RENE MORIN

A Chicoutimi, le 12 mai 1974, à l'âge de 45 ans et 10 mois, est décédé **M. René Morin,** époux de dame Jacqueline Tremblay. Il demeurait au 88, rue Renald, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la maison Aubin & Fils, avenue Montcalm, à 2 heures 30 pour l'église Saint-Joachim et de là au cimetière de Chicoutimi.

Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: M. Jacques (Martine Simard), Mlles Denise, Line, Suzie Morin et M. Marc Morin.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin & Fils de Chicoutimi.

M. SYLVIO BERGERON

A Jonquière, le 12 mai 1974, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédé **M, Sylvio Bergeron,** époux de dame Anna Lemieux. Il demeurait au 542, rue Saint-Jacques, à Jonquière, autrefois de Saint-Coeur-de-Marie. Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Bérubé & Fils Inc., 680, rue Harvey Ouest, à 3 heures 30 pour l'église Saint-Joseph et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Bérubé & Fils Inc. d'Alma.



MME LORENZO BOILY

A Chicoutimi, le 11 mai 1974 à l'âge de 56 ans, est décédée **Mme Lorenzo Bolly,** née dame Hermance Tremblay. Elle demeurait au 553, Morin, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi, à 3 hres. Départ de la résidence funéraire Gravel & Fils, 304, racine Est, Chicoutimi à 2.30 hres pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière de Chicoutimi.

Elle était Dame de Ste-Anne.

Direction des funérailles: Gravel & Fils.

Service Anniversaire



*** MONSIEUR THOMAS-LOUIS MILLIARD**

Le service anniversaire de **M. Thomas-Louis Milliard** sera chanté le 18 mai à 4.45 hrs p.m., en l'église St-Alexis de Port-Alfred.

Parents et amis sont invités à y assister.



M. JOCELYN GIRARD

Jocelyn, tu sais, on t'aimais beaucoup, tu nous as quitté dans la joie et la souffrance. Depuis un an que tu es parti la peine est restée gravée dans notre coeur; mais le temps va nous apprendre à vivre sans toi.

Le service anniversaire de **Jocelyn Girard** sera chanté vendredi le 17 mai 1974 à 8 hres p.m., en l'église St-Marc, Bagotville.

Parents et amis sont invités à y assister.



MONSIEUR ANTOINE POIRIER

Le service anniversaire de **Monsieur Antoine Poirier,** sera chanté samedi le 18 mai à 4 hres p.m., en l'église de la Cathédrale de Chicoutimi.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.



M. MARCEL ROSSIGNOL

Le service anniversaire de **M. Marcel Rossignol,** époux de dame Cécile Munger, sera chanté samedi le 18 mai à 4h. 30 p.m., en l'église de St-Isidore de Rivière-du-Moulin.

Parents et amis sont invités à y assister.



M. RAOUL BELANGER

Le service anniversaire de **Monsieur Raoul Bélager** (époux de dame Marguerite Tremblay), sera chanté samedi le 18 mai à 10 heures a.m., en église de St-Ambroise.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.



M. LAURENT BELLEY

Le service anniversaire de **M. Laurent Belley,** fils de M. et Mme Louis-Georges Belley, du 680, rang St-Pierre, Bagotville, aura lieu vendredi, le 16 mai à 19.15 hres en l'église St-Marc de Bagotville.

Parents et amis sont invités à y assister.



MME RAPHAEL BRISSON

La famille de **Mme Raphaël Brisson** remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Mme Raphaël Brisson,** soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite au salon mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Simard, du 212 rue Morin à Chicoutimi, sera chanté vendredi le 17 mai à 7 h. 15 p.m., en l'église du Christ-Roi.

Parents et amis sont invités à y assister.

JOHANNE BOURDAGE

Le service anniversaire de **Johanne Bourdage** sera chanté samedi le 18 mai 7h. 15 p.m., en l'église St-Dominique de Jonquière.

Parents et amis sont invités à y assister.

Remerciements



M. XAVIER FORTIN

Mme Xavier Fortin et la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Xavier Fortin,** soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite au salon mortuaire, assistances aux funérailles ou autrement.

MONSIEUR GABRIEL HAMEL

Mme Gabriel Hamel et ses enfants ainsi que les familles Hamel et Allard remercient sincèrement toutes les personnes qui leurs ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Monsieur Gabriel Hamel,** soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistances aux funérailles, ou autrement.

A tous un cordial merci!



JEAN XXIII

Remerciements à **Jean XXIII** pour faveurs obtenues avec promesse de publication.

T. Bouchard

Nixon: *"Nous ne nous rendrons jamais"*

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon cherche à faire vaciller, avant que leurs pressions deviennent insupportables, le nombre sans cesse croissant de ses partisans qui l'adjurent de partir, en leur démontrant qu'il dispose encore d'un "dernier carre" suffisant pour lancer son défi: "Nous ne nous rendons jamais".

La mobilisation qui s'ébauche pour démontrer que le temps n'est pas encore venu où le départ de Richard Nixon répondrait à l'intérêt supérieur des Etats-Unis inclue sa famille, ses conseillers, le vice-président Gerald Ford, certains dirigeants clefs du parti républicain, les grandes masses de l'électorat conservateur, et aussi, indirectement, les partenaires étrangers du président pour la construction de sa "génération de paix", MM. Leonid Brejnev, Mao Tsé-toung et Chou En-lai.

Les dirigeants parlementaires républicains, dont les pressions accrues avaient provoqué une soudaine montée de fièvre à la fin de la semaine sur la possibilité d'une démission présidentielle, ont jusqu'à présent reculé devant le "saut" décisif, une démarche collective auprès de M. Nixon pour qu'il fasse un "dernier geste de noblesse".

Ils ont maintenant un motif de réflexion supplémentaire. Un personnage clef du parti, le sénateur Barry Goldwater, a mis en garde ceux qui demandent au chef de l'exécutif de quitter la Maison blanche. Si quelqu'un demandait au président de démissionner, ce dernier "l'enverrait au diable", a assuré l'ancien candidat présidentiel, dans une interview au Washington Post. M. Nixon saura quand le moment sera venu pour lui de quitter son poste, a ajouté le sénateur républicain, pour qui les éléments réunis actuellement ne justifient pas un départ du président.

JULIE ET PAT

Contenant difficilement son indignation devant la flambée de rumeurs sur la démission de son père, Julie Nixon Eisenhower a assuré, pour sa part, qu'il mènerait le combat constitutionnel contre l'"impeachment" "jusqu'au dernier sénateur". Pat, l'épouse du président, a elle aussi affirmé qu'il n'envisage nullement de quitter ses fonctions.

M. Nixon lui-même est sorti de son silence samedi soir pour remercier la foule qui était venu l'accueillir dans l'Oklahoma, Etat qui avait voté pour lui à une majorité écrasante, en lui disant "Accrochez-vous, nous sommes avec vous"s. Croyez moi cela met du baume au coeur. J'ai au fond du coeur cette vieille vertu d'Oklahoma, nous ne nous rendons jamais", a répondu le président.

Devant trente mille personnes réunies dans un stade en plein air pour la remise des diplômes de l'université locale, le président, chahuté par quelques centaines d'étudiants qui le traitent de "menteur", n'a fait qu'une allusion à ses démêlés du Watergate.

Après avoir réaffirmé qu'il avait donné tous les éléments de preuves nécessaires aux enquêteurs, il a demandé que la Chambre des représentants conduise aussi vite que possible son enquête sur sa destitution, "afin que le congrès, le président et le peuple puissent se remettre aux affaires du pays".

En revanche, M. Nixon a parlé longuement, sans notes, et d'une manière répétée, de ses ambitions pour lutter contre la guerre, la famine, la maladie et la pollution, et conserver aux Etats-Unis "le leadership du monde libre".

NIXON EST INNOCENT DIT FORD

Citant une nouvelle fois les "conversations" qu'il avait eues à Paris à l'occasion des cérémonies à la mémoire du président Pompidou avec "trente cinq chefs de gouvernement", ainsi que ses entretiens avec les dirigeants soviétiques et chinois, il a déclaré que tous ses interlocuteurs mondiauxsont d'accord avec lui pour poursuivre la coopération face aux problèmes les plus urgents du genre humain malgré les différences de systèmes politiques.

Au même moment, le vice-président Ford, à qui le président avait suggéré vendredi de modérer ses efforts visant à afficher une certaine distance vis-à-vis des problèmes de la Maison Blanche, reprenait son bâton de pèlerin pour se ranger solidement dans le camp de M. Nixon et assurer devant des auditoires du Texas qu'à son avis l'administration Nixon n'est pas sur le point de "couler" et que son chef est innocent et ne démissionnera pas.

Le président "n'est pas de ceux qui abandonnent le navire", a affirmé le successeur éventuel de M. Nixon.

Cependant, il se confirme qu'un des éléments sur lesquels M. Nixon comptait pour sa contre-offensive, la publication du "livre bleu" des conversations présidentielles sur le Watergate, a eu sur l'opinion un effet contraire à ce qu'il escomptait de ce geste.

Le premier sondage conduit depuis la divulgation de ces documents, il y a près de quinze jours, par des enquêteurs de l'institut Louis Harris, montre que l'opinion a basculé en faveur de la destitution du chef de l'exécutif, par une majorité de 49 pour cent contre 41.

LA COTE DE NIXON BAISSE SANS CESSE

Cinquante-trois pour cent des Américains - contre trente-huit - souhaitent que le président Richard démissionne ou soit destitué, indique un autre sondage d'opinion publié dans son dernier numéro par l'hebdomadaire Time.

Réconforté par les clameurs d'Oklahoma, le président Nixon a passé la journée de dimanche à la Maison Blanche, tandis que son conseiller juridique, M. Fred Buzhardt, dénonçait à la télévision la campagne "malveillante et hargneuse" entreprise contre le chef de l'exécutif.

M. Fred Buzhardt faisait ainsi allusion aux rumeurs qui circulent, et reprises dimanche, noir sur blanc, par le "New York Times, selon lesquelles certains des gros mots expurgés des transcriptions des conversations présidentielles publiées étaient des "insultes" à caractère racial.

Ces jours derniers, nous "avons littéralement été assiégés", a déclaré M. Fred Buzhardt, qui est le successeur à la Maison Blanche de M. John Dean, le principal témoin à charge dans l'affaire du Watergate.

"Il est clair, a t-il poursuivi, qu'une campagne concertée est en cours pour tenter de monter l'opinion publique" contre le président.



M. Richard Nixon, dont la cote de popularité baisse de façon inquiétante.

(Téléphoto PC)

L'espion *"Je ne voulais pas que Brandt démissionne"*

BONN (Reuter) — "Mon dieu, ce n'est pas du tout ce que je recherchais", se serait écrié le maître-espion Guenter Guillaume en apprenant en prison que le chancelier Willy Brandt avait démissionné à la suite du scandale dont il est la cause.

Le magazine "Stern" rapporte que telle a été la réaction de l'agent venu du froid lorsque les personnes qui l'interrogeaient lui ont montré les journaux annoncant la décision de l'ancien bourmestre de Berlin-ouest, prise lundi.

"Ce n'est pas possible... Maintenant que les relations entre nos deux états s'accélèrent", aurait dit Guillaume.

D'après Stern, Guillaume a envoyé une lettre à ses anciens collègues de la chancelerie proposant de discuter avec eux et avec M. Willy Brandt de toute l'affaire "parce que je ne suis rien de plus, et aussi rien de moins, que votre adversaire politique".

Selon le magazine "Der Spiegel", qui parle également de cette lettre, Guillaume qui a admis être capitaine de l'armée populaire est-allemande, conclut sa missive en faisant remarquer qu'on lui doit encore des notes de frais pour des voyages qu'il a effectués avec l'ancien chancelier.

M. Willy Brandt a regagné dimanche matin Bonn après une visite de vingt-quatre heures à Berlin-ouest où il a assisté aux cérémonies marquant le vingt-cinquième anniversaire de la fin du blocus.

Son successeur probable, M. Helmut Schmidt devait rencontrer en fin de journée les dirigeants du Parti libéral, partenaires de la coalition gouvernementale pour discuter du futur programme et de la composition du gouvernement.

De source digne de foi on rapportait, que M. Schmidt avait déjà décidé de la composition du nouveau cabinet.



BRIDGE

PAS DE MOYEN TERME

Un joueur se trouve parfois devant une situation où pour lui il n'y a pas de moyen terme, où il lui faut vaincre ou périr.

Il est parfois avantageux d'avoir à lutter contre de véritables experts alors qu'il devient possible d'en arriver plus facilement à de précises déductions.

DONNEUR: SUD

Tous vulnérables

Pi-R-8-6-5-3
Co-9-7-6-2
Ca-9-7
Tr-R-9

Pi-7-4
Co- néant
Ca-A-8-5-3-2
Tr-A-D-8-5-3-2

O N S

Pi-V-9
Co-R-V-5-4
Ca-V-10-6
Tr-V-10-7-6

Pi-A-D-10-2
Co-A-D-10-8-3
Ca-R-D-4
Tr-4

Sud	Ouest	Nord	Est
1-coeur	2-S-A-(1)	3-coeurs	4-trèfles
4-piques (2)	5-trèfles	passe	passe (3)
5-coeurs	passe	passe	contre (4)
passe	passe	passe	

(1) Par une enchère insolite Ouest demande à son partenaire de faire connaître sa meilleure suite mineure.

(2) Alors qu'il semble bien qu'Ouest n'a aucune valeur aux suites majeures, il pourrait y avoir certaines possibilités de chelem si Nord pouvait indiquer un premier contrôle des carreaux ou des trèfles.

(3) Comme déjà par sa première enchère Nord a fait connaître toute la force de sa main, il ne peut maintenant se permettre une nouvelle enchère constructive.

(4) Même si Est peut entretenir certains espoirs de faire chuter l'adversaire, il risque certainement que le contre de de pénalité soit exploité contre lui.

Entame:- as de trèfle.

Après l'as de trèfle Ouest fait suivre l'as de carreau et finalement abandonne la main en faisant suivre un deuxième carreau. Si le problème du déclarant se limite à retirer les atouts des adversaires sans subir de pertes, les enchères des adversaires lui ont fourni de précieuses informations. Sans doute que le déclarant serait très heureux d'encaisser tout d'abord l'as d'atout afin de couvrir ainsi la possibilité d'un singleton chez Ouest. Mais ici le déclarant est au pied du mur et il se doit de rechercher toutes les levées restantes. Alors que N-S ont dédaigné un gain de 500 points que leur aurait accordé un contre de pénalité, il n'y a plus pour le déclarant de moyen terme alors que la moindre chute serait désastreuse. Ainsi le déclarant se doit d'exploiter ses meilleures chances de succès en envisageant que les deux honneurs de coeur manquants se trouvent chez Est. Même si la carte est majeure, c'est par la coupe d'un carreau que le déclarant monte au Mort. L'attaque à l'atout est déclenchée par le six et comme Est refuse de couvrir, le déclarant n'en joue que le trois et le partage des atouts est dévoilé alors qu'Ouest ne peut fournir. Comme l'attaque à l'atout est continuée par le sept, cette fois Est couvre de son valet que le déclarant prend de sa dame. Le Mort reprend la main par le roi de pique, et après avoir disposé de son dix de pique sur le roi de trèfle, le déclarant appelle maintenant le neuf de coeur. Ainsi sans plus d'effort le déclarant capture les derniers atouts d'Est et réussit son contrat.

Nous pouvons observer l'influence des faibles cartes d'atout. Ainsi si Est avait été en possession de R-V-7-6 et le Mort de 9-5-4-2, en ce cas alors que le Mort ne disposait que de deux rentrées, fatalement le déclarant aurait dû céder une levée d'atout à l'adversaire et accepter une chute d'une levée!

Noël Duchesne

Mouvement croissant

La vente des trésors religieux

LONDRES (PC) — Une hausse soudaine et considérable dans les vols perpétrés dans les églises, de même que le besoin de plus en plus grand d'argent que connaissent de nombreuses paroisses, a fait naître une nouvelle tendance dans la communauté anglicane, celle de tenir des ventes à l'enchère où sont offerts des trésors irremplaçables.

Comme il était à prévoir, cela a soulevé des protestations, surtout de la part de nombreux traditionnalistes qui soutiennent que les autorités religieuses n'ont pas le droit de faire de l'argent avec les trésors offerts gratuitement par les fidèles, des centaines d'années auparavant.

"Les trésors de l'Eglise sont des trésors nationaux, a déclaré le révérend Peter Hawker, gardien du trésor de la cathédrale Lincoln. L'Eglise n'a pas le droit de vendre ce que les fidèles lui ont confié."

Néanmoins, cette pratique est en train de se répandre, et la paroisse médiévale de Middleton, dans le Yorkshire, a récemment demandé la permission de vendre une coupe d'argent durant du 15ième siècle et trouvée il y a environ 100 ans dans le grenier du presbytère. Cette coupe vaut actuellement environ $57,600 et a été placée dans la voûte d'une banque de Londres, parce que la paroisse n'a pas d'argent pour l'assurer.

VALEUR CROISSANTE

Cette situation ne fait que donner du poids à l'argument de ceux qui disent que les trésors d'église ne servent à rien, qu'on les voit même très rarement, et que les autorités religieuses ont raison de prendre avantage des prix inflationnaires actuels sur l'argent ancien.

Il y a quelques années, on estimait que l'Eglise d'Angleterre possédait des trésors d'une valeur de $40.6 millions, mais les hausses récentes dans les prix des antiquités et de l'argent ont grandement fait monter la valeur de ces trésors.

La paroisse St.Giles, dans le sud de Londres, cherche à obtenir de l'évêque la permission de vendre deux flacons précieux, également gardés dans des voûtes de banque, afin de pouvoir effectuer des travaux de restauration à l'intérieur de l'église.

"Nous n'avons aucun intérêt à les garder, déclare le chanoine Douglas Rhymes. Ce sont des objets absolument inutiles — nous ne les avons pas utilisés depuis des centaines d'années."

Récemment, la paroisse St.Martin-in-the-Fields, à Londres, a vendu une plaque d'argent pour 73,000 livres sterling, et celle de Westwell, dans le Kent, deux flacons Tudor pour la somme de 36,000 livres sterling.

LES VOLEURS

Les ventes de ce genre ont pris plus d'ampleur à la suite d'un rapport voulant que plus de 2,000 églises en Grande-Bretagne aient été pillées l'an dernier. Les voleurs se sont emparés de pièces d'argent datant de l'époque georgienne et de la Restauration, ainsi que de peintures anciennes et d'autres objets de grande valeur.

Les autorités religieuses se voient de plus en plus placés devant l'alternative d'avoir à enfermer leurs trésors, ou de fermer les églises elles-mêmes pendant les jours de semaine. Cette dernière décision, dit une autorité, "risque de forcer le christianisme à devenir une affaire hebdomadaire, les dimanches seulement".

Un porte-parole du bureau d'assurance ecclésiastique, qui assure 90 pour cent des 18,000 églises anglicanes en Grande-Bretagne, a déclaré que "les vols de plus en plus nombreux dans les églises ont commencé il y a environ quatre ans, et ont maintenant atteint un plateau d'environ 2,000 par année".

En Italie

Oui ou non au divorce

ROME (Reuter) — Les Italiens sont allés aux urnes dimanche pour se prononcer sur le divorce, mais la question du référendum est posée de telle manière qu'ils doivent répondre "oui" s'ils sont contre et "non" s'ils désirent conserver la loi adoptée en 1970.

Cette consultation électorale dépasse son cadre, elle est l'objet de vives controverses politiques et de débats houleux et passionnés qui paralysent l'action du gouvernement depuis deux mois.

Les catholiques de droite ont réuni 1,3 million de signatures pour obtenir l'organisation du référendum et plus de 37 millions d'électeurs se rendront jusqu'à lundi soir dans les bureaux de vote pour rayer le "oui" ou le "non" imprimés sur les bulletins de vote jaunes.

On leur demande s'ils approuvent l'abrogation de la loi numéro 898 sur la dissolution du mariage, considérée comme la moins libérale du monde occidental.

Un récent sondage d'opinion a montré que plus d'un tiers de l'électorat ne connaissait pas le sens du mot "abrogation."

Au cours de sa traditionnelle bénédiction dominicale, le pape Paul VI n'a évoqué qu'indirectement, devant les fidèles et pèlerins massés sur la place Saint-Pierre de Rome, le référendum sur le divorce.

"Nous ne souhaitons pas rompre le silence de cette journée de réflexion décisive", a-t-il dit avant d'inviter les électeurs italiens à consacrer leurs prières et leurs pensées au bien-être de la famille.

Le souverain pontife avait limité jusque là son intervention dans la campagne électorale à l'approbation de la déclaration de l'épiscopat italien qui réaffirmait l'opposition de l'Eglise au divorce.

DEBAT POLITIQUE

La campagne du référendum s'est traduite par une rupture entre les trois partis au pouvoir.

Les démocrates chrétiens, dirigés par M. Amintore Fanfani, sont fermement opposés à la loi, alors que leurs partenaires socialistes et démocrates sociaux se sont prononcés en sa faveur.

Seuls le petit parti fasciste (MSI) et la hiérarchie de l'Eglise se sont rangés aux côtés des démocrates chrétiens.

Le pays est noyé sous la propagande, sur chaque mur disponible des affiches ont été placardées et les rues sont barrées de grandes banderoles multicolores. La campagne officielle a pris fin vendredi soir sous un déluge de tracts lancés de voitures équipées de haut-parleurs.

Le débat s'est centré sur de grands thèmes, des mots comme "liberté," "démocratie," "famille," auxquels les Italiens donnent un fort contenu émotif.

Vers la fin de la campagne, les chefs politiques et les porte-parole de l'Eglise ont élevé le ton a un niveau pas encore atteint. Le sénateur Fanfani a ainsi déclaré dans un discours que le divorce pouvait conduire au mariage entre homosexuels et au lesbianisme.

Les observateurs politiques prévoient des résultats très serrés qui seront proclamés lundi soir au ministère de l'Intérieur.

La plupart des sondages annonçaient une majorité en faveur du divorce, mais on se montrait sceptique sur leur exactitude, notamment à propos des régions rurales et sous-développées du Sud.

Brandt doit se défendre

BERLIN-OUEST (Reuter) — "Je ne suis pas un saint," a déclaré samedi l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt, qui a violemment démenti les accusations actuellement lancées contre lui.

Revenu samedi à Berlin-Ouest, où il commença son ascension dans le monde politique, M. Brandt a reçu une chaleureuse ovation d'un millier de membres et d'employés de son parti social-démocrate.

Certaines forces sont actuellement à l'oeuvre et essaient de me détruire moralement, pour porter atteinte à ma politique et à mon parti," a déclaré le Prix Nobel de la Paix.

"Je ne suis pas un saint, et je n'ai jamais prétendu être à l'abri des faiblesses humaines. Il en a été question à l'époque de mes années à Berlin-Ouest."

"Mais je ne succomberai pas aux méprisables méthodes que certains adversaires utilisent pour m'abattre, et je sais que les honnêtes gens d'Allemagne sont avec moi," a-t-il poursuivi.

ACCUSATIONS

La présence "d'un agent à la chancellerie ne doit pas être un prétexte pour permettre à l'opposition ou aux irréductibles de Berlin-Est, de ne pas respecter les accords ou de torpiller la politique de détente," a encore déclaré l'ancien chancelier, qui a démissionné mardi soir.

"M. Honecker a peut-être été en mesure de contribuer à la démission d'un chancelier fédéral, mais personne ne devrait lui permettre de miner la détente en Europe centrale," a-t-il ajouté. C'est la première fois depuis le début de l'affaire Guillaume, que le chancelier cite le nom de M. Honecker, premier secrétaire du parti socialiste unifié est-allemand (SED).

M. Brandt a recommandé aux membres de son parti d'ignorer "la campagne vile et calomnieuse" lancée contre lui depuis l'arrestation de Gunether Guillaume. Celle-ci "s'est intensifiée — et peut-être ne sommes-nous pas encore au maximum — jusqu'à affirmer que j'ai usé de mon influence pour utiliser des fonds publics à des fins personnelles."

Il faisait ainsi allusion à des accusations lancées dans la presse des années cinquante, où son nom avait été lié à celui d'un agent féminin est-allemand. Les journaux affirmaient que la personne en question avait reçu d'importantes sommes d'argent pour garder le silence sur la vie privée de M. Brandt.

RELATIONS AVEC ISRAEL

Les accusations selon lesquelles il avait prêté le flanc au chantage avaient été et restaient grotesques. Il a affirmé qu'il resterait président du parti, et pas seulement en nom.

Parlant alors de la politique étrangère, M. Brandt a rappelé "sa visite de juin dernier en Israël où, a-t-il dit: "J'ai reçu pour notre peuple l'offre sérieuse et émouvante de l'amitié du peuple juif".

"Ceci est pour nous une obligation", a-t-il poursuivi, ajoutant que les relations entre l'Allemagne et Israël ne seraient pas affectées par la normalisation des relations entre Bonn et les pays arabes. "Cela doit être clair, et ce l'est", a-t-il dit.



TITO DEVANT LA FOULE — Dans un avertissement clairement adressé à l'Italie, le maréchal Tito a affirmé samedi que les Yougoslaves n'hésiteront pas à prendre les armes pour défendre leur patrie. Dans un discours marquant le 30e anniversaire de la libération de Ljubjana, le chef de l'Etat yougoslave a souligné que le différend qui a éclaté avec l'Italie au sujet de la zone de Trieste a eu pour résultat de "consolider" l'unité de notre peuple" qui est prêt à combattre si nécessaire depuis la frontière grecque jusqu'à Trieste.

(Téléphoto PC)

Elles sont en or plus que jamais!

Les Obligations d'Épargne du Canada rapportent maintenant 9%

Rendement annuel moyen à l'échéance.

Depuis le 1er mai 1974, le rendement annuel moyen à l'échéance de toutes les Obligations d'Épargne du Canada non échues est augmenté à 9%. Ce rendement accru sera obtenu au moyen de bonis payables au comptant.

Tous les détenteurs pourront profiter de ces bonis supplémentaires pourvu qu'ils gardent leurs Obligations d'Épargne du Canada non échues jusqu'à la date d'échéance de ces bonis.

Pour toutes les Obligations d'Épargne du Canada échéant le ou avant le 1er novembre 1979, un boni payable au comptant sera versé à la date d'échéance de l'obligation. Et pour toutes les Obligations d'Épargne du Canada échéant après le 1er novembre 1979, les détenteurs auront droit à deux bonis payables au comptant. Le premier sera payable le 1er novembre 1979 et le second à la date d'échéance de l'obligation. Fait à noter, ces bonis sont imposables au taux inférieur prévalant pour les gains de capitaux.

Ces bonis s'ajoutent aux coupons d'intérêt annuel et certificats d'intérêt composé, mais ne changent en rien les autres avantages des Obligations d'Épargne du Canada.

Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur en dollars de vos bonis, adressez-vous à votre banque, caisse populaire ou société de fiducie et demandez un feuillet d'informations.

Les Obligations d'Épargne du Canada

PROFITEZ-EN!